

Rapport de mission en Asie centrale (Tadjikistan – Kazakhstan – Kirghizstan)



Mission organisée par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides
(OFPRA) avec la participation de la Cour nationale du droit d'asile (CNDA)
du 13 au 30 octobre 2019

Rapport de mission en Asie centrale (Tadjikistan – Kazakhstan – Kirghizstan)

du 13 au 30 octobre 2019

Mission organisée

par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA)

avec la participation de la Cour nationale du droit d'asile (CNDA)

Remerciements

La délégation remercie tous les interlocuteurs qui ont bien voulu la rencontrer lors de la mission, ainsi que toutes les personnes qui ont concouru à sa réalisation.

Elaboration du rapport

Ce rapport a été élaboré par l'équipe de la mission : Ariane Lecerf (cheffe de mission, chargée de recherches au sein de la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'OFPRA, DIDR), Romain Feuille (officier de protection instructeur à la Division Europe-Asie « Rudolf Nouriev ») et Camille Gautier (rapporteur à la CNDA).

Toutes les photographies figurant dans ce rapport ont été prises par des membres de la mission.

La rédaction du rapport a été finalisée en février 2020. Les événements survenus ultérieurement à la mission ne sont pas pris en compte dans ce rapport.

Avertissement

Le présent rapport ne prétend pas être une étude exhaustive de tous les phénomènes liés à la problématique de l'asile, et n'a pas vocation à apporter de preuves concluantes quant au fondement de demandes d'asile particulières.

Ce rapport ne reflète pas la position de l'OFPRA, mais uniquement celle des interlocuteurs rencontrés lors de cette mission, lesquels ont été sélectionnés avec le souci de recouper les informations en accord avec les lignes directrices communes européennes sur les missions de recueil d'informations¹. Pour clarifier, si nécessaire, une situation évoquée par l'un des interlocuteurs, certaines sources publiques ont pu être ajoutées. Toutes les sources mentionnées dans le présent rapport sont référencées en notes de bas de page et dans la bibliographie.

Pour des raisons de sécurité, à leur demande, les noms de certains interlocuteurs de la mission et/ou de leur organisation ne sont pas mentionnés dans le rapport.

¹ EU common guidelines on (Joint) Fact Finding Missions: a practical tool to assist member states in organizing (joint) Fact Finding Missions, 11/2010, <https://www.refworld.org/docid/4d0246f79.html>



Interlocuteurs rencontrés lors de la mission

TADJIKISTAN

Institutions internationales et représentations diplomatiques

Des représentants de plusieurs organisations internationales ne souhaitant pas être citées

Sources diplomatiques de divers pays

Institutions nationales

Des représentants du ministère des Affaires étrangères, du ministère de l'Intérieur ainsi que du bureau de l'Ombudsman

Organisations non gouvernementales et centres de recherches

Des représentants de trois ONG

Des chercheurs spécialistes des thématiques relatives à l'extrémisme religieux

Médias

Deux journalistes travaillant pour des médias différents

KAZAKHSTAN

Institutions internationales et représentations diplomatiques

Des représentants de plusieurs organisations internationales ne souhaitant pas être citées

Sources diplomatiques de divers pays

Centres de recherche gouvernementaux

Scientific centre on research of anti-corruption, Academy of Public Administration, Nour-Soultan : Zhanar Rysbekova (directrice), Yerzhan Zharov (directeur adjoint), et Aibek Kabyldin (expert du centre)

Représentants du Centre d'études des minorités, Nour-Soultan

Organisations non gouvernementales, think tanks et associations

Quatre chercheurs de l'université Nazarbaïev, dont Hélène Thibault et Gavin Slade

Kazakhstan International Bureau of Human Rights (KIBHR) : Denis Jivaga, avocat, et Inga Imanbay, journaliste

ONG *International Legal Initiative* (ILI), représentants

Fondation sociale *Rodnik*, directrice

Kassymkhan Kapparov, économiste

Serik Beysembayev, sociologue à l'Institut de la politique et d'économie internationale, spécialiste de la radicalisation

Médias

Radio Azzatyk, journaliste

Représentants communautaires

Adam Boysayev, président de la Centre culturel tchéchène et ingouche *Vaynah* à Almaty

Ahmet Muradov, député tchéchène du Parlement et membre du comité relatif à l'écologie et la gestion des ressources naturelles, à la Maison de l'Amitié de Nour-Soultan

Ouboulov Osman Tursunovitch, président du Centre ethnoculturel Ouïghour de la ville d'Almaty

Larissa Kotelnikova, présidente adjointe du Centre régional russe d'Almaty, à Nour-Soultan

NB : Aucun rendez vous n'a pu être obtenu avec les autorités, faute de réponse de leur part ou du fait d'un refus de la part de certaines des administrations contactées.

KIRGHIZSTAN

Institutions internationales

Un représentant d'une organisation internationale ne souhaitant pas être citée

Institutions kirghizes

Service de lutte contre la corruption et les crimes économiques

Agence étatique pour la gouvernance locale et les relations interethniques de la République kirghize

Bureau de l'Ombudsman de la république kirghize

Organisations non gouvernementales, think tanks et associations

Bir Duino (ONG de défense des droits humains)

Organisation de défense des droits humains basée à Bichkek

Spécialiste kirghize sur les questions de sécurité

Asel Doolotkeldieva, professeur adjointe à l'Université américaine en Asie centrale

Jildiz Nicharapova, maître de conférence à l'Université américaine en Asie centrale

Un expert en sciences politiques basé à Bichkek

Média

Représentant d'un média indépendant

Table des sigles

CPK : Parti communiste du Kazakhstan (*Communist party of Kazakhstan*)

CPPK : Parti communiste du Kazakhstan (*Communist People's Party of Kazakhstan*)

DNS : Domain Name System

DVK : Choix démocratique pour le Kazakhstan

EI : Etat islamique

GONGO : Government-organized non-governmental organization

HDIM : Human Dimension Implementation Meeting

HT : Hizb-ut Tahrir (Parti de la libération)

KGB : Comité de la sécurité nationale (tadjik)

KNB : Comité de la sécurité nationale (kazakh)

ONU : Organisation des Nations unies

OSCE : Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

PDPT : Parti démocratique populaire du Tadjikistan

PRIT : Parti de la renaissance islamique du Tadjikistan

SAMK : Spiritual Administration of the Muslims in Kazakhstan

TCM : Tajik media council

TEH : Traite des Etres humains

UNICEF : Fonds des Nations unies pour l'enfance

URSS : Union des républiques socialistes soviétiques

VPN : Virtual private network

Table des matières

Introduction	11
CHAPITRE 1 : TADJIKISTAN	12
1. Situation politique	13
1.1. Un parti politique dominant	13
1.2. Instrumentalisation du pouvoir judiciaire par le pouvoir politique	14
1.3. Répression et exil de l'opposition politique	15
1.4. Situation des proches des opposants politiques	17
2. Pressions sur les médias	17
2.1. Censure et autocensure	17
2.2. Surveillance policière et répression judiciaire des médias	19
3. Situation des droits humains	21
3.1. Situation dans les prisons	21
3.2. Le service militaire	23
3.3. Les réfugiés et apatrides	23
4. Phénomènes de montée de l'extrémisme et de la radicalisation islamistes	24
4.1. Les causes de la radicalisation islamiste	24
4.2. Ampleur du phénomène	25
4.3. Radicalisation en milieu carcéral	26
4.4. Les mesures de lutte contre la radicalisation	27
4.5. Le rapatriement de ressortissants tadjiks d'Irak et de Syrie	29
4.6. Une possible coopération entre le Tadjikistan et la Russie	31
Bibliographie	32
CHAPITRE 2 : KAZAKHSTAN	33
1. Situation politique	34
1.1. Absence d'opposition structurée	34
1.2. Situation des opposants politiques	36
1.3. Evolution depuis l'élection du « second » président, Kassym-Jomart Tokaïev ?	39
2. Expression médiatique très limitée	40
3. Situation de la société civile	41
3.1. Situation des ONG	41
3.2. Situation des avocats	42
4. Phénomènes de montée de l'extrémisme et de radicalisation islamistes	43
4.1. La religion musulmane au Kazakhstan	43
4.2. Radicalisation et extrémisme islamistes	44
4.3. Les mesures de lutte contre la radicalisation	47
5. La criminalité économique	49
5.1. Un système mafieux	49

5.2.	Le cas particulier de la ville de Chymkent	50
5.3.	La corruption	51
5.4.	Réactions des autorités	53
5.5.	Accusations de criminalité économique et de corruption	54
6.	La situation des groupes ethniques	55
6.1.	Représentation des différents groupes ethniques	55
6.2.	La communauté russe	59
6.3.	La communauté tchéchène	61
6.4.	La communauté ouïghoure	64
6.5.	Les Oralmans et la situation particulière des Kazakhs de Chine	67
7.	Réfugiés et apatrides	69
	Bibliographie	72
	CHAPITRE 3 : KIRGHIZSTAN	74
1.	Opposition politique, droits humains et médias	75
1.1.	L'opposition politique	75
1.2.	La situation des droits humains	76
1.3.	La situation des journalistes et des médias	78
2.	Corruption et criminalité économique	79
2.1.	La corruption dans le champ politique	79
2.2.	Le service de lutte contre la corruption et les crimes économiques (police financière)	80
3.	Les minorités ethniques et religieuses	81
3.1.	La minorité ouzbèke	81
3.2.	La minorité russe	83
3.3.	Les minorités ouïghoure et doungane	84
3.4.	La minorité chrétienne	84
3.5.	La communauté luyli	85
3.6.	Les mécanismes de prévention des conflits et la protection des autorités	85
4.	Phénomènes de montée de l'extrémisme et de radicalisation islamistes	85
4.1.	Montée de l'extrémisme et phénomène de radicalisation islamiste au sein de la minorité ouzbèke	85
4.2.	Montée de l'extrémisme et phénomène de radicalisation islamiste au sein de la population majoritaire	86
4.3.	Instrumentalisation de la lutte contre l'extrémisme religieux violent, la radicalisation et le terrorisme islamistes	88
4.4.	Liens entre les sphères politique et religieuse	88
	Bibliographie	91
	Conclusion	92

Introduction

En 2018, 292 demandes d'asile ont été déposées devant l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) par des ressortissants tadjiks, kazakhs et kirghizes. Celles de citoyens tadjiks, qui revendiquaient notamment un lien avec l'islam politique ou affirmaient avoir été ciblés par les autorités du fait de leur proximité, réelle ou supposée, avec la mouvance fondamentaliste, ont augmenté au cours de l'année 2018.

L'OFPRA a décidé de diligenter une mission dans ces trois pays, en y associant la Cour nationale du droit d'asile (CNDA), afin de recueillir des informations fiables et actualisées sur la situation y prévalant au regard des faits invoqués à l'appui des demandes d'asile. La délégation s'est ainsi rendue à Douchanbé (Tadjikistan) du 14 au 17 octobre, puis à Almaty et Nour-Soultan (Kazakhstan) du 17 au 26 octobre et enfin à Bichkek (Kirghizstan) du 26 au 30 octobre.

Différentes thématiques ont été abordées lors de cette première mission de l'OFPRA dans ces trois pays d'Asie centrale : la situation politique, la situation des droits humains (société civile, médias et journalistes, minorités ethniques) ou encore les phénomènes de radicalisation et d'extrémisme islamistes. Dans le but de récolter des informations fiables et recoupées sur l'ensemble de ces sujets, la délégation s'est entretenue avec des interlocuteurs variés : organisations internationales, représentations diplomatiques, acteurs institutionnels nationaux, organisations non gouvernementales, médias, centres de recherche gouvernementaux, chercheurs et représentants de minorités ethniques. Ainsi, 16 interlocuteurs différents ont été rencontrés au Tadjikistan, 22 au Kazakhstan et 10 au Kirghizstan.

Le présent rapport a été rédigé conjointement par les membres de la délégation de l'OFPRA et de la CNDA. Il vise à rendre compte le plus fidèlement possible des entretiens qui ont été menés et fait également référence, dans une moindre mesure, à des sources publiques lorsque ces dernières étaient nécessaires à la compréhension des événements mentionnés. Ce rapport ne prétend pas, toutefois, faire le traitement exhaustif des problématiques évoquées.

CHAPITRE 1 : TADJIKISTAN



*Statue d'Ismail Somoni, considéré comme le père de la nation au Tadjikistan, à Douchanbé
(source : DIDR)*

Avertissement

Cette partie ne prétend pas être une étude exhaustive de tous les phénomènes liés aux problématiques évoquées. Elle ne reflète pas la position de l'OFPRA, mais uniquement celle des interlocuteurs rencontrés lors de cette mission. Les rendez-vous sollicités auprès des autorités compétentes au sujet du phénomène de radicalisation au Tadjikistan ont été annulés en raison de la sensibilité de la thématique.

Par ailleurs, pour des raisons de sécurité, à leur demande, les noms de certains interlocuteurs de la mission et/ou de leur organisation ne sont pas mentionnés dans le rapport.

1. Situation politique

1.1. Un parti politique dominant

L'opposition politique, sous une forme structurée et organisée, n'existe pas, à l'heure actuelle, au Tadjikistan². En effet, la principale force d'opposition, le Parti de la renaissance islamique du Tadjikistan (PRIT), a été neutralisée en 2015 (voir 1.3). Le parti du président Emomali Rakhmon, le Parti démocratique populaire du Tadjikistan (PDPT), domine largement³.



Portrait du président tadjik Emomali Rakhmon sur différents bâtiments de la capitale
(source : DIDR)

Si certaines personnalités ont exprimé de manière ponctuelle des points de vue divergents, il n'en reste pas moins que celles-ci sont issues des sphères dirigeantes, notamment gouvernementales⁴. La

² Entretien avec un spécialiste sur les questions d'extrémisme à Douchanbé, le 16 octobre 2019 ; entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 15 octobre 2019 ; entretien avec des sources diplomatiques, le 15 octobre 2019.

³ Aux élections législatives de 2015 (*Majlis*), le PDPT a remporté 51 sièges sur 63.

⁴ Entretien avec des sources diplomatiques, le 15 octobre 2019 ; entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 16 octobre 2019 ; entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 15 octobre 2019.

population tadjike est peu politisée. Cependant, des revendications naissent en cas de remise en cause de l'accès aux services de base. Des sources diplomatiques donnent l'exemple des critiques émises par des jeunes et de la pétition lancée en avril 2019, relatives à l'augmentation du prix de l'accès à Internet, qui ont obligé le gouvernement à revenir sur sa décision⁵. Les acteurs internationaux de la société civile ainsi que les sources diplomatiques consultés soulignent que la continuité du pouvoir au Tadjikistan est perçue plutôt favorablement par une part de la population qui l'associe à la bonne mise en œuvre des politiques publiques de développement, tant en termes d'infrastructures que de services publics. Ce sentiment serait plutôt présent chez l'ancienne génération, traumatisée par la guerre civile (1992-1997), qui recherche plutôt la sécurité et la stabilité⁶.

1.2. Instrumentalisation du pouvoir judiciaire par le pouvoir politique

L'absence d'indépendance de l'autorité judiciaire vis-à-vis du pouvoir politique, sa corruption et son opacité sont constatées par plusieurs interlocuteurs⁷. Les demandes de visites, d'accompagnements de détenus, ou d'accès aux dossiers judiciaires sont soumises à l'approbation gouvernementale qui filtre minutieusement les requêtes⁸. De plus, l'intégralité de la procédure judiciaire, y compris les actes de condamnation, est inaccessible au grand public⁹.

La **corruption apparaît**, en effet, **endémique**¹⁰. A ce sujet, les médias et les acteurs de la société civile ont, par exemple, réclamé à plusieurs reprises davantage de transparence, notamment sur les salaires des agents de la fonction publique. Cependant, le gouvernement reste inflexible¹¹. La corruption concerne notamment des domaines tels que la police aux frontières, parfois impliquée dans des trafics d'êtres humains¹², et l'éducation, ce qui limite l'ascenseur social¹³. A ce sujet, des pots-de-vin, qui peuvent atteindre l'équivalent de 2 300 euros par enfant par an, sont parfois versés par les familles afin que leurs enfants intègrent certaines écoles¹⁴.

La **corruption concerne également les avocats**¹⁵, qui sont moins d'un millier pour une population de 8,9 millions de personnes¹⁶. Peu d'entre eux sont indépendants. En outre, lorsqu'ils le sont, leur marge de manœuvre est extrêmement réduite. Alors qu'ils sont tenus au secret professionnel¹⁷, ils font face à des **pressions constantes de la part des autorités**¹⁸, qui visent particulièrement ceux qui travaillent sur des dossiers liés à la radicalisation ou à la corruption¹⁹. Par exemple, la *Young Lawyer's Association* a été fermée à la suite d'une procédure de liquidation judiciaire²⁰. Les avocats peuvent aussi être arrêtés et subir de mauvais traitements en détention (*voir 1.4.*). Un acteur de la société civile précise éviter d'avoir recours à des avocats originaires des régions d'où proviennent également les victimes des dossiers qu'ils défendent, afin de diminuer les pressions auxquelles ils seront confrontés²¹.

⁵ Entretien avec des sources diplomatiques, le 15 octobre 2019.

⁶ *Ibid.*

⁷ Entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 15 octobre 2019.

⁸ Entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 15 octobre 2019.

⁹ Entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 15 octobre 2019.

¹⁰ *Ibid.*; Entretien avec une autre organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

¹¹ Entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 15 octobre 2019.

¹² Cette source précise d'ailleurs que les conditions d'émigration et la précarité sur le territoire du pays d'accueil (Russie) soumettent les travailleurs tadjiks à de nombreux trafics d'êtres humains. Entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 16 octobre 2019 ; entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 15 octobre 2019.

¹³ Entretien avec des sources diplomatiques le 15 octobre 2019.

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ Entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 17 octobre 2019.

¹⁶ *Ibid.* ; Entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 15 octobre 2019.

¹⁷ Entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 15 octobre 2019.

¹⁸ *Ibid.*, le 15 octobre 2019.

¹⁹ *Ibid.*, le 17 octobre 2019.

²⁰ *Ibid.*, le 16 octobre 2019.

²¹ *Ibid.*, le 17 octobre 2019.

Les **procédures judiciaires** sont parfois **un instrument utilisé par les autorités gouvernementales pour éliminer des opposants politiques** et/ou des concurrents économiques. Un acteur de la société civile ajoute que le système judiciaire est inflexible, et fait droit à peu de recours²².

1.3. Répression et exil de l'opposition politique

La branche tadjike du **Parti de la renaissance islamique (PRI)** de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS) est née dans le contexte du renouveau islamique à l'indépendance. Elle était l'un des principaux protagonistes pendant la guerre civile (1992-1997) et est ensuite devenue la principale force d'opposition politique. Après les élections législatives de 2010, elle a fait l'objet de mesures répressives, puis a été interdite en 2015 et **déclarée « organisation terroriste »**, ce qui conduit les autorités à regarder comme criminels ses membres et sympathisants²³. Aussi, après les élections législatives de 2015, onze cadres du PRIT ont été arrêtés²⁴.

Il n'existe désormais **plus de réelle revendication d'appartenance au PRIT sur le territoire tadjik**. Les risques que cela engendrerait sont décrits comme étant trop importants dans le climat politique actuel²⁵. Selon des acteurs internationaux, le PRIT a peu d'influence sur la jeunesse tadjike²⁶. En outre, malgré son rôle dans l'opposition après la guerre civile, l'interdiction du parti et la surveillance importante de ses membres et sympathisants par les autorités ont limité la portée de son idéologie et de son influence²⁷. Les sources gouvernementales questionnées ont justifié l'interdiction du PRIT par le rôle clef que ce dernier a joué, selon elles, dans la radicalisation de plusieurs groupes de personnes sur le territoire national²⁸.

Les personnes soupçonnées d'être liées au PRIT, ainsi que leurs proches, sont placées sous surveillance. Certaines ont été arrêtées puis emprisonnées²⁹. Certains membres du PRIT ont échappé aux poursuites pénales en échange d'une dénonciation publique de l'idéologie et des activités de celui-ci³⁰. Un acteur international de la société civile mentionne un cas de condamnation d'un membre supposé du PRIT dans la région de Khodjent, non rapporté par les médias faute d'accès aux informations dans les affaires judiciaires³¹. Plusieurs personnes, dont certaines qui étaient liées au PRIT avant son interdiction, se plaignent, notamment dans la partie méridionale du pays, de l'encadrement et des restrictions de la pratique religieuse dont elles font l'objet³². Aussi, alors que son absence d'existence officielle et son manque d'audience ne le font plus apparaître comme un réel parti d'opposition dans le paysage politique tadjik, la lutte contre le **PRIT demeure l'une des priorités du gouvernement**³³.

Toutefois, par le biais de ses membres exilés, le PRIT conserve une activité importante sur les réseaux sociaux et sur le Web (*voir infra*)³⁴.

²² *Ibid.*, 15 octobre 2019.

²³ Entretien avec une source gouvernementale à Douchanbé, le 15 octobre 2019 ; entretien avec des sources diplomatiques, le 15 octobre 2019.

²⁴ Courrier international, « Tadjikistan : des législatives acquises au pouvoir, l'opposition neutralisée », 01/03/2020, [url](#)

²⁵ Entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 15 octobre 2019.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ *Ibid.*

²⁸ Entretien avec une source gouvernementale, le 15 octobre 2019.

²⁹ Entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 15 octobre 2019 ; entretien avec une source journalistique à Douchanbé le 16 octobre 2019.

³⁰ Entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 15 octobre 2019.

³¹ Entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 15 octobre 2019.

³² *Ibid.*

³³ Entretien avec des sources diplomatiques, le 15 octobre 2019 ; entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 15 octobre 2019 ; entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

³⁴ Entretien avec un spécialiste sur les questions d'extrémisme à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

L'opposition tadjike, privée d'expression au Tadjikistan, est présente à l'étranger. Ainsi, clandestin sur le territoire national, le PRIT reste actif à l'étranger où se sont exilés la plupart de ses cadres et de ses membres³⁵. Le gouvernement tadjik et l'opposition à l'étranger sont mis en relation lorsqu'ils sont conviés à des événements tels que le *Human Dimension Implementation Meeting* (HDIM) organisé chaque année par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)³⁶. Les sources gouvernementales rencontrées ont indiqué « connaître l'identité de la totalité des ressortissants tadjiks ayant quitté le territoire », dont celle des membres du PRIT qui sollicitent l'asile³⁷. Ils font généralement l'objet de poursuites pénales au Tadjikistan³⁸. Selon une source gouvernementale, certains criminels qui ont fui le pays prétendent être des opposants politiques (notamment des membres du PRIT) ou des activistes lorsqu'ils déposent une demande d'asile à l'étranger afin d'obtenir le statut de réfugié³⁹.

Une source gouvernementale a indiqué que les ressortissants tadjiks ayant formulé une demande de protection internationale à l'étranger peuvent, en cas de retour au Tadjikistan, bénéficier d'une amnistie et recouvrer leurs droits civiques⁴⁰. Cependant, des journalistes à Douchanbé ont relevé plusieurs exemples de manquements à cette promesse. Un acteur international de la société civile a cité le cas d'un homme revenu de Biélorussie qui avait été arrêté, puis mis en examen à la suite d'une instruction judiciaire opaque et inaccessible aux journalistes. En parallèle, des vidéos de sources anonymes ont été publiées sur les réseaux sociaux dans lesquelles cette personne, qui avait jusqu'alors disparu, marchait en liberté sur le territoire national. Elles ont été interprétées par l'ensemble des acteurs de la société civile comme servant la propagande gouvernementale⁴¹. Un acteur international de la société civile ajoute que les personnes de retour au Tadjikistan et soupçonnées d'avoir appartenu au PRIT ou d'être proches d'un membre de ce parti sont systématiquement arrêtées puis inculpées. La situation est similaire concernant les membres du Groupe 24⁴², qualifié d'« organisation extrémiste » au mois d'octobre 2014 alors qu'il appelait les citoyens à manifester. L'un de ses anciens membres, Mustafó Hayotov, a été arrêté à son retour au Tadjikistan (en 2018)⁴³ malgré les promesses d'amnistie du gouvernement⁴⁴. A la suite de son incarcération, des vidéos publiées par le gouvernement sur les réseaux sociaux le montraient en liberté dans les rues de Douchanbé⁴⁵. Selon une source médiatique, elles sont un instrument utilisé par les autorités pour encourager le retour des autres membres de cette organisation⁴⁶.

Certains opposants ont également été **extradés**. L'un des fondateurs du Groupe 24 réfugié aux Pays-Bas, Sharofiddin Gadoev, a ainsi été arrêté à Moscou, puis extradé le 14 février 2019 au Tadjikistan où il a été placé en détention⁴⁷. Grâce à la visibilité donnée à son cas par des ONG telles qu'*Amnesty international* et *Human Rights Watch* (HRW), il a été libéré et a regagné les Pays-Bas en mars 2019. Ces cas d'arrestations ne constituent pas des événements isolés, bien qu'il soit difficile de les quantifier en raison du caractère opaque des procédures judiciaires⁴⁸.

³⁵ Entretien avec une source gouvernementale du Tadjikistan à Douchanbé, le 15 octobre 2019 ; entretien avec un spécialiste sur les questions d'extrémisme à Douchanbé le 16 octobre 2019.

³⁶ Entretien avec des sources diplomatiques, le 15 octobre 2019.

³⁷ Entretien avec une source gouvernementale à Douchanbé, le 14 octobre 2019.

³⁸ *Ibid.*, le 15 octobre 2019.

³⁹ Entretien avec une source gouvernementale à Douchanbé le 15 octobre 2019 ; entretien avec une source gouvernementale à Douchanbé, le 14 octobre 2019.

⁴⁰ Entretien avec une source gouvernementale, le 15 octobre 2019.

⁴¹ Entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 14 octobre 2019.

⁴² Entretien avec une organisation internationale à Douchanbé le 15 octobre 2019 ; DIDR, « Tadjikistan : le Groupe 24 (Guruhi 24) », OFPRA, 16/04/2020, [url](#)

⁴³ Guruhi 24, "He asked for protection, not deportation", 01/03/2019, [url](#)

⁴⁴ Il pourrait s'agir d'un autre membre du Groupe 24. En effet, selon le site du web du Groupe 24, Mustafó Hayotov, en charge de la communication de l'organisation, a été arrêté en juin 2018 en Pologne. Guruhi 24, "He asked for protection, not deportation", 01/03/2019, [url](#)

⁴⁵ Entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ Entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 15 octobre 2019.

⁴⁸ *Ibid.*

1.4. Situation des proches des opposants politiques

Les **proches d'opposants politiques qui résident sur le territoire national sont également ciblés par les autorités** : surveillance, interrogatoires, confiscation des documents d'identité ou encore interdiction de quitter le territoire. Des familles de journalistes partis à l'étranger et devenus opposants sont, par exemple, convoquées⁴⁹. Les familles d'anciens membres du Groupe 24, ainsi que l'entourage d'opposants tadjiks exilés⁵⁰, le sont également⁵¹. La surveillance est renforcée lorsqu'il s'agit de familles d'anciens membres du PRIT⁵². Les téléphones sont placés sur écoute⁵³. Un acteur de la société civile a exposé le cas d'Ibrohim Hamza Tillozoda, fils de l'opposant politique Ruhullo Tillozoda et petit-fils de Muhiddin Kabiri (président du PRIT depuis 2006), atteint d'un cancer⁵⁴. Alors qu'il devait se rendre avec sa mère en Russie pour bénéficier d'un traitement approprié, leurs passeports ont été confisqués par les autorités en 2015⁵⁵. Ils ont également été placés sous étroite surveillance⁵⁶. Dans ce climat, les organisations internationales et les acteurs internationaux de la société civile sont régulièrement approchés par les familles des membres de ce parti d'opposition afin d'obtenir des nouvelles sur leurs proches résidant à l'étranger⁵⁷. En outre, les proches de personnes soupçonnées de radicalisation sont également ciblés. Par exemple, le gouvernement fait régulièrement pression sur les proches de douze étudiants de la région de Tursunzoda, partis à l'étranger pour recevoir une éducation religieuse perçue comme rigoriste⁵⁸. Lorsqu'ils reviennent, ces étudiants sont régulièrement convoqués par les services de sécurité⁵⁹.

Des **avocats liés à ou ayant défendu des membres de partis d'opposition sont condamnés et détenus**⁶⁰. Par exemple, Shukhrat Kudratov, avocat défenseur des droits de l'homme et opposant politique, a été arrêté en 2014 et condamné en 2015 pour corruption. Emprisonné pendant cinq ans, il a finalement été amnistié en 2018. Il n'a plus jamais retrouvé d'emploi au Tadjikistan et s'est donc exilé en Russie où il défend actuellement les droits des migrants⁶¹. En outre, un acteur de la société civile précise que lorsqu'un avocat défend une personne accusée de terrorisme, il s'expose au risque d'être mis en examen par le gouvernement pour le même chef d'accusation⁶².

2. Pressions sur les médias

2.1. Censure et autocensure

La liberté d'expression est un sujet sensible qu'il est difficile d'aborder⁶³. Les **médias indépendants sont très peu nombreux**⁶⁴. Les autorités leurs demandent parfois de **publier des articles préalablement rédigés**⁶⁵. Lorsqu'ils refusent, ils sont confrontés à des représailles (*voir infra*)⁶⁶. Par ailleurs, ils sont limités par de **nombreuses « lignes rouges »**, qui englobent notamment les sujets

⁴⁹ Entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019 ; entretien avec un spécialiste sur les questions d'extrémisme à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

⁵⁰ Entretien avec une source gouvernementale à Douchanbé, le 14 octobre 2019.

⁵¹ Entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019 ; entretien avec un spécialiste sur les questions d'extrémisme à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

⁵² Entretien avec un spécialiste sur les questions d'extrémisme à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

⁵³ Entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

⁵⁴ Entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 14 octobre 2019.

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ Entretien avec un spécialiste sur les questions d'extrémisme à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ Entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

⁶² *Ibid.*, le 17 octobre 2019.

⁶³ *Ibid.*, le 16 octobre 2019.

⁶⁴ Entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 14 octobre 2019.

⁶⁵ Entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

⁶⁶ *Ibid.*, le 16 octobre 2019.

relatifs à la famille du président, aux établissements publics proches du président, au PRIT, aux groupes d'opposition présents sur le territoire tadjik et à l'étranger, à l'extrémisme religieux et au terrorisme, ou encore aux relations bilatérales entre le Tadjikistan et l'Ouzbékistan⁶⁷. L'intolérance vis-à-vis des critiques émises à propos de la politique menée par le gouvernement s'est intensifiée à l'approche des élections législatives (printemps) et présidentielle (automne) de 2020⁶⁸. Le bureau du procureur général a adressé aux différents médias une note leur indiquant de s'abstenir de publier des articles en lien avec le terrorisme et l'extrémisme en raison de la sensibilité de ces sujets⁶⁹. Selon plusieurs sources, aucun journaliste ne publie de contenu polémique en son nom sous peine d'être arrêté⁷⁰.

Par ailleurs, les journalistes sont **limités dans leurs déplacements sur le territoire**. Ils ne peuvent pas accéder à certaines zones jugées sensibles sans autorisation des autorités. Les sources médiatiques rencontrées prennent l'exemple de l'attentat terroriste mené contre un groupe de cyclistes en juillet 2018, revendiqué par l'Etat islamique (EI)⁷¹, dans la région de Dangara (province de Khatlon). La zone dans laquelle quatre d'entre eux ont été assassinés a été interdite aux médias indépendants⁷². Une source médiatique précise que cette limitation territoriale est cependant rarement utilisée par le gouvernement⁷³.

En outre, les **accréditations** des journalistes sont soumises à l'approbation des autorités. Dès lors, leur **retrait** est un **moyen de censure**⁷⁴. Ces accréditations, renouvelées annuellement, peuvent être retirées de manière discrétionnaire et unilatérale par les autorités⁷⁵. Cet instrument a été, par exemple, utilisé contre un journaliste du bureau tadjik de *Radio Free Europe/Radio Liberty* (RFE/RL), appelé en tadjik *Radio Ozodi*. En effet, l'accréditation de Barotali Nazarov, auditionné par le ministère des affaires étrangères à la suite de la publication d'un article au sujet d'un prisonnier mort en détention à Vakhdat (province de Karotegin)⁷⁶, lui a été retirée en juin 2019⁷⁷. Les accréditations de quatre autres journalistes de *Radio Ozodi* ont également été suspendues à la suite d'un article qui portait sur la fabrication de *trolls*⁷⁸ par les autorités afin d'influencer l'opinion publique et les débats⁷⁹. Selon une source médiatique, les journalistes, craignant de ne pas recouvrer leur accréditation, n'engagent pas de poursuites contre ces mesures⁸⁰.

L'accès aux sites web des journaux et à des pages sur les réseaux sociaux peut également être suspendu par les autorités⁸¹. Une demande officielle doit alors être formulée par le média ciblé par ces mesures pour en connaître les raisons⁸². En 2018 et en 2019, le site web du média *AsiaPlus* a par

⁶⁷ Entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019 ; entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 14 octobre 2019 ; entretien avec une source journalistique à Douchanbé le 16 octobre 2019 ; entretien avec un spécialiste sur les questions d'extrémisme à Douchanbé, le 16 octobre 2019 ; entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

⁶⁸ Entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019 ; entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019 ; entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 16 octobre 2019 ; entretien avec des sources diplomatiques, le 15 octobre 2019.

⁶⁹ Entretien avec un spécialiste sur les questions d'extrémisme à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

⁷⁰ Entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 16 octobre 2019 ; entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019 ; entretien avec des sources diplomatiques le 15 octobre 2019.

⁷¹ Cette attaque a été attribuée au PRIT par les autorités tadjikes.

⁷² Entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ Entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019 ; entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

⁷⁵ Entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

⁷⁶ Différentes sources estiment que le retrait de l'accréditation est liée à la mention répétée du PRIT dans les articles de ce journaliste. The Diplomat, « Tajikistan's Human Rights Record up for Review », 04/07/2019, [url](#) ; Committee to Protect Journalists (CPJ), « Tajik authorities revoke press accreditation of RFE/RL reporter Barotali Nazarov », 01/07/2019, [url](#)

⁷⁷ Entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

⁷⁸ L'article concerné est : Radio Ozodi, « "Фабрика троллей" Таджикистана: главные лица и исполнители. Расследование Радио Озоди » (« "Trolls Factory" du Tadjikistan : les personnages principaux et leurs interprètes. Enquête de Radio Ozodi »), 07/05/2019, [url](#)

⁷⁹ Entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

⁸⁰ *Ibid.*

⁸¹ Entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 14 octobre 2019 ; entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

⁸² Entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

exemple été bloqué sur le territoire national, sur des périodes allant de quelques jours à plusieurs mois⁸³. Certains ont donc recours à un *Virtual Private Network* (VPN)⁸⁴⁸⁵. Les autorités essaient parfois de négocier l'annulation des mesures de blocage ou de suspension des sites web contre la publication d'articles rédigés par leurs soins (*voir supra*)⁸⁶. Lorsque leur site web est bloqué, les médias ont recours aux réseaux sociaux et aux chaînes sur *Telegram*, afin de partager leurs articles et enquêtes⁸⁷. Les autorités utilisent également le **système des noms de domaine (*Domain Name System, DNS*)**⁸⁸ pour restreindre l'accès à certains sites⁸⁹. Ainsi, l'internaute qui souhaite se rendre sur un site web est renvoyé vers un autre site ou vers une adresse invalide⁹⁰.

Malgré la situation précédemment décrite, une source internationale évoque la création du Conseil des médias tadjik (*Tajik media council, TCM*) en 2009, soutenu par la société civile et les organisations internationales. Défini comme étant un organisme public d'autorégulation, il est régi par la loi sur les associations publiques. Selon la source précitée, son objectif est notamment d'accroître l'indépendance des journalistes⁹¹.

2.2. Surveillance policière et répression judiciaire des médias

Les **médias sont très surveillés**⁹². L'existence d'un département spécial au sein des forces de sécurité nationales spécialement créé pour suivre leurs activités a été signalée par des sources journalistiques⁹³. Ce service procède à l'annulation des accréditations (*voir 2.1.*)⁹⁴. Les acteurs de la société civile indiquent que des journalistes figurent nommément sur les listes gouvernementales de surveillance⁹⁵. Les journalistes de Radio *Ozodi*, branche tadjike de RFE/RL, sont, par exemple, soumis à une étroite surveillance et sont régulièrement convoqués par les services de la sécurité intérieure⁹⁶. L'écoute téléphonique est largement utilisée⁹⁷. Les journalistes et les rédacteurs en chef reçoivent des appels de structures gouvernementales, notamment le Comité de sécurité nationale (KGB)⁹⁸. Les journalistes qui se rendent à l'étranger peuvent être suspectés d'activités d'espionnage et arrêtés à leur retour pour être interrogés⁹⁹.

Plusieurs **instruments économiques (amendes, contrôles fiscaux ou accusations de corruption)** sont **utilisés pour intimider ou sanctionner les journalistes et les médias**. Plusieurs sources de la société civile ont décrit les visites mensuelles, voire hebdomadaires, lors desquelles des représentants des finances publiques épluchent minutieusement leurs dépenses¹⁰⁰. Lorsqu'une erreur fiscale est décelée, une amende est adressée au média concerné¹⁰¹. Ne disposant généralement pas de fonds

⁸³ *Ibid.*

⁸⁴ NDLR : le VPN renforce la confidentialité de son utilisateur lorsque celui-ci navigue sur Internet. Il lui permet notamment de dissimuler sa position géographique.

⁸⁵ Entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 16 octobre 2019 ; entretien avec une autre source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019 ; entretien avec des sources diplomatiques le 15 octobre 2019.

⁸⁶ Entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

⁸⁷ *Ibid.*

⁸⁸ NDLR : le DNS associe un nom de domaine à une adresse IP.

⁸⁹ Entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

⁹⁰ *Ibid.*

⁹¹ Entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 15 octobre 2019.

⁹² *Ibid.*, le 14 octobre 2019.

⁹³ Entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

⁹⁴ *Ibid.*

⁹⁵ Entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

⁹⁶ Entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019 ; entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 14 octobre 2019.

⁹⁷ Entretien avec une source journalistique à Douchanbé le 16 octobre 2019 ; entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019 ; entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 16 octobre 2019 ; entretien avec un spécialiste sur les questions d'extrémisme à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

⁹⁸ Entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

⁹⁹ Entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

¹⁰⁰ Entretien avec une autre organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 17 octobre 2019.

¹⁰¹ Entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 15 octobre 2019 ; entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

suffisants permettant de la régler, le média est en situation de cessation de paiement, ce qui mène parfois à sa liquidation judiciaire¹⁰². Ce fut le cas des médias *Ozodagon* (fermé en 2019) et *Nigoh*¹⁰³. Ces **procédures sont également utilisées à l'encontre d'ONG**¹⁰⁴. Des formations obligatoires, durant plusieurs semaines, leur sont également imposées¹⁰⁵. Les journalistes sont parfois fallacieusement accusés de corruption, puis arrêtés et détenus pour des raisons financières¹⁰⁶. En 2017, le journaliste Khayrullo Mirsaidov a, par exemple, été condamné à 12 ans d'emprisonnement à la suite d'un article dénonçant des faits de corruption. Il a alors été lui-même accusé, entre autres, de détournement de fonds¹⁰⁷. Il a finalement été relâché¹⁰⁸.

Les articles des journalistes peuvent également mener à leur arrestation et leur condamnation.

Pour certains articles en particulier, les journalistes peuvent être convoqués au ministère des Affaires étrangères pour y être interrogés (*voir supra*)¹⁰⁹. Les journalistes ont également reçu une lettre du bureau du procureur, exigeant qu'ils n'enquêtent pas sur des sujets liés au terrorisme ou à l'extrémisme (*voir supra*)¹¹⁰. A cet égard, lorsqu'un journaliste écrit des articles au sujet de groupes déclarés comme terroristes par les autorités tadjikes (ce qui inclut des organisations telles que le PRIT ou le Groupe 24), il risque d'être accusé et poursuivi pour soutien ou apologie du terrorisme¹¹¹. Des journalistes indépendants ont donc demandé une plus grande transparence des procédures judiciaires pour extrémisme ou terrorisme¹¹². Cette demande n'a pas été entendue par les autorités¹¹³. Les acteurs de la société civile rapportent de nombreux exemples de journalistes harcelés par le gouvernement en raison du contenu de leurs articles. En novembre 2010, le journaliste Makhmadyusuf Ismoilov a été arrêté en raison de sa dénonciation de la corruption des autorités locales de la ville de Khoudjand dans l'un de ses articles publié dans le journal *Istiklol*¹¹⁴. En 2011, le journaliste de la BBC Urunboy Usmonov a été arrêté et accusé d'appartenance au *Hizb ut-Tahrir* (Parti de la liberté) sur lequel il enquêtait¹¹⁵. A une date non précisée, un ancien membre d'*Asia Plus*, qui travaillait pour un organe de presse de la police aux frontières, a été condamné à 15 ans d'emprisonnement pour avoir publié un article sur son travail de propagande au sein des forces de police¹¹⁶. Des journalistes qui interrogeaient des militaires dans la rue ont été arrêtés et soumis à de mauvais traitements pendant leur détention provisoire¹¹⁷. Si certains cas d'arrestations et de condamnations abusives font l'objet d'une médiatisation internationale, d'autres ne bénéficieraient pas d'une telle visibilité, ce qui rend difficilement mesurable l'ampleur du phénomène¹¹⁸.

¹⁰² Entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019 ; entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 17 octobre 2019 ; entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 15 octobre 2019.

¹⁰³ Entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

¹⁰⁴ Entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 17 octobre 2019.

¹⁰⁵ *Ibid.*

¹⁰⁶ Entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019 ; entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

¹⁰⁷ Entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

¹⁰⁸ Amnesty International, « Tajikistan : Release of independent journalist a rare victory for freedom of expression », 22/08/2018, [url](#)

¹⁰⁹ Entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

¹¹⁰ Entretien avec un spécialiste sur les questions d'extrémisme à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

¹¹¹ Entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019 ; entretien avec une autre source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019 ; entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 16 octobre 2019 ; entretien avec un spécialiste sur les questions d'extrémisme à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

¹¹² Entretien avec un spécialiste sur les questions d'extrémisme à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

¹¹³ *Ibid.*

¹¹⁴ Entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

¹¹⁵ *Ibid.*

¹¹⁶ *Ibid.*

¹¹⁷ Entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

¹¹⁸ Entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

3. Situation des droits humains

3.1. Situation dans les prisons

Selon les autorités gouvernementales, les surveillants pénitentiaires reçoivent une formation relative aux droits humains, conforme aux normes édictées par l'Organisation des nations unies (ONU)¹¹⁹. Pourtant, des acteurs de la société civile ont déclaré avoir reçu, au cours de l'année 2018, 44 requêtes relatives à des cas de mauvais traitements ou de tortures lors d'arrestation ou de détention¹²⁰. Ces tortures seraient pratiquées afin d'obtenir des aveux¹²¹. Ces acteurs soulignent l'impunité du personnel pénitentiaire¹²². En effet, même si des cas de mauvais traitements ou de torture en détention ont fait l'objet de poursuites judiciaires, la justice ne les a sanctionnés que par des versements de dommages et intérêts¹²³. Il convient toutefois de souligner qu'au plan disciplinaire, l'agent condamné est souvent démis de ses fonctions¹²⁴. Les acteurs susmentionnés ont également mis en exergue la baisse progressive du nombre et du montant des amendes qui sanctionnent ce type de comportements. En effet, alors que les amendes s'élevaient auparavant à un montant d'environ 10 000 dollars (environ 9 261 euros), elles ont été progressivement abaissées¹²⁵. Dans une affaire récente examinée par la justice, le montant de l'amende a été fixé à 200 dollars (environ 185 euros)¹²⁶. Selon des acteurs de la société civile, le gouvernement étant souvent contraint de régler lui-même ces amendes dès lors que les actes ont été commis par ses agents dans le cadre de leurs fonctions, la baisse de leur montant lui permet de préserver son budget¹²⁷. Des peines d'emprisonnement ont également été prononcées dans de rares cas médiatisés, mais les amendes demeurent les sanctions les plus courantes¹²⁸.

Par ailleurs, **l'accès aux prisons est soumis à de fortes restrictions**, ce qui était moins le cas auparavant¹²⁹. Selon un acteur de la société civile qui bénéficiait d'un accès assez facile aux lieux de détention, celui-ci est de plus en plus restreint depuis 2010. Ses demandes de visites, soumises à l'approbation des autorités compétentes, sont rarement accordées¹³⁰. Le bureau de l'Ombudsman, qui peut autoriser l'accès complet ou partiel aux prisons, n'opte jamais pour la première option¹³¹. Une organisation internationale a demandé à plusieurs reprises une réunion avec le responsable des centres pénitentiaires de Douchanbé, mais cet appel est resté sans réponse¹³². Lorsque les acteurs de la société civile et les médias ont demandé aux autorités judiciaires de justifier ces limitations, ces dernières ont répondu qu'elles ne souhaitent pas que des rapports négatifs soient publiés sur la situation qui prévaut actuellement en milieu carcéral¹³³. **Ce manque d'accès entrave le suivi de la situation pénitentiaire effectué par la société civile.** Un acteur international de la société civile prend l'exemple de mutineries qui ont eu lieu en mai 2019 dans la prison de la ville de Vakhdat (proche de Douchanbé), au cours de laquelle 29 détenus et 3 gardes pénitentiaires sont morts, pour illustrer cette situation¹³⁴. D'après la version officielle, un groupe de membres de l'organisation Etat islamique (EI), mené par Bekhruz Gulmurod¹³⁵, a tenté de s'évader. Les autorités expliquent qu'elles ont dû ouvrir le

¹¹⁹ Entretien avec une source gouvernementale, le 15 octobre 2019.

¹²⁰ Entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 15 octobre 2019.

¹²¹ *Ibid.*

¹²² *Ibid.*

¹²³ Entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 15 octobre 2019.

¹²⁴ *Ibid.*

¹²⁵ *Ibid.*

¹²⁶ *Ibid.*

¹²⁷ *Ibid.*

¹²⁸ *Ibid.*

¹²⁹ Entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 15 octobre 2019 ; entretien avec des sources diplomatiques, le 15 octobre 2019.

¹³⁰ Entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 15 octobre 2019.

¹³¹ Entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 15 octobre 2019 ; entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

¹³² Entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 15 octobre 2019.

¹³³ Entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019 ; entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 15 octobre 2019.

¹³⁴ Entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 14 octobre 2019.

¹³⁵ Bekhruz Gulmurod est le fils de l'ancien membre des forces spéciales tadjikes Gulmurod Khalimov, devenu par la suite l'un des cadres de l'EI. Entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 14 octobre 2019.

feu devant leur refus de se rendre. Une autre version officielle est celle d'un affrontement qui a eu lieu entre des membres de l'opposition et des membres de l'EI¹³⁶. En revanche, la version donnée par plusieurs sources journalistiques et des témoignages diffère de la version officielle¹³⁷. Selon certaines sources, les autorités ont invoqué ce prétexte pour éliminer des membres de l'opposition, dont des membres du PRIT incarcérés.¹³⁸ A la suite de cet épisode, les familles n'ont pas eu accès aux corps des défunts¹³⁹. Celles qui ont souhaité obtenir des informations plus précises ont été brutalement éconduites¹⁴⁰. Un autre exemple qui illustre l'opacité du domaine carcéral est celui de la mort de plusieurs détenus de la prison de Khoudjand (province de Soughd), lors de leur transfert à Douchanbé en juillet 2019. Selon la version officielle, la mort de ces détenus est liée à une ingestion de pain¹⁴¹. Cependant, certains représentants de la société civile constatent que sur les 130 prisonniers présents pendant ce transfert, les victimes étaient toutes accusées d'extrémisme ou d'opposition politique¹⁴². Des sources médiatiques remettent également en question la version officielle¹⁴³. Un acteur de la société civile cite le témoignage de certaines familles qui ont eu accès aux corps de leurs proches et qui ont déclaré qu'ils avaient été torturés¹⁴⁴. Des photographies des cadavres ont été publiées sur les réseaux sociaux¹⁴⁵. Selon un acteur de la société civile, après ces deux épisodes, les organisations de la société civile impliquées dans la surveillance du respect des droits humains en milieu carcéral ont à nouveau demandé un accès total aux prisons¹⁴⁶. Elles ont précisé que le respect de cette condition déterminerait la poursuite de leurs activités de surveillance de la radicalisation en détention effectuées au profit du gouvernement¹⁴⁷.

Les autorités tadjikes se défendent face à ces critiques en invoquant les **mesures prises pour surveiller le respect des droits humains dans les prisons**. A cet égard, le gouvernement a placé sous l'autorité de l'Ombudsman un groupe de surveillance, composé de 28 membres, représentant différents organes gouvernementaux, dont le bureau de l'Ombudsman, et des organisations de la société civile (*voir infra*)¹⁴⁸. Entre 2013 et 2019, ce groupe a mené 85 activités de surveillance dans différents établissements (prisons, centres de détentions, hôpitaux, etc.) afin de vérifier leur conformité avec les normes internationales (taille des cellules, qualité de la nourriture, etc.). Ces activités ont été menées auprès de 1 321 détenus. Selon un acteur gouvernemental, aucune atteinte aux droits de l'homme commise en milieu carcéral n'a été relevée au cours des entretiens réalisés avec ces détenus. Il précise que les entretiens avaient lieu à huis clos et que les détenus étaient choisis par les membres du groupe de surveillance. Les entretiens se basaient sur deux types de questionnaires composés chacun d'une soixantaine de questions. Le bureau de l'Ombudsman vérifie également si des atteintes aux droits de l'homme ont été relevées lors de l'arrestation et de la détention par le biais d'autres questionnaires. Bien que ces questionnaires ne soient pas publics, ils font l'objet d'un rapport annuel publié sur le site web du bureau de l'Ombudsman depuis 2014, ainsi que sur celui de la *Civil Society Coalition against Torture and impunity in Tajikistan*¹⁴⁹. Ce type de surveillance est appliqué aux prisons mais également aux centres de détention pour jeunes délinquants¹⁵⁰. Selon un acteur de la société civile, toutefois, les visites réalisées afin d'évaluer la situation des détenus sont convenues et leurs résultats ne correspondent pas à la réalité¹⁵¹.

¹³⁶ Entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 14 octobre 2019.

¹³⁷ *Ibid.*

¹³⁸ *Ibid.*

¹³⁹ *Ibid.*

¹⁴⁰ *Ibid.*

¹⁴¹ *Ibid.*

¹⁴² Entretien avec un spécialiste sur les questions d'extrémisme à Douchanbé, le 15 octobre 2019 ; entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, 16 octobre 2019.

¹⁴³ RFE/RL, « Bad bread ? Dead Tajik prisoners' relatives suspicious of 'food poisoning explanation' », 09/07/2019, [url](#) ; Eurasianet, « Tajikistan hit again with mass deaths among prisoners », 08/07/2019, [url](#) ; Central Asian Bureau for Analytical Reporting (CABAR), « Fourteen Tajik Prisoners dead : mother of the deceased does not believe in Authorities' explanation », 09/07/2019, [url](#)

¹⁴⁴ Entretien avec un spécialiste sur les questions d'extrémisme à Douchanbé, le 16 octobre 2019 ; entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

¹⁴⁵ Entretien avec un spécialiste sur les questions d'extrémisme à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

¹⁴⁶ Entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 15 octobre 2019.

¹⁴⁷ *Ibid.*

¹⁴⁸ Entretien avec une source gouvernementale, le 15 octobre 2019.

¹⁴⁹ Coalition against torture, Bureau of Human Rights and Rule of Law, Ombudsman, « Report on pilot visits to closed facilities in Tajikistan », 2015, 121 p., [url](#)

¹⁵⁰ Entretien avec une source gouvernementale, le 15 octobre 2019.

¹⁵¹ Entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 17 octobre 2019.

3.2. Le service militaire

Le service militaire, d'une durée de deux ans, est obligatoire pour les jeunes hommes âgés de 18 à 27 ans¹⁵². La conscription concerne ainsi chaque année 16 000 jeunes hommes, recrutés lors de deux sessions de deux mois (au printemps et à l'automne). Ces derniers, ainsi que leur famille, doivent en être notifiés par écrit. En outre, certains profils (étudiants, fils uniques, ou encore hommes mariés ayant plus d'un enfant) peuvent être exemptés ou bénéficier d'un sursis (allant parfois jusqu'à deux ans). Un acteur de la société civile a mentionné des cas d'enrôlements forcés¹⁵³. La source précitée estime en effet que **seules 30% des recrues ne pouvant pas bénéficier d'un sursis se sont présentées de leur plein gré après avoir été notifiées de leur obligation d'effectuer leur service militaire**¹⁵⁴. Certains étudiants ont été enrôlés de force¹⁵⁵. Certains jeunes sont également saisis directement lors de **rafles (oblava) qui ont lieu dans l'espace public**¹⁵⁶. Des personnes apatrides ont également pu se voir proposer un passeport en échange de leur participation au service militaire¹⁵⁷.

En outre, de nombreux cas de mauvais traitements, qui se produisent notamment lors de la première année de service au sein des forces armées, sont rapportés¹⁵⁸. Certains soldats sont morts à la suite de ces violences (tortures, suicides forcés)¹⁵⁹. Ces actes, lorsqu'ils font l'objet de poursuites judiciaires, sont généralement sanctionnés par des amendes dont le montant diminue au fil des ans¹⁶⁰. La justice ne montre aucune volonté de punir la chaîne de commandement, car elle considère qu'un militaire du rang s'engage volontairement et doit alors faire face à la mort sous toutes ses formes¹⁶¹. Des membres d'une ONG locale, qui enquêtaient sur les violences dans l'armée, ont été arrêtés, interrogés et battus à une date non précisée¹⁶².

3.3. Les réfugiés et apatrides

2 500 réfugiés sont enregistrés au Tadjikistan¹⁶³. La quasi-totalité d'entre eux sont de nationalité afghane¹⁶⁴. Certaines zones du pays sont interdites aux réfugiés¹⁶⁵. Face à la possibilité d'un afflux de ressortissants afghans, les autorités ont élaboré un plan d'accueil national, qui prévoit notamment une procédure d'accueil, de vérification d'identité, d'accès aux procédures de demande d'asile et de logement plus efficace¹⁶⁶. En effet, 300 réfugiés sont actuellement toujours en recherche de logement. Les autorités ont également enregistré 765 apatrides¹⁶⁷. Ces derniers sont principalement des **personnes qui possèdent des documents d'identité datant de la période soviétique (« red document »**¹⁶⁸¹⁶⁹. Un projet législatif est actuellement élaboré pour faciliter leur régularisation¹⁷⁰. Pour

¹⁵² Entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 16 octobre 2019 ; Entretien avec Right and Prosperity, le 17 octobre 2019.

¹⁵³ Entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

¹⁵⁴ *Ibid.*

¹⁵⁵ Entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 17 octobre 2019.

¹⁵⁶ *Ibid.* ; entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

¹⁵⁷ Entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 17 octobre 2019.

¹⁵⁸ Entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 16 octobre 2019 ; entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé le 17 octobre 2019.

¹⁵⁹ Entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

¹⁶⁰ *Ibid.*

¹⁶¹ *Ibid.*

¹⁶² *Ibid.*

¹⁶³ Entretien avec une source gouvernementale à Douchanbé, le 15 octobre 2019 ; entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

¹⁶⁴ *Ibid.*

¹⁶⁵ *Ibid.*

¹⁶⁶ *Ibid.*

¹⁶⁷ *Ibid.*

¹⁶⁸ Ce terme a été utilisé par plusieurs interlocuteurs non-gouvernementaux et gouvernementaux rencontrés par la délégation.

¹⁶⁹ Entretien avec une source gouvernementale à Douchanbé, le 15 octobre 2019 ; entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 17 octobre 2019 ; entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

¹⁷⁰ Entretien avec une source gouvernementale à Douchanbé, le 15 octobre 2019 ; entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 17 octobre 2019.

le moment, les décisions d'attribution de la nationalité sont prises au cas par cas¹⁷¹. Or, entre 20 000 et 40 000 personnes pourraient être concernées par cette situation¹⁷². Elles refusent de se manifester auprès des autorités par crainte de faire face à des condamnations ou à de lourdes amendes en raison de leur absence d'enregistrement. De son côté, le gouvernement affirme qu'elles ne seront pas sanctionnées¹⁷³. En effet, une amnistie est prévue dans le cadre de la nouvelle législation en cours de préparation¹⁷⁴. De nombreuses personnes apatrides sont présentes dans la province de Khatlon (sud)¹⁷⁵. Du fait de leur inexistence légale, ces apatrides ne peuvent pas, par exemple, obtenir de diplômes d'Etat, ou avoir accès à certains services publics et à la propriété¹⁷⁶.

4. Phénomènes de montée de l'extrémisme et de la radicalisation islamistes

4.1. Les causes de la radicalisation islamiste

La population tadjike musulmane est en majorité de rite hanafite¹⁷⁷. Cependant, entre 2003 et 2004, l'influence de la mouvance salafiste a pris de l'ampleur au Tadjikistan¹⁷⁸. Des imams salafistes prêchaient alors ouvertement dans les mosquées¹⁷⁹. Depuis l'interdiction de la mouvance salafiste en 2009, les autorités ont arrêté et condamné, à des peines allant de cinq à sept ans d'emprisonnement, plusieurs imams pour propagation de cette idéologie¹⁸⁰. Plusieurs mosquées ont également été fermées. Certains leaders religieux ont quitté le pays¹⁸¹. En 2010, les autorités ont également constitué des groupes de travail afin d'identifier les étudiants partis étudier l'islam à l'étranger, en Egypte et au Pakistan par exemple¹⁸². Des cellules salafistes sont toujours présentes dans le pays¹⁸³. Le ministère de l'Intérieur a exigé des imams qu'ils signalent aux autorités les personnes soupçonnées d'adhérer à l'idéologie salafiste¹⁸⁴.

Peu de sources publiques fiables permettent d'établir la répartition géographique et le profil des Tadjiks radicalisés au sein et en dehors du pays¹⁸⁵. Plusieurs motifs ont été évoqués au cours des entretiens réalisés par la délégation, dont la **précarité induite par le fort taux de chômage**¹⁸⁶, **l'absence d'ascenseur social**¹⁸⁷, **le contrôle excessif des activités religieuses par le gouvernement** (voir 4.4.)¹⁸⁸, ou encore le manque de connaissances¹⁸⁹ notamment lié à la **mauvaise qualité de l'éducation**

¹⁷¹ Entretien avec une source gouvernementale à Douchanbé, le 15 octobre 2019 ; entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 17 octobre 2019.

¹⁷² Entretien avec une source gouvernementale à Douchanbé, le 15 octobre 2019 ; entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

¹⁷³ Entretien avec une source gouvernementale à Douchanbé, le 15 octobre 2019 ; entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 17 octobre 2019 ; entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

¹⁷⁴ *Ibid.*

¹⁷⁵ Entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 17 octobre 2019.

¹⁷⁶ *Ibid.* ; entretien avec une source gouvernementale à Douchanbé, le 15 octobre 2019.

¹⁷⁷ Entretien avec une source gouvernementale à Douchanbé, le 15 octobre 2019 ; entretien avec un spécialiste sur les questions d'extrémisme à Douchanbé, le 16 octobre 2019 ; entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

¹⁷⁸ Entretien avec une source gouvernementale à Douchanbé, le 14 octobre 2019.

¹⁷⁹ *Ibid.*

¹⁸⁰ *Ibid.*

¹⁸¹ *Ibid.*

¹⁸² *Ibid.*

¹⁸³ Entretien avec des sources diplomatiques le 15 octobre 2019.

¹⁸⁴ Entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019 ; entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

¹⁸⁵ Entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 15 octobre 2019 ; entretien avec un spécialiste sur les questions d'extrémisme, le 16 octobre 2019, à Douchanbé ; entretien avec une source gouvernementale à Douchanbé, le 15 octobre 2019 ; entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

¹⁸⁶ Entretien avec un spécialiste sur les questions d'extrémisme à Douchanbé le 16 octobre 2019.

¹⁸⁷ Entretien avec des sources diplomatiques à Douchanbé le 15 octobre 2019 ; entretien avec un spécialiste sur les questions d'extrémisme à Douchanbé le 16 octobre 2019.

¹⁸⁸ Entretien avec un spécialiste sur les questions d'extrémisme à Douchanbé le 16 octobre 2019.

¹⁸⁹ Entretien avec une source gouvernementale à Douchanbé, le 15 octobre 2019 ; entretien avec une source gouvernementale à Douchanbé, le 14 octobre 2019.

scolaire et religieuse, surtout dans les milieux ruraux¹⁹⁰. A ce sujet, selon un acteur de la société civile à Douchanbé, l'éducation est un domaine qui s'est profondément dégradé et le gouvernement n'est plus en mesure d'assurer un cursus solide et harmonisé à l'échelle nationale. De ce fait, l'éducation religieuse, directement intégrée à ce cursus, s'en retrouve affectée. En effet, les autorités peinent à proposer un programme éducatif permettant de lutter contre certains discours religieux véhiculés soit dans des lieux de culte, soit sur les réseaux sociaux¹⁹¹, de plus en plus accessibles et difficiles à contrôler.

Ces facteurs constituent également des motifs de départ, surtout de jeunes, vers la Russie.¹⁹² Ainsi, selon plusieurs sources gouvernementales et de la société civile, la **majorité des personnes radicalisées ont connu dans leur trajectoire de vie une période d'émigration en Russie**¹⁹³. En effet, d'après un acteur de la société civile, environ 80% des profils recrutés l'ont été pendant ou après un passage en Russie¹⁹⁴. Selon des sources gouvernementales, les travailleurs tadjiks entrent donc en contact avec des mouvances radicales sur le territoire russe et sont ensuite susceptibles d'être recrutés par ces groupes. A leur retour au Tadjikistan, ils sont à nouveau approchés par des groupes radicaux, notamment par le biais des réseaux sociaux¹⁹⁵. Sur le territoire tadjik, les **régions de Khatlon (sud) et de Soughd (nord)** sont citées comme étant principalement concernées par le phénomène¹⁹⁶. Un acteur international de la société civile évoque le cas de certains villages [non précisés] de ces régions au sein desquels une personne par famille est partie combattre dans des zones de conflit, notamment en Syrie ou en Irak¹⁹⁷.

4.2. Ampleur du phénomène

Entre 2014 et 2016, les autorités tadjikes étaient fortement préoccupées par la montée de la radicalisation parmi les ressortissants du pays¹⁹⁸. Selon une source gouvernementale, le phénomène est **actuellement dans une phase de diminution**¹⁹⁹.

L'arsenal juridique relatif à l'extrémisme et au terrorisme s'est développé à la suite de la guerre civile (1992-1997)²⁰⁰. Plusieurs sources relèvent le **caractère vague des définitions du terrorisme et de l'extrémisme** qui y sont inscrites²⁰¹. Dès lors, elles peuvent recouvrir des actes qui n'en font pas partie²⁰². Par ailleurs, il n'existe pas de statistiques officielles précises²⁰³ au sujet des ressortissants

¹⁹⁰ Entretien avec un spécialiste sur les questions d'extrémisme à Douchanbé, le 16 octobre 2019 ; entretien avec une source gouvernementale à Douchanbé, le 14 octobre 2019.

¹⁹¹ Entretien avec une source gouvernementale à Douchanbé, le 15 octobre 2019.

¹⁹² Entretien avec une organisation internationale, le 16 octobre 2019.

¹⁹³ Entretien avec une source gouvernementale à Douchanbé, le 15 octobre 2019 ; entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 15 octobre 2019 ; entretien avec une source gouvernementale à Douchanbé, le 15 octobre 2019 ; entretien avec des sources diplomatiques, le 15 octobre 2019.

¹⁹⁴ Entretien avec un spécialiste sur les questions d'extrémisme à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

¹⁹⁵ Entretien avec une source gouvernementale à Douchanbé, le 14 octobre 2019 ; entretien avec une source gouvernementale à Douchanbé, le 15 octobre 2019.

¹⁹⁶ Entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 14 octobre 2019.

¹⁹⁷ *Ibid.*

¹⁹⁸ Entretien avec une source gouvernementale à Douchanbé, le 15 octobre 2019 ; entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

¹⁹⁹ *Ibid.*

²⁰⁰ En 1999, la loi de lutte contre le terrorisme a été promulguée. Son article 3 le définit comme étant : « une violence ou une menace de violence contre des individus [...], des entités légales [...], la destruction ou la menace de destruction de propriétés ou de biens matériels [...] qui auraient pour conséquence la mort d'individus, la destruction partielle ou totale de propriétés, ou d'autres conséquences sociales dangereuses et qui sont mises en œuvre dans le but de porter atteinte à la sécurité publique, d'intimider la population, ou de contraindre un organe étatique à adopter une décision favorable aux terroristes ou de bénéficier à leurs besoins matériels illégaux, et (ou) de servir tout autre intérêt [...] ». La loi de 1999 a été complétée par la loi de lutte contre l'extrémisme de 2003.

²⁰¹ Entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 15 octobre 2019 ; entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 15 octobre 2019 ; entretien avec une autre organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

²⁰² Entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

²⁰³ Entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 15 octobre 2019.

tadjiks partis sur les territoires irakien et syrien entre 2014 et 2017 par exemple²⁰⁴. Les journalistes et les acteurs de la société civile ont relevé les difficultés, voire impossibilités, d'obtention d'informations sur les instructions en cours ou passées relatives à l'extrémisme ou au terrorisme²⁰⁵. **L'absence de définition précise de l'extrémisme et du terrorisme ainsi que la rareté des statistiques officielles publiées sur le sujet ne permettent pas d'appréhender correctement l'ampleur du phénomène**²⁰⁶.

Le seul indicateur du phénomène de radicalisation disponible est le nombre de condamnations pour « terrorisme »²⁰⁷. Ces condamnations concernent 700²⁰⁸ détenus²⁰⁹. Selon un acteur de la société civile, 2 000 détenus ont été condamnés pour extrémisme²¹⁰. Néanmoins, cet indicateur doit être relativisé du fait de l'utilisation de ces chefs d'accusation à l'encontre de certains opposants politiques²¹¹. Cette qualification est également parfois utilisée, à tort, à l'égard de certains contenus médiatiques ou ouvrages²¹². Par ailleurs, les condamnations pour ces motifs se basent sur les faits et ne distinguent pas les personnes qui ont relayé ou *liké* un contenu considéré comme faisant l'apologie du terrorisme par ignorance de celles qui sont radicalisées²¹³. Selon une source de la société civile, en 2018, neuf personnes ont été condamnées pour un *post* ou un *like* d'un contenu à caractère extrémiste sur les réseaux sociaux²¹⁴. Des acteurs de la société civile militent donc pour amender ces lois afin de revoir les définitions des notions qu'elles recouvrent et de préciser les contours de leur application²¹⁵.

4.3. Radicalisation en milieu carcéral

Les intervenants rencontrés sont unanimes sur la problématique de la radicalisation en milieu carcéral. Actuellement, et bien qu'il n'existe aucune statistique officielle ou source documentaire fiable, des sources gouvernementales rencontrées estiment que les prisons comptent **environ 2 000 détenus radicalisés**²¹⁶, ce qui correspond à environ un cinquième de la population carcérale du pays²¹⁷. Plusieurs sources soulignent l'absence de bâtiments distincts, dans lesquels les personnes radicalisées ou soupçonnées de l'être seraient placées, afin d'endiguer la propagation de la radicalisation en milieu carcéral²¹⁸. Malgré le souhait des autorités de séparer les détenus²¹⁹, le manque de moyens empêche la mise en place d'une telle mesure²²⁰. En outre, plusieurs sources internationales et de la société civile pointent le manque de formation du personnel pénitentiaire à ce sujet²²¹. En effet, aucune formation n'est dispensée pour détecter les comportements ou les matériaux relevant de l'extrémisme ou du terrorisme²²². De ce fait, les familles de certains détenus ont pu introduire ce type de matériel au sein

²⁰⁴ Entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019 ; entretien avec une source gouvernementale, le 15 octobre 2019.

²⁰⁵ Entretien avec un spécialiste sur les questions d'extrémisme à Douchanbé, le 16 octobre 2019 ; entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

²⁰⁶ Entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 15 octobre 2019.

²⁰⁷ *Ibid.*

²⁰⁸ Selon une source gouvernementale, 597 affaires sont liées à l'extrémisme. Entretien avec une source gouvernementale à Douchanbé, le 14 octobre 2019.

²⁰⁹ Entretien avec une source gouvernementale à Douchanbé, le 14 octobre 2019 ; entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 15 octobre 2019.

²¹⁰ Entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 15 octobre 2019.

²¹¹ Entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 15 octobre 2019 ; entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 15 octobre 2019.

²¹² Entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 15 octobre 2019.

²¹³ *Ibid.* ; entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé le 15 octobre 2019.

²¹⁴ Entretien avec un spécialiste sur les questions d'extrémisme à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

²¹⁵ *Ibid.*

²¹⁶ Entretien avec une source gouvernementale à Douchanbé, le 15 octobre 2019.

²¹⁷ Entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 15 octobre 2019.

²¹⁸ Entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 15 octobre 2019 ; entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 15 octobre 2019 ; entretien avec une source gouvernementale, le 15 octobre 2019.

²¹⁹ Entretien avec une source gouvernementale, le 15 octobre 2019.

²²⁰ Entretien avec une source gouvernementale à Douchanbé, le 15 octobre 2019 ; entretien avec une source gouvernementale le 15 octobre 2019 ; entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 15 octobre 2019 à Douchanbé.

²²¹ Entretien avec une organisation internationale à Douchanbé le 15 octobre 2019 à Douchanbé ; entretien avec un spécialiste sur les questions d'extrémisme à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

²²² *Ibid.*

des lieux de détention sans que cela ne soit décelé par les surveillants pénitentiaires²²³. Un acteur international de la société civile ajoute que ce phénomène a pris de l'ampleur et qu'il s'agit désormais d'un problème majeur pour les autorités pénitentiaires²²⁴.

Un travail collaboratif entre les autorités, représentées par le bureau de l'Ombudsman, et la société civile (Coalition contre la torture) a été mis en œuvre depuis 2013, et prévoyait dernièrement la rédaction d'un rapport visant à déceler des pistes d'amélioration concernant la prise en charge des personnes proches des mouvances terroristes ou radicalisées en milieu carcéral²²⁵.

Depuis la montée du phénomène de radicalisation en milieu carcéral, les autorités pénitentiaires sont plus ouvertes au dialogue et aux recommandations qui émanent de la société civile²²⁶. Un projet qui consiste à placer des prisonniers sous observation d'experts internationaux pendant quelques jours est, par exemple, actuellement à l'étude²²⁷. Un autre projet de lutte contre la radicalisation, en lien avec le ministère de la justice et le département des prisons, prévoit un programme de réhabilitation qui comprend un soutien médical et psychologique ainsi qu'un programme de réinsertion²²⁸, dans des centres de détention pour femmes à Douchanbé et à Khoudjand²²⁹. Une organisation internationale rencontrée lors de la mission a pu visiter ces centres afin d'attester des bonnes pratiques du personnel, des avancées en termes de réhabilitation des détenus, de leur accès aux soins ou encore de leur sécurité²³⁰. Ces visites devaient mener à la remise aux autorités d'un rapport d'observations, formulant notamment des recommandations, en novembre 2019²³¹.

4.4. Les mesures de lutte contre la radicalisation

➤ Le contrôle accru des activités religieuses

Le gouvernement a renforcé son contrôle des pratiques religieuses musulmanes et le justifie par sa volonté de lutter contre le terrorisme²³². L'accès aux mosquées a été limité. Par exemple, depuis 2011, les jeunes de moins de 18 ans n'ont pas le droit d'assister à la prière du vendredi²³³. En outre, seules les personnes âgées de plus de 45 ans peuvent participer au pèlerinage à la Mecque²³⁴. Les autorités encouragent également ces personnes, à travers des émissions télévisées, des annonces publiées dans les journaux ou des messages publiés sur des forums, à investir la somme qu'elles préoyaient de dépenser pour le pèlerinage dans des projets sociaux²³⁵. Le régime a également instauré un quota qui limite la participation au *hajj*²³⁶. Les autorités luttent également contre les signes d'appartenance religieuse : intimidation des personnes qui portent une barbe et interdiction de certains vêtements (*hijab/niqab/burqa* par exemple)²³⁷.

²²³ *Ibid.*

²²⁴ Entretien avec un spécialiste sur les questions d'extrémisme à Douchanbé à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

²²⁵ Entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 15 octobre 2019.

²²⁶ Entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 15 octobre 2019.

²²⁷ *Ibid.*

²²⁸ *Ibid.*

²²⁹ *Ibid.*

²³⁰ *Ibid.*

²³¹ OSCE, OSCE programme Office in Dushanbe, « OSCE supports the first penitentiary reform forum of Tajikistan focused on development of prison system », publié le 20 novembre 2019.

²³² Entretien avec une source gouvernementale, le 15 octobre 2019 ; entretien avec une autre source gouvernementale à Douchanbé, le 14 octobre 2019 ; entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

²³³ Entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 15 octobre 2019.

²³⁴ Entretien avec une source gouvernementale à Douchanbé, le 14 octobre 2019.

²³⁵ *Ibid.*

²³⁶ *Ibid.*

²³⁷ Entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019 ; entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

Ayant également identifié le manque de connaissances comme facilitant la radicalisation, un programme d'éducation standardisé des imams est à l'étude²³⁸. Les imams, agréés par le gouvernement²³⁹ et placés sous l'égide du Comité des affaires religieuses, sont désormais soumis à des examens qui évaluent leurs connaissances²⁴⁰. Leurs prêches sont surveillés²⁴¹. Ils doivent également participer à des réunions organisées par le gouvernement sur la radicalisation²⁴². De surcroît, les *madrasas* et les mosquées doivent désormais avoir un programme approuvé par le gouvernement²⁴³. S'il n'existe pas de liste précise de supports considérés comme extrémistes ni de liste de sites web extrémistes, une liste officielle des organisations extrémistes ou terroristes a été élaborée²⁴⁴. L'absence de définition juridique précise de l'extrémisme ou du terrorisme permet au gouvernement de l'élargir (voir 4.2.).

Les lieux de cultes sont également surveillés. 4 000 mosquées sont enregistrées auprès du Comité des affaires religieuses²⁴⁵. Des caméras ont été placées par les autorités dans les mosquées afin de filmer les prêches et surveiller leur fréquentation²⁴⁶. En outre, l'accès croissant à Internet et la complexité liée au contrôle des publications donnent lieu à une **importante circulation de matériaux radicaux sur des sites web et les réseaux sociaux**²⁴⁷. A ce sujet, une source gouvernementale donne l'exemple du réseau social russe *Odnoklassniki* (Одноклассники)²⁴⁸. Les autorités ont donc également mis en place une cybersurveillance²⁴⁹. Selon une source gouvernementale, plus de 25 sites web accusés d'avoir relayé l'idéologie de l'EI ont été bloqués²⁵⁰. Des chaînes sur le portail YouTube ont également été interdites²⁵¹.

Par ailleurs, certaines **organisations religieuses, dont celle des témoins de Jéhovah, ont été interdites**. Des sources diplomatiques l'expliquent par la volonté du gouvernement de lutter contre le prosélytisme, incarnée par le durcissement de la loi de mars 2009 sur la religion et les amendements de février 2010²⁵². Les autorités ont ainsi saisi un stock de 10 000 bibles d'une association chrétienne²⁵³, opération qu'elles ont expliquée par le faible nombre de fidèles chrétiens au Tadjikistan qui ne justifiait pas une commande d'une telle ampleur, la regardant ainsi comme une opération de prosélytisme²⁵⁴.

➤ Actions de prévention

Le gouvernement renforce également sa présence au niveau local. D'après un acteur international de la société civile, les dirigeants religieux locaux sont désormais perçus comme étant des relais du gouvernement auprès de la population locale. Des ateliers de sensibilisation, des forums et des groupes de discussion sur les dangers des discours extrémistes, auxquels participent différentes personnalités locales (notables, anciens, représentants des autorités locales, activistes, directeurs d'écoles), ont été

²³⁸ Entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 15 octobre 2019.

²³⁹ Entretien avec une source gouvernementale à Douchanbé, le 14 octobre 2019 ; entretien avec une source gouvernementale, le 15 octobre 2019.

²⁴⁰ Entretien avec un spécialiste sur les questions d'extrémisme à Douchanbé, le 16 octobre 2019 ; entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 16 octobre 2019 ; entretien avec une source gouvernementale, le 15 octobre 2019 ; entretien avec une autre source gouvernementale à Douchanbé, le 14 octobre 2019.

²⁴¹ Entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 14 octobre 2019 ; entretien avec des sources diplomatiques, le 15 octobre 2019.

²⁴² Entretien avec une source gouvernementale, le 15 octobre 2019.

²⁴³ Entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 15 octobre 2019.

²⁴⁴ Entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

²⁴⁵ Entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 16 octobre 2019 ; entretien avec une source gouvernementale, le 15 octobre 2019.

²⁴⁶ Entretien avec une source gouvernementale, le 15 octobre 2019.

²⁴⁷ Entretien avec une autre source gouvernementale à Douchanbé le 14 octobre 2019.

²⁴⁸ *Ibid.*

²⁴⁹ *Ibid.*

²⁵⁰ *Ibid.*

²⁵¹ *Ibid.*

²⁵² Entretien avec des sources diplomatiques, le 15 octobre 2019.

²⁵³ Entretien avec une source gouvernementale à Douchanbé, le 14 octobre 2019 ; entretien avec des sources diplomatiques, le 15 octobre 2019.

²⁵⁴ Entretien avec des sources diplomatiques, le 15 octobre 2019.

mis en place²⁵⁵. Des membres des services de sécurité y participent également²⁵⁶. Cependant, les autorités peinent à identifier des relais dans les régions frontalières (dans la partie méridionale du pays qui jouxte l'Afghanistan, mais également dans les zones frontalières avec l'Ouzbékistan et le Kirghizstan) dans lesquelles leur champ d'action est déjà limité du fait de la porosité des frontières et des enjeux sécuritaires²⁵⁷.

Le gouvernement et certains acteurs de la société civile essayent également de diffuser un discours alternatif relatif à l'islam. Un acteur de la société civile indique par exemple qu'il existe une réelle volonté gouvernementale d'apporter une meilleure compréhension de l'islam, notamment à travers la création de sites web de référence destinés à répondre aux questionnements des fidèles²⁵⁸. De leur côté, les acteurs de la société civile travaillent auprès des populations locales, jeunes et imams, à travers des ateliers de prévention, et tentent de diffuser un discours alternatif en donnant par exemple de la visibilité aux imams sur les réseaux sociaux²⁵⁹.

➤ Mesures de réhabilitation des détenus

Dans le cadre de la lutte contre la radicalisation en milieu carcéral, un projet, qui prévoit la mise en place d'un soutien médical et psychologique auprès des détenus et programme leur réinsertion, a été élaboré par le ministère de la justice et le département des prisons²⁶⁰. Il est testé dans des centres de détention pour femmes à Douchanbé et Khoudjand (voir 3.1.)²⁶¹. Selon une source gouvernementale, 200 personnes considérées comme étant radicalisées ont ainsi pu être réhabilitées et revenir au sein de leur communauté sans être soumises à une étroite surveillance²⁶². Une autre source gouvernementale cite l'exemple de six personnes, anciennement radicalisées, revenues dans leur district d'origine d'Isfara (province de Soughd)²⁶³. Selon les autorités, elles sont retournées auprès de leurs familles respectives et n'ont pas été placées sous surveillance²⁶⁴. Cependant, une source de la société civile précise que les anciens détenus sont marginalisés et confrontés à des difficultés en termes d'emploi (les employeurs craignent notamment d'être à leur tour surveillés) ou de récupération de leurs documents d'identité²⁶⁵. Un interlocuteur de la société civile rapporte, par exemple, que les anciens détenus ne récupèrent pas automatiquement à leur sortie de prison les documents d'identité qui leur ont été confisqués lors de leur incarcération²⁶⁶. Ils sont donc uniquement en possession d'un document d'ex-détenu, ce qui contribue à leur marginalisation²⁶⁷.

4.5. Le rapatriement de ressortissants tadjiks d'Irak et de Syrie

D'après des sources gouvernementales, actuellement 500 personnes (femmes et enfants), soupçonnées de liens avec des organisations terroristes, sont détenues à l'étranger²⁶⁸. Certaines le sont en Irak²⁶⁹. Selon une source internationale, il n'y a pas de Tadjiks détenus en Syrie. En revanche, certains ressortissants se trouvent dans des camps de réfugiés sur le territoire de ce pays²⁷⁰. D'après

²⁵⁵ Entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 14 octobre 2019 ; entretien avec une source gouvernementale à Douchanbé, le 15 octobre 2019 ; entretien avec une source gouvernementale à Douchanbé, le 14 octobre 2019.

²⁵⁶ Entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 14 octobre 2019 ; entretien avec des sources diplomatiques, le 15 octobre 2019 ; entretien avec une source gouvernementale, le 15 octobre 2019.

²⁵⁷ Entretien avec des sources diplomatiques à Douchanbé, le 15 octobre 2019.

²⁵⁸ Entretien avec un spécialiste sur les questions d'extrémisme à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

²⁵⁹ *Ibid.*

²⁶⁰ Entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 15 octobre 2019.

²⁶¹ *Ibid.*

²⁶² Entretien avec une source gouvernementale à Douchanbé, le 15 octobre 2019.

²⁶³ *Ibid.*

²⁶⁴ *Ibid.*

²⁶⁵ Entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

²⁶⁶ *Ibid.*

²⁶⁷ *Ibid.*

²⁶⁸ Entretien avec une source gouvernementale à Douchanbé, le 14 octobre 2019.

²⁶⁹ Entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 14 octobre 2019.

²⁷⁰ *Ibid.*

des statistiques détenues par des acteurs de la société civile, il y aurait encore 1 700 Tadjiks en Syrie (femmes et enfants)²⁷¹. Les autorités tentent d'organiser leur retour sur le territoire tadjik²⁷².

D'après les statistiques officielles, en 2016 et 2017, une centaine de personnes sont revenues de Syrie volontairement²⁷³. Elles ont été soumises à des entretiens portant sur des questions sécuritaires. Les adultes peuvent être soumis à une procédure judiciaire lorsqu'ils ont commis des actes terroristes, ou renvoyés auprès de leur famille, lorsque les autorités jugent qu'ils ne constituent pas une menace à l'ordre public²⁷⁴. Selon une source gouvernementale, ils ne font alors plus l'objet de surveillance²⁷⁵. Selon une source de la société civile, ils continuent à être interrogés et sont contraints de rester dans leur région d'origine²⁷⁶. Des mineurs ont également été rapatriés²⁷⁷. En effet, un plan pilote concernant le rapatriement de quatre enfants a été appliqué en 2018²⁷⁸. Le 30 avril 2019, 84 autres mineurs sont revenus au Tadjikistan avec l'aide du gouvernement irakien et du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF)²⁷⁹. Ils ont tout d'abord été placés dans le centre « Harangon » (district de Varzob, province de Karoteguïn)²⁸⁰. Selon les autorités, ils ont alors bénéficié d'un accompagnement psychologique et médical²⁸¹. Puis, pendant les trois premiers mois de leur retour, ils ont été confiés à différents ministères en fonction de leur âge : ministère de la santé pour les enfants de moins de 7 ans²⁸² qui a autorisé une visite mensuelle de leurs familles ; ministère de l'éducation pour les jeunes âgés de 7 à 16 ans²⁸³ ; et ministère du travail pour ceux ayant moins de 18 ans²⁸⁴. Les familles n'ont pas obtenu plus d'informations sur la prise en charge de ces mineurs²⁸⁵. Certaines familles n'ont pas pu avoir accès à leurs enfants²⁸⁶. Peu d'informations ont été relayées à leur sujet²⁸⁷. Les jeunes sont enregistrés. Les autorités les surveillent afin de voir s'ils appartiennent à des cellules dormantes²⁸⁸.

Les familles des personnes revenues des zones de conflits précitées, ainsi que celles des personnes condamnées pour terrorisme ou extrémisme, sont étroitement surveillées²⁸⁹. Elles sont convoquées par les services de sécurité qui peuvent également se rendre à leur domicile²⁹⁰. Leurs téléphones sont placés sur écoute. La surveillance est renforcée grâce aux relais gouvernementaux

²⁷¹ Entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 15 octobre 2019.

²⁷² Entretien avec une source gouvernementale à Douchanbé, le 14 octobre 2019.

²⁷³ *Ibid.*

²⁷⁴ Entretien avec une source gouvernementale à Douchanbé, le 14 octobre 2019 ; entretien avec une source gouvernementale à Douchanbé, le 15 octobre 2019 ; entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 16 octobre 2019 ; entretien avec un spécialiste sur les questions d'extrémisme à Douchanbé, le 16 octobre 2019 ; entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

²⁷⁵ Entretien avec une source gouvernementale à Douchanbé, le 15 octobre 2019.

²⁷⁶ Entretien avec un spécialiste sur les questions d'extrémisme à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

²⁷⁷ Entretien avec une source gouvernementale à Douchanbé, le 15 octobre 2019.

²⁷⁸ Entretien avec une autre source gouvernementale, le 15 octobre 2019.

²⁷⁹ Entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 15 octobre 2019 ; entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 14 octobre 2019 ; entretien avec une source gouvernementale, le 15 octobre 2019 ; entretien avec une autre source gouvernementale à Douchanbé, le 14 octobre 2019 ; entretien avec un spécialiste sur les questions d'extrémisme à Douchanbé, le 16 octobre 2019 ; entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019 ; entretien avec des sources diplomatiques, le 15 octobre 2019.

²⁸⁰ Entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019 ; entretien avec une source gouvernementale à Douchanbé, le 15 octobre 2019 ; entretien avec un spécialiste sur les questions d'extrémisme à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

²⁸¹ Entretien avec une source gouvernementale à Douchanbé, le 15 octobre 2019 ; entretien avec une autre source gouvernementale à Douchanbé, le 14 octobre 2019.

²⁸² La source précise que ces enfants étaient placés à l'orphelinat n°2 de Douchanbé. Entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 14 octobre 2019.

²⁸³ Les sources précisent qu'ils ont été placés dans différents internats et écoles. Entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 14 octobre 2019 ; entretien avec un spécialiste sur les questions d'extrémisme à Douchanbé, le 16 octobre 2019 ; entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

²⁸⁴ Entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 14 octobre 2019.

²⁸⁵ Entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 17 octobre 2019 ; entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 14 octobre 2019.

²⁸⁶ *Ibid.*

²⁸⁷ Entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 15 octobre 2019.

²⁸⁸ Entretien avec une source gouvernementale à Douchanbé, le 15 octobre 2019.

²⁸⁹ Entretien avec un spécialiste sur les questions d'extrémisme à Douchanbé le 16 octobre 2019 ; entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 14 octobre 2019.

²⁹⁰ Entretien avec une organisation internationale à Douchanbé, le 14 octobre 2019.

locaux présents dans les comités de quartier (*Mahalla*)²⁹¹. Cependant, selon une source non gouvernementale, la signalisation de cas problématiques est moins courante dans les villages où les liens interpersonnels et la solidarité sont plus forts²⁹². Les familles sont également **utilisées pour faire revenir leurs proches sur le territoire tadjik**²⁹³(voir aussi à ce sujet 1.4.).

4.6. Une possible coopération entre le Tadjikistan et la Russie

Etant donné le nombre important de ressortissants tadjiks sur le territoire russe, certains acteurs de la société civile soupçonnent l'existence d'une coopération entre leur pays d'origine et leur pays d'accueil s'agissant de leur surveillance. En effet, des cas de disparition de personnes revenues de Russie après avoir été convoquées par les services de sécurité en raison de suspicions d'activités de recrutement pour le compte de groupes terroristes ont été rapportés²⁹⁴. Un acteur de la société civile mentionne le cas de ressortissants tadjiks originaires de la ville de Faizobod (province de Karotegin), qui ont disparu après être rentrés au Tadjikistan et s'être installés à Douchanbé²⁹⁵.

²⁹¹ Entretien avec un spécialiste sur les questions d'extrémisme à Douchanbé, le 16 octobre 2019 ; entretien avec une source journalistique à Douchanbé, le 16 octobre 2019 ; entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

²⁹² Entretien avec une organisation de défense des droits de l'homme à Douchanbé, le 16 octobre 2019.

²⁹³ Entretien avec une source gouvernementale à Douchanbé, le 14 octobre 2019.

²⁹⁴ *Ibid.*

²⁹⁵ *Ibid.*

Bibliographie

OFPRA

DIDR, « Tadjikistan : le Groupe 24 (Guruhi 24) », OFPRA, 16/04/2020, https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/1903_tjk_groupe_24.pdf

Organisations non gouvernementales

CPJ, « Tajik authorities revoke press accreditation of RFE/RL reporter Barotali Nazarov », 01/07/2019, <https://cpj.org/2019/07/tajik-authorities-revoke-press-accreditation-of-rf.php>

Amnesty International, « Tajikistan : Release of independent journalist a rare victory for freedom of expression », 22/08/2018, <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2018/08/tajikistan-release-of-independent-journalist-a-rare-victory-for-freedom-of-expression/>

Coalition against torture, Bureau of Human Rights and Rule of Law, Ombudsman, « Report on pilot visits to closed facilities in Tajikistan », 2015, 121 p., http://notorture.tj.org/sites/default/files/articles/2016/files/report_on_the_results_on_visiting_closed_institutions_-_2_phase_1.pdf

Groupe d'opposition

Guruhi 24, *He asked for protection, not deportation*, 01/03/2019, <https://guruhi24.net/language/en/he-asked-for-protection-not-deportation/>

Médias

Courrier international, « Tadjikistan : des législatives acquises au pouvoir, l'opposition neutralisée », 01/03/2020, <https://www.courrierinternational.com/depeche/tadjikistan-des-legislatives-acquises-au-pouvoir-lopposition-neutralisee.afp.com.20200301.doc.1ph3qw.xml>

RFE/RL, « Bad bread? Dead Tajik prisoners' relatives suspicious of 'food poisoning explanation' », 09/07/2019, <https://www.rferl.org/a/tajik-prisoners-relatives-suspicious-of-food-poisoning-deaths/30046138.html>

Central Asian Bureau for Analytical Reporting (CABAR), « Fourteen Tajik Prisoners dead: mother of the deceased does not believe in Authorities' explanation », 09/07/2019, <https://cabar.asia/en/fourteen-tajik-prisoners-dead-mother-of-the-deceased-does-not-believe-in-authorities-explanation/>

Eurasianet, « Tajikistan hit again with mass deaths among prisoners », 08/07/2019, <https://eurasianet.org/tajikistan-hit-again-with-mass-deaths-among-prisoners>

The Diplomat, « Tajikistan's Human Rights Record up for Review », 04/07/2019, <https://thediplomat.com/2019/07/tajikistans-human-rights-record-up-for-review/>

Radio Ozodi, « «Фабрика троллей» Таджикистана: главные лица и исполнители. Расследование Радио Озоди » (« « Trolls factory » du Tadjikistan : les personnages principaux et leurs interprètes. Enquête de Radio Ozodi »), 07/05/2019, <https://rus.ozodi.org/a/29926413.html>

CHAPITRE 2 : KAZAKHSTAN



*La tour Bayterek, emblème de la capitale Noursoultan
(source : DIDR)*

Avertissement

Cette partie ne prétend pas être une étude exhaustive de tous les phénomènes liés aux problématiques évoquées. Elle ne reflète pas la position de l'OFPPRA, mais uniquement celle des interlocuteurs rencontrés lors de cette mission. Certains des informations recueillies n'ont pas pu être recoupées, certains des rendez-vous sollicités notamment auprès des autorités n'ayant pas pu être obtenus, faute de réponse de leur part ou du fait de leur refus d'aborder les sujets souhaités.

Par ailleurs, pour des raisons de sécurité, à leur demande, les noms de certains interlocuteurs de la mission et/ou de leur organisation ne sont pas mentionnés dans cette partie.

1. Situation politique

1.1. Absence d'opposition structurée

Actuellement, **l'opposition politique, sous une forme structurée et organisée, n'existe pas au Kazakhstan**²⁹⁶. Depuis les élections législatives de mars 2016, seuls trois partis²⁹⁷ siègent à la chambre basse du parlement (*Mazhilis*) : le parti présidentiel *Nour Otan* (78,5% des députés)²⁹⁸, le Parti communiste du Kazakhstan (*Communist People's Party of Kazakhstan*, CPPK) et le parti démocrate libéral *Ak Jol*. Selon plusieurs sources journalistique et spécialisée, ces partis poursuivent en réalité les mêmes intérêts politiques et soutiennent le gouvernement²⁹⁹. Il n'y a donc **pas d'opposition au parlement**³⁰⁰. Par ailleurs, la jeunesse est faiblement mobilisée, si on la compare à la jeunesse kirghize par exemple³⁰¹. Le groupe d'experts de l'université Nazarbaïev donne l'exemple de leur établissement dans lequel ils ne voient pas d'opposition³⁰². Ils ajoutent que les étudiants ont parfois peur de perdre leur place à l'université³⁰³.



Palais présidentiel « Ak Orda », Noursoultan
(source : DIDR)

Les principaux freins à la structuration d'une opposition politique sont les conditions de création et d'enregistrement d'un parti politique. Autrefois, il fallait présenter 500 signatures pour pouvoir créer un parti³⁰⁴. Désormais, selon la loi sur les partis politiques³⁰⁵, une organisation doit réunir 40 000

²⁹⁶ Entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019 ; entretien avec Inga Imanbay, journaliste au KIBHR, à Almaty, le 22 octobre 2019 ; entretien avec un journaliste de Radio Azzatyk, à Almaty, le 22 octobre 2019.

²⁹⁷ Selon le site web du *Mazhilis* (chambre basse du parlement), sur les 107 députés qui y siègent, 84 sont du parti Nour-Otan, 7 du parti AK Zhol, 7 du Parti communiste du Kazakhstan, et 9 députés représentent l'Assemblée des Peuples. Se reporter à la section « généralités » de la partie consacrée aux nationalités du présent rapport pour avoir plus d'informations sur cette Assemblée. Kazakhstan, Mazhilis of the Parliament, « History of the Mazhilis », s. d., [url](#) ; entretien avec Ahmet Muradov, député tchéchène du Parlement et membre du comité relatif à l'écologie et la gestion des ressources naturelles, à la Maison de l'Amitié de Nour-Soultan, le 25 octobre 2019.

²⁹⁸ Le parti majoritaire Nour-Otan (« Rayon de soleil de la patrie ») est le parti de l'ancien président Noursoultan Nazarbaïev, qui est toujours à sa tête. Il est également le parti de l'actuel président Kassym-Jomart Tokaïev.

²⁹⁹ The diplomat, « Understanding Kazakhstan's politics », 05/05/2015, [url](#) ; Carnegie endowment for international peace, « Background on Nur Otan Party », 05/04/2012, [url](#)

³⁰⁰ Entretien avec des représentants de l'ONG *International Legal Initiative* (ILI) à Almaty, le 18 octobre 2019.

³⁰¹ Entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

³⁰² *Ibid.*

³⁰³ *Ibid.*

³⁰⁴ Entretien avec des représentants de l'ONG *International Legal Initiative* (ILI), à Almaty le 18 octobre 2019.

³⁰⁵ Kazakhstan, Parlement, « Law on political parties », 15/07/2002, [url](#)

signatures afin d'être enregistrée, et doit être présente dans les différents *oblast* (régions)³⁰⁶. En effet, selon la section 1 de l'article 6 de la loi sur les partis politiques : « Un parti politique doit être créé à l'initiative d'un groupe de citoyens de la République du Kazakhstan d'au moins 1 000 personnes, qui convoquent un congrès constitutif (conférence) du parti politique, et qui représentent deux tiers des régions, villes d'importance et capitale du pays. »³⁰⁷. En outre, selon la section 6 de l'article 10 de cette même loi : « Pour être enregistré, un parti politique doit comprendre au moins 40 000 membres, représentant les unités structurelles (branches et bureaux de représentation) du parti dans toutes les régions, villes d'importance républicaine et capitale avec au moins 600 membres dans chacune d'elles. »³⁰⁸. **Cette loi freine donc la création de partis d'opposition**³⁰⁹. L'exemple le plus flagrant cité par les sources rencontrées est celui du Parti communiste historique du Kazakhstan (*Communist Party of Kazakhstan*, CPK)³¹⁰ qui n'est pas parvenu à rassembler ces 40 000 signatures et n'existe donc pas, de droit, dans la vie politique³¹¹. Un grand nombre de mouvements demandent donc actuellement au gouvernement de modifier cette mesure d'enregistrement³¹². La **mobilisation politique s'exprime plutôt sous la forme d'initiatives individuelles**³¹³. Le groupe d'experts de l'université Nazarbaïev donne l'exemple d'une étudiante qui arborait une casquette sur laquelle était inscrit un slogan politique. Toujours selon cette source, elle n'a pas été menacée ou intimidée alors qu'elle a été vue par le président de l'université³¹⁴.

Bien que son activité soit interdite sur le territoire, le parti **Choix démocratique pour le Kazakhstan (DVK)** est toujours actif³¹⁵. Il est considéré comme un parti extrémiste par les autorités³¹⁶. Son leader, Mukhtar Ablyazov, le dirige depuis l'étranger³¹⁷. Il appelle la population à manifester contre les autorités gouvernementales à travers diverses chaînes du portail *YouTube*³¹⁸. Les membres du DVK présents sur le territoire constituent également un relai pour la diffusion de ses idées³¹⁹. Ils sont poursuivis³²⁰ et condamnés pour extrémisme³²¹, ou harcelés par la police³²². Selon Inga Imanbay, journaliste au KIBHR, l'arrivée de Kassym-Jomart Tokaïev peut faire évoluer la situation dans le sens d'une plus grande tolérance vis-à-vis des membres de ce parti³²³. Elle ajoute cependant que leurs activités resteront extrêmement contrôlées et les assignations à résidence continueront³²⁴.

De manière générale, l'espace d'expression politique et médiatique est restreint, voire inexistant³²⁵. Selon une source médiatique, lorsque les journalistes voulaient couvrir les manifestations en 2019, des agents des services de sécurité masqués disposaient des parapluies devant les objectifs de leurs appareils photographiques pour qu'ils ne puissent pas rendre compte de la situation³²⁶. Cette

³⁰⁶ Entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019 ; entretien avec des représentants de l'ONG ILI à Almaty le 18 octobre 2019 ; entretien avec Denis Jivaga (*Kazakhstan International Bureau of Human Rights*, KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019.

³⁰⁷ § 1, article 6 dans : Kazakhstan, Parlement, « Law on political parties », Parlement, 15/07/2002, [url](#).

³⁰⁸ § 6, article 10, dans : Kazakhstan, Parlement, « Law on political parties », Parlement, 15/07/2002, [url](#).

³⁰⁹ Entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019.

³¹⁰ Carnegie Endowment for International Peace, « Background on the Communist People's Party of Kazakhstan », 27/03/2012, [url](#).

³¹¹ Entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty, le 18 octobre 2019.

³¹² *Ibid.*

³¹³ Entretien avec Inga Imanbay, journaliste au KIBHR, à Almaty, le 22 octobre 2019 ; entretien avec un journaliste de Radio Azzatyk, à Almaty, le 22 octobre 2019.

³¹⁴ Entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

³¹⁵ Entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty, le 18 octobre 2019 ; entretien avec Denis Jivaga (KIBHR) à Almaty le 21 octobre 2019.

³¹⁶ *Ibid.*

³¹⁷ Entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019.

³¹⁸ *Ibid.*

³¹⁹ *Ibid.*

³²⁰ Actuellement, dix personnes identifiées comme étant membres de ce parti font l'objet de poursuites judiciaires du fait de leur appartenance au DVK. Entretien avec des représentants de l'ONG *International Legal Initiative* (ILI), à Almaty, le 18 octobre 2019.

³²¹ Entretien avec Inga Imanbay, journaliste au KIBHR, à Almaty, le 22 octobre 2019 ; entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty, le 18 octobre 2019 ; entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019.

³²² Entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty, le 18 octobre 2019.

³²³ Entretien avec Inga Imanbay, journaliste au KIBHR, à Almaty le 22 octobre 2019.

³²⁴ *Ibid.*

³²⁵ Entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty, le 18 octobre 2019 ; entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019.

³²⁶ Entretien avec un journaliste de Radio Azzatyk, à Almaty, le 22 octobre 2019.

source note également que la police, informée de leurs agissements et fortement présente lors de ces événements, ne réagissait pas³²⁷.

1.2. Situation des opposants politiques

➤ Motifs d'incarcération

De nombreux **opposants politiques** sont en prison aujourd'hui³²⁸. Parmi les **motifs d'arrestation** qui peuvent viser ces derniers, les sources non gouvernementales rencontrées citent la « **désobéissance à la police** »³²⁹, les « **falsifications financières** »³³⁰, ou encore l'« **extrémisme** » ou le « **financement d'activités terroristes ou extrémistes** »³³¹. Le groupe d'experts de l'université Nazarbaïev note néanmoins que l'accusation d'extrémisme n'est pas systématique³³². Par exemple, parmi les 24 prisonniers politiques reconnus par l'KIBHR sur la base de critères internationaux utilisés également par des organisations telles qu'*Amnesty International*, la moitié ont été accusés d'extrémisme³³³. Cette accusation peut être utilisée contre certaines personnes qui aiment ou partagent un contenu sur *Facebook*³³⁴. La journaliste Inga Imanbay cite également certains de ses collègues ayant été emprisonnés, comme par exemple le directeur du KIBHR, Yevgeny Zhovtis³³⁵.

L'article 174 du code pénal³³⁶ est souvent utilisé, avec des articles portant sur l'extrémisme et le terrorisme, pour qualifier les infractions, délits et crimes imputés aux opposants politiques³³⁷. La journaliste Inga Imanbay donne l'exemple du militant des droits de l'homme et activiste écologique Maks Bokaev (Max Bokaïev)³³⁸. Originaire de l'*oblast* d'Atyrau (ouest du pays)³³⁹, ce dernier s'est impliqué pendant une quinzaine d'années dans les questions environnementales, la prévention des catastrophes naturelles et la sauvegarde de l'écologie dans la région³⁴⁰. Dès 2006, il s'est opposé à la présence chinoise croissante dans l'exploitation des gisements de pétrole³⁴¹ et a également orienté son travail sur les conditions de vie des ouvriers (rémunérations, compensations, etc.)³⁴². A son initiative, en avril 2016, une vague de protestations pacifiques contre l'augmentation de la durée locative des terres à des entreprises étrangères a émergé dans tout le pays, et en particulier dans la région d'Atyraou³⁴³. Au début du mois de mai 2016, les autorités ont alors décidé un moratoire sur les réformes du code foncier³⁴⁴. Cependant, Max Bokaïev, désigné comme l'organisateur de ces manifestations³⁴⁵, a été condamné à cinq ans d'emprisonnement, notamment au titre de l'article 174 du code pénal pour incitation à la haine raciale et sociale³⁴⁶. Il est donc emprisonné depuis 2016³⁴⁷. Lorsqu'il aura purgé sa

³²⁷ Entretien avec un journaliste de Radio Azzatyk, à Almaty, le 22 octobre 2019.

³²⁸ Entretien avec Inga Imanbay, journaliste au KIBHR, à Almaty, le 22 octobre 2019.

³²⁹ Entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

³³⁰ Entretien avec Inga Imanbay, journaliste au KIBHR, à Almaty, le 22 octobre 2019.

³³¹ Entretien avec des représentants de l'ONG ILI à Almaty le 18 octobre 2019; entretien avec Inga Imanbay, journaliste au KIBHR, à Almaty, le 22 octobre 2019.

³³² Entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

³³³ Entretien avec Inga Imanbay, journaliste au KIBHR, à Almaty le 22 octobre 2019.

³³⁴ *Ibid.*

³³⁵ *Ibid.*

³³⁶ Cet article est relatif à l'incitation au trouble de l'ordre social. Kazakhstan, Penal code of the Republic of Kazakhstan, 2014, [url](#)

³³⁷ Entretien avec Inga Imanbay, journaliste au KIBHR, à Almaty, le 22 octobre 2019.

³³⁸ *Ibid.*

³³⁹ L'*oblast* d'Atyrau assure une grande partie de la production de pétrole du Kazakhstan, notamment en raison de la présence des gisements de Kachagan (partie nord de la mer Caspienne) et de Tengiz. Novastan, « L'industrie pétrolière et gazière du Kazakhstan : in oil we trust ? », 01/02/2012, [url](#)

³⁴⁰ Entretien avec Inga Imanbay, journaliste au KIBHR, à Almaty, le 22 octobre 2019.

³⁴¹ La République populaire de Chine, depuis le milieu des années 1990, a progressivement investi dans le domaine des hydrocarbures (construction, exploitation, extraction, marché des produits pétroliers) au Kazakhstan. Novastan, « Présence chinoise dans les hydrocarbures en Asie centrale : réalités et perspectives », 08/11/2017, [url](#)

³⁴² Entretien avec Inga Imanbay, journaliste au KIBHR, à Almaty, le 22 octobre 2019.

³⁴³ *Ibid.*

³⁴⁴ *Ibid.*

³⁴⁵ *Ibid.*

³⁴⁶ L'article 174 du code pénal est relatif à l'incitation à la haine/discorde sociale, nationale, raciale, de classe ou religieuse. Kazakhstan, Parlement, Penal Code of the Republic of Kazakhstan, 03/07/2014, [url](#)

³⁴⁷ Entretien avec Inga Imanbay, journaliste au KIBHR, à Almaty le 22 octobre 2019.

peine d'emprisonnement, Max Bokaïev sera privé du droit de s'engager dans l'activisme social³⁴⁸. Sur le plan financier, il ne pourra pas ouvrir de compte bancaire, et ne pourra pas recevoir d'héritage³⁴⁹. Le gouvernement explique que ces mesures permettent d'éviter le financement du terrorisme³⁵⁰. La journaliste Inga Imanbay souligne que l'application de ces mesures n'est pas limitée dans le temps³⁵¹. **La stratégie consistant à limiter les droits civiques des opposants politiques, plutôt que de les condamner à de lourdes peines d'emprisonnement, est une tendance récente**³⁵².

Par ailleurs, en raison de sa condamnation pour extrémisme, Max Bokaïev est placé sur liste noire³⁵³. Son passeport ne sera pas renouvelé et il ne pourra donc pas quitter le pays³⁵⁴. L'article 174 permet donc non seulement aux autorités gouvernementales d'emprisonner les opposants politiques, mais également de **les empêcher de sortir du territoire national et de les priver de leurs droits civiques**³⁵⁵. Max Bokaïev a eu accès à un avocat³⁵⁶. Mais la justice n'est pas indépendante³⁵⁷ (voir 5.3). Dans ce contexte, les avocats ont peu d'influence sur les décisions des juges³⁵⁸. Le condamné peut également faire appel. Son dossier suit alors plusieurs étapes : tribunal de la ville, tribunal de l'*oblast* (région), Cour suprême. Il peut également engager une procédure devant le Comité des droits de l'homme des Nations unies³⁵⁹. D'ailleurs, dans le cas de Max Bokaïev, le Haut représentant du Comité des droits de l'homme de l'Organisation des Nations unies a assisté à l'une des séances durant laquelle il a présenté ses conclusions (*amicus*). Pour autant, la peine n'a pas été modifiée³⁶⁰. Toujours selon la journaliste précitée, les prisonniers politiques sont emprisonnés sur une base juridique, mais également pour des raisons politiques³⁶¹. Certains opposants politiques ont également été assassinés³⁶². En outre, bien que l'utilisation de la torture par les gardes pénitentiaires ne soit pas une pratique courante selon l'un des membres du groupe d'experts de l'université Nazarbaïev, celui-ci constate cependant l'existence d'une certaine brutalité dans le traitement des détenus³⁶³. Il donne l'exemple d'Asiya Tulesova, une jeune femme qui a été arrêtée le 21 avril 2019 parce qu'elle a déployé une bannière à teneur politique lors du marathon d'Almaty³⁶⁴. Elle a été mise dans une cellule avec d'autres prisonniers qui ont reçu l'ordre de la battre³⁶⁵. Le recours à d'autres prisonniers pour intimider un opposant politique est plutôt commun³⁶⁶. Asiya Tulesova a été relâchée après une quinzaine de jours de détention³⁶⁷. Elle a été condamnée à payer une amende³⁶⁸.

➤ Surveillance policière et répression

Un dispositif de surveillance qui vise les dissidents politiques a été mis en place par les autorités. L'avocat Denis Jivaga relève la difficulté de prouver la mise en place d'une surveillance d'une entité. Il donne l'exemple du *Kazakhstan International Bureau for Human Rights and Rule of Law* (KIBHR), placé selon lui sous surveillance, mais ne pouvant le prouver³⁶⁹. Cette organisation a également connu plusieurs incidents visant à empêcher l'activité de ses membres. Lorsque le KIBHR a

³⁴⁸ *Ibid.*

³⁴⁹ *Ibid.*

³⁵⁰ *Ibid.*

³⁵¹ *Ibid.*

³⁵² *Ibid.*

³⁵³ *Ibid.*

³⁵⁴ *Ibid.*

³⁵⁵ *Ibid.*

³⁵⁶ *Ibid.*

³⁵⁷ Entretien avec Inga Imanbay, journaliste au KIBHR, à Almaty, le 22 octobre 2019 ; entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019.

³⁵⁸ Entretien avec Inga Imanbay, journaliste au KIBHR, à Almaty, le 22 octobre 2019.

³⁵⁹ *Ibid.*

³⁶⁰ *Ibid.*

³⁶¹ *Ibid.*

³⁶² *Ibid.*

³⁶³ Entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

³⁶⁴ Cet événement est relaté par plusieurs ONG qui disent que les messages concernaient les élections présidentielles. L'un d'eux était : « You can't run from the truth ». Radio Free Europe/ Radio Liberty (RFE/RL), « Kazakh activist, jailed for unfurling banner calling for fair election, begins hunger strike », 26/04/2019, [url](#)

³⁶⁵ Entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

³⁶⁶ *Ibid.*

³⁶⁷ *Ibid.*

³⁶⁸ *Ibid.*

³⁶⁹ Entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019.

ouvert son centre de presse, des personnes s'y sont battues ou ont eu un comportement visant à empêcher la tenue d'un débat³⁷⁰. Par ailleurs, le KIBHR a connu trois incendies depuis sa création³⁷¹. Les locaux du KIBHR ont également été le théâtre de vols³⁷². Le KIBHR ne se sent pas protégé par la police³⁷³.

Les **manifestations sont également surveillées** par les autorités gouvernementales. Inga Imanbay, journaliste au KIBHR, donne l'exemple de caméras de surveillance placées dans la ville d'Atyraou (*oblast* d'Atyraou) ayant permis d'identifier des manifestants³⁷⁴. Certains de leurs proches ont perdu leur emploi (*voir infra*). Les revendications des manifestations dépendent du contexte³⁷⁵. Elles peuvent porter sur les droits de l'homme³⁷⁶, être de nature économique³⁷⁷ ou sociale, et porter sur une réforme du logement par exemple³⁷⁸. En 2019, de nombreuses protestations de mères de famille ont eu lieu à travers le pays. Celles-ci dénonçaient leurs conditions de vie précaires³⁷⁹. La même année, des manifestations aux motifs politiques se sont également déroulées³⁸⁰. Les participants revendiquaient notamment des élections transparentes³⁸¹. Les motifs de manifestations tolérés dépendent de la dynamique locale³⁸².

Certains manifestants ont ainsi été arrêtés, voire emprisonnés³⁸³. Par exemple, une mère a été arrêtée avec son enfant lors d'une manifestation³⁸⁴. Les parents de cette dernière ont organisé, le 22 juillet 2019, une conférence de presse avec le KIBHR dans les locaux de cette ONG à Almaty³⁸⁵. Lorsque les journalistes ont voulu pénétrer dans le bâtiment, un groupe de femmes³⁸⁶ à la solde du pouvoir les en a empêchés³⁸⁷ pour que la conférence soit annulée. Nurgul Tapayeva, une journaliste alors enceinte de sept mois, a été agressée lors de cet incident³⁸⁸. La conférence de presse a finalement été annulée³⁸⁹. Les journalistes se sont alors adressés à la police, puis à un tribunal, mais les autorités n'ont eu aucune réaction jusqu'à ce jour³⁹⁰. Selon l'un des experts du groupe de l'université Nazarbaïev, un décalage existe parfois entre le traitement médiatique de certains événements (notamment d'événements décrits comme violents) et la réalité³⁹¹. Ainsi, les manifestations sont parfois moins importantes qu'elles ne le sont dans leur description³⁹². Selon la source précitée, la faible ampleur de certaines d'entre elles peut être due à la peur d'une partie de la population. Cependant, elle estime que ce n'est pas l'unique raison³⁹³.

³⁷⁰ *Ibid.*

³⁷¹ *Ibid.*

³⁷² *Ibid.*

³⁷³ *Ibid.*

³⁷⁴ Entretien avec Inga Imanbay, journaliste au KIBHR, à Almaty, le 22 octobre 2019.

³⁷⁵ Entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

³⁷⁶ Un chercheur rencontré cite notamment une manifestation liée à des vidéos de torture en milieu carcéral. Entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

³⁷⁷ Entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

³⁷⁸ *Ibid.*

³⁷⁹ Notamment avec le décès de cinq enfants lors d'un incendie. Entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

³⁸⁰ Entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019 ; Entretien avec un journaliste de Radio Azzatyk, à Almaty, le 22 octobre 2019.

³⁸¹ Entretien avec un journaliste de Radio Azzatyk, à Almaty, le 22 octobre 2019.

³⁸² Entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

³⁸³ Entretien avec un journaliste de Radio Azzatyk, à Almaty, le 22 octobre 2019 ; entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty, le 18 octobre 2019.

³⁸⁴ Entretien avec un journaliste de Radio Azzatyk, à Almaty, le 22 octobre 2019.

³⁸⁵ *Ibid.*

³⁸⁶ L'incident évoqué par l'interlocuteur de la délégation a été couvert par plusieurs sources médiatiques. Une vidéo de l'incident a été mis en ligne par Radio Azattyk. Ces sources précisent que les groupes de femmes qui interviennent pour interrompre un événement ou rassemblement à teneur politique sont surnommés *tateshki*. Eurasianet, « Kazakhstan : Intimidation rules as authorities seek to control the message », 11/08/2019, [url](#) ; Радио АЗАТТЫК (Radio Azattyk), « «Татешки» и витающая в воздухе «политическая неопределенность» » (« « Tateshki » et « l'incertitude politique » qui plane »), 17/08/2019, [url](#)

³⁸⁷ Entretien avec un journaliste de Radio Azzatyk, à Almaty, le 22 octobre 2019.

³⁸⁸ *Ibid.*

³⁸⁹ *Ibid.*

³⁹⁰ *Ibid.*

³⁹¹ Entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

³⁹² *Ibid.*

³⁹³ *Ibid.*

➤ Situation des proches des opposants politiques

Les **proches des opposants politiques** sont parfois intimidés pour que ceux-ci renoncent à leurs activités et condamnent celles-ci publiquement³⁹⁴. Les autorités ont souvent recours à cette pratique auprès des prisonniers politiques³⁹⁵. Certains finissent également par reconnaître des faits inexistant³⁹⁶. Certains enfants d'opposants politiques actifs ont été exclus de l'université³⁹⁷. Des personnes employées au service de l'Etat ont également été menacées d'être privées de leur emploi en cas de poursuite de l'activisme politique de leur conjoint³⁹⁸. Par exemple, selon Inga Imanbay, journaliste au KIBHR, à la suite de manifestations quasi-quotidiennes organisées dans la ville d'Atyraou (oblast d'Atyraou)³⁹⁹, des membres des familles de manifestants, identifiés par les caméras, ont perdu leur travail⁴⁰⁰.

1.3. Evolution depuis l'élection du « second » président, Kassym-Jomart Tokaïev ?

Avec l'élection de Kassym-Jomart Tokaïev (juin 2019), un changement a été espéré⁴⁰¹. En effet, **depuis le mois de mars 2019**⁴⁰², la situation avait un peu évolué⁴⁰³. Des **initiatives et des mouvements étaient apparus sur les réseaux sociaux**, tels que les mouvements civils *Oyan*, *Qazaqstan*⁴⁰⁴ (« Réveille-toi, Kazakhstan »)⁴⁰⁵, *Respublika*⁴⁰⁶ ou encore le *Forum Jana Qazaqstan* (« Forum du Nouveau Kazakhstan »)⁴⁰⁷. Selon des représentants de l'ONG *International Legal Initiative* (ILI), le recours aux réseaux sociaux leur confère une certaine protection qu'ils n'auraient pas eue en organisant des rassemblements dans l'espace public⁴⁰⁸. Ces nouveaux mouvements revendiquent essentiellement la libération des prisonniers politiques, des réformes (démocratique, constitutionnelle, législative, sociale) et le respect des libertés d'expression et de rassemblement⁴⁰⁹. Cependant, plusieurs sources estiment qu'ils ne pourront pas devenir des partis politiques en raison des conditions de création et d'enregistrement d'un parti politique (*voir 1.1.*)⁴¹⁰.

L'évolution positive décrite par certaines sources concerne également les manifestations. Avant l'élection de l'actuel président Kassym-Jomart Tokaïev, les manifestants à Almaty et Nour-Soultan étaient immédiatement arrêtés et détenus pendant quatre à cinq jours⁴¹¹, puis ils étaient relâchés⁴¹². Désormais, le pouvoir ne procède plus à l'arrestation de ces personnes et les laisse manifester⁴¹³. Avant, les manifestations étaient cantonnées à des lieux déterminés, généralement situés dans les

³⁹⁴ Entretien avec Inga Imanbay, journaliste au KIBHR, à Almaty, le 22 octobre 2019.

³⁹⁵ *Ibid.*

³⁹⁶ *Ibid.*

³⁹⁷ *Ibid.*

³⁹⁸ *Ibid.*

³⁹⁹ Entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁴⁰⁰ Entretien avec Inga Imanbay, journaliste au KIBHR, à Almaty, le 22 octobre 2019.

⁴⁰¹ Entretien avec un journaliste de Radio Azzatyk à Almaty le 22 octobre 2019

⁴⁰² Le 19 mars 2019, le président de l'époque, Noursoultan Nazarbaïev, a annoncé sa démission après avoir été le président du Kazakhstan depuis l'indépendance du pays en 1992. Il a également le statut officiel de *Elbasy* (« leader de la nation »). L'une des premières décisions politiques prises par son successeur, Kassym-Jomart Tokaïev, a été de renommer la capitale (anciennement appelée Astana) par le prénom de son prédécesseur : Noursoultan.

⁴⁰³ Entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019 ; entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty le 18 octobre 2019

⁴⁰⁴ La création du mouvement civil *Oyan*, *Qazaqstan* a été annoncée le 5 juin 2019 lors d'une conférence de presse. Ce mouvement plaide pour l'instauration d'une république parlementaire. Radio Azzatyq, « Активисты движения «Oyan, Qazaqstan» призывают к реформам » (« les militants d'Oyan Qazaqstan appellent à une réforme parlementaire »), 05/06/2019, [url](#)

⁴⁰⁵ Entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019 ; entretien avec l'économiste Kassymkhan Kapparov, à Almaty, le 18 octobre 2019.

⁴⁰⁶ Entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁴⁰⁷ Entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty, le 18 octobre 2019

⁴⁰⁸ *Ibid.*

⁴⁰⁹ Entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty le 18 octobre 2019 ; Entretien avec l'économiste Kassymkhan Kapparov à Almaty le 18 octobre 2019

⁴¹⁰ Entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019 ; entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty, le 18 octobre 2019 ; entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁴¹¹ Entretien avec un journaliste de Radio Azzatyk à Almaty le 22 octobre 2019.

⁴¹² *Ibid.*

⁴¹³ *Ibid.*

faubourgs, dans des endroits à faible visibilité⁴¹⁴. Une nouvelle loi est en cours d'élaboration à ce sujet⁴¹⁵. Certains acteurs de la société civile veulent y inscrire la liberté de manifester dans le lieu de son choix⁴¹⁶.

Cependant, l'espoir d'une évolution a rapidement disparu au sein de la population⁴¹⁷, qui estime que l'ancien président Noursoultan Nazarbaïev dirige toujours le pays⁴¹⁸. A cet égard, les citoyens ne parlent pas d'un « ancien » et d'un « nouveau président », mais d'un « premier » et d'un « second président »⁴¹⁹. Ayant le titre de « leader de la nation », Noursoultan Nazarbaïev est depuis 2018 le président à vie du Conseil national de sécurité⁴²⁰. Un décret du président Kassym-Jomart Tokaïev, daté du 9 octobre 2019, a étendu les pouvoirs de ce dernier en lui permettant de valider les nominations d'importantes personnalités politiques (ministres, *akims*⁴²¹, etc.) faites par le président de la République⁴²². Le groupe d'experts de l'université Nazarbaïev conclut donc à un abaissement de la démocratie⁴²³.

2. Expression médiatique très limitée

La liberté d'expression, notamment au niveau des médias, est décrite comme étant très limitée⁴²⁴. Ceux-ci sont, tout d'abord, **surveillés et contrôlés par les autorités, qui compromettent la couverture médiatique de certains sujets d'actualité.** Selon une source médiatique, concernant les journalistes, il n'y a pas de « lignes rouges »⁴²⁵. Ils peuvent, par exemple, enquêter sur les sujets relatifs à l'extrémisme⁴²⁶. Cependant, en 2013 et 2014, lorsque les journalistes d'un média local ont commencé à se renseigner sur les Kazakhstanais qui partaient en Syrie et à publier des informations à ce sujet, l'accès en ligne aux articles a été partiellement bloqué par les autorités⁴²⁷. Ces journalistes se sont alors adressés à *Kazakhtelecom JSC*⁴²⁸ et au parquet d'Almaty pour obtenir les raisons de ce blocage⁴²⁹. Par ailleurs, selon un journaliste de Radio Azzatyk, à la fin du mois d'août 2019, lors d'un rendez-vous avec le premier adjoint en chef de l'administration du président, ce dernier a affirmé que le média de la source précitée avait publié 5 000 informations jugées « négatives » entre le 20 mars et le 20 août 2019⁴³⁰. La source médiatique en a donc conclu que ses activités étaient attentivement suivies par les autorités⁴³¹. Lors de cet entretien avec le premier adjoint en chef, le gouvernement a fait part de son souhait, à travers la mise en place d'un plan spécial, de diminuer la quantité d'informations jugées « négatives » publiées par les médias⁴³².

Par ailleurs, pour couvrir un sujet, les journalistes doivent présenter leur carte d'identité, leur carte de presse et demander une accréditation par lettre⁴³³. En cas de refus des autorités, les journalistes ne

⁴¹⁴ *Ibid.*

⁴¹⁵ *Ibid.*

⁴¹⁶ *Ibid.*

⁴¹⁷ *Ibid.*

⁴¹⁸ Entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁴¹⁹ Entretien avec Inga Imanbay, journaliste au KIBHR, à Almaty, le 22 octobre 2019 ; entretien avec un journaliste de Radio Azzatyk, à Almaty, le 22 octobre 2019.

⁴²⁰ Entretien avec un journaliste, à Almaty, le 22 octobre 2019 ; entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019 ; Novastan, « Kazakhstan : Noursoultan Nazarbaïev nommé président à vie du Conseil national de sécurité », 31/05/2018, [url](#)

⁴²¹ Un *Akim* est un chef d'administration d'une région. Il dirige l'*Akimat*.

⁴²² Entretien avec un journaliste, à Almaty, le 22 octobre 2019 ; entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁴²³ Entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019

⁴²⁴ Entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty, le 18 octobre 2019 ; entretien avec l'économiste Kassymkhan Kapparov, à Almaty, le 18 octobre 2019 ; entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁴²⁵ Entretien avec un journaliste de Radio Azzatyk à Almaty le 22 octobre 2019

⁴²⁶ *Ibid.*

⁴²⁷ *Ibid.*

⁴²⁸ Créée en 1994, *Kazakhtelecom JSC* est la plus grande entreprise de télécommunications kazakhe.

⁴²⁹ Entretien avec un journaliste de Radio Azzatyk à Almaty le 22 octobre 2019.

⁴³⁰ *Ibid.*

⁴³¹ *Ibid.*

⁴³² *Ibid.*

⁴³³ *Ibid.*

peuvent pas contester cette décision⁴³⁴. La source médiatique précitée ne connaît pas de cas de journalistes qui ont perdu leur droit d'exercer leur activité⁴³⁵. Les médias ne disposent pas forcément des ressources nécessaires pour enquêter sur certains sujets⁴³⁶. L'attitude d'agents des services de sécurité représente également un frein à la couverture de certains événements⁴³⁷(voir 1.1.).

Les autorités gouvernementales s'appuient par ailleurs sur des instruments juridiques afin de limiter le travail des journalistes. Par exemple, l'article 174 du code pénal précité (voir 1.2.) est parfois utilisé afin d'empêcher les journalistes de se saisir de certaines thématiques, dont celles à caractère ethnique⁴³⁸, ces derniers risquant alors d'être arrêtés. **L'accusation de « diffamation »** est également parfois invoquée par certaines personnalités politiques à l'encontre de journalistes⁴³⁹.

En outre, il y a **peu**⁴⁴⁰, **voire pas**⁴⁴¹, **de médias indépendants**⁴⁴². Ceux qui relèvent de cette catégorie sont « étouffés »⁴⁴³ ou fermés⁴⁴⁴. Par exemple, le site web du média *Hola News* a été bloqué en mai 2019 et n'est désormais plus accessible⁴⁴⁵. **Les autres médias sont généralement contrôlés par l'Etat ou des groupes d'influence, souvent criminels**⁴⁴⁶. Pour informer, les ONG ont généralement recours aux réseaux sociaux, notamment *Facebook* ou *Telegram*⁴⁴⁷. Les journalistes sont parfois maltraités⁴⁴⁸ ou assignés à résidence⁴⁴⁹. Selon l'économiste Kassymkhan Kapparov, les journalistes et les médias ne peuvent pas se défendre face au système politique⁴⁵⁰.

3. Situation de la société civile

Selon l'économiste Kassymkhan Kapparov, les libertés sont plus fortes à Almaty qu'à Nour-Soultan⁴⁵¹.

3.1. Situation des ONG

Selon des représentants de l'ONG *International Legal Initiative* (ILI), les autorités sont omniprésentes, notamment à travers les nombreuses « ONG gouvernementales » (*Government-organized non-governmental organisation*, GONGO), qui participent au système de corruption dans le pays⁴⁵² (voir 5.3.). Toujours selon cette source, seules une vingtaine d'ONG seraient véritablement indépendantes⁴⁵³.

⁴³⁴ *Ibid.*

⁴³⁵ *Ibid.*

⁴³⁶ Entretien avec un journaliste de Radio Azzatyk à Almaty le 22 octobre 2019.

⁴³⁷ *Ibid.*

⁴³⁸ Entretien du 24 octobre 2019, avec des sources diplomatiques.

⁴³⁹ Entretien avec l'économiste Kassymkhan Kapparov, à Almaty, le 18 octobre 2019.

⁴⁴⁰ Entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019; entretien avec l'économiste Kassymkhan Kapparov, à Almaty, le 18 octobre 2019.

⁴⁴¹ Entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty, le 18 octobre 2019; entretien avec l'économiste Kassymkhan Kapparov, à Almaty, le 18 octobre 2019.

⁴⁴² *Ibid.*

⁴⁴³ Entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁴⁴⁴ Entretien avec l'économiste Kassymkhan Kapparov, à Almaty, le 18 octobre 2019; entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty, le 18 octobre 2019.

⁴⁴⁵ Entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty, le 18 octobre 2019.

⁴⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁴⁷ Entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty, le 18 octobre 2019; entretien avec l'économiste Kassymkhan Kapparov à Almaty le 18 octobre 2019.

⁴⁴⁸ Entretien avec l'économiste Kassymkhan Kapparov, à Almaty, le 18 octobre 2019.

⁴⁴⁹ Entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty, le 18 octobre 2019.

⁴⁵⁰ Entretien avec l'économiste Kassymkhan Kapparov, à Almaty, le 18 octobre 2019.

⁴⁵¹ *Ibid.*

⁴⁵² Entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty le 18 octobre 2019.

⁴⁵³ *Ibid.*

Ces ONG sont plus ou moins exposées selon les thématiques qu'elles couvrent⁴⁵⁴. Des représentants d'ILI donnent l'exemple de l'intérêt porté par leur organisation aux communautés ouïghoures rencontrées à l'Est du pays⁴⁵⁵. De ce fait, les employés d'ILI sont régulièrement menacés par le Comité de sécurité national (KNB/NSC)⁴⁵⁶. Selon un représentant de cette ONG : « Si vous êtes un défenseur des droits de l'homme, vous êtes potentiellement un ennemi de l'Etat. »⁴⁵⁷.

Selon plusieurs sources non gouvernementales, un des **instruments utilisés par les autorités pour intimider les ONG est le contrôle fiscal**⁴⁵⁸. Les ONG doivent être particulièrement minutieuses et rigoureuses dans la tenue de leurs comptes. Dans le cas contraire, elles risquent d'être accusées de fraude fiscale par les autorités lorsque ces dernières veulent les évincer⁴⁵⁹. Des représentants d'ILI citent à cet égard l'exemple de leur propre organisation qui a subi un contrôle fiscal en mars 2018 et qui a reçu une amende d'environ 1 000 \$ (920 €)⁴⁶⁰. La source ajoute que, après une campagne de contestation ayant reçu l'appui d'organisations internationales, l'amende a finalement été annulée par la Cour suprême⁴⁶¹. L'organisation a alors pu récupérer la somme versée⁴⁶². Toujours selon cette source, cette décision de la Cour suprême la protège désormais⁴⁶³. D'autres moyens de pression peuvent être mis en œuvre par les autorités : **menaces de licenciement, pression exercée sur les partenaires commerciaux de la personne ou de l'organisation ciblée**⁴⁶⁴, ou encore **accusation de financement d'activités extrémistes**⁴⁶⁵.

Les ONG ont **recours aux réseaux sociaux pour se protéger et se rendre visibles**⁴⁶⁶. Des représentants d'ILI prennent l'exemple d'un voyage réalisé afin de rencontrer des Kazakhs provenant de la République populaire de Chine, pendant lequel des membres de l'organisation ont été suivis par trois voitures sans plaque d'immatriculation, qui ont tenté de les écraser⁴⁶⁷. Ils ont immédiatement rapporté cet incident sur *Facebook*⁴⁶⁸.

3.2. Situation des avocats

Selon plusieurs sources, la **justice n'est pas indépendante**⁴⁶⁹. Les avocats risquent de perdre leur licence en représailles⁴⁷⁰. Seule une vingtaine d'avocats peut se saisir des cas sensibles, en raison du soutien dont ils bénéficient ainsi que de leur visibilité⁴⁷¹. A l'instar des ONG, ils ont recours aux réseaux sociaux pour se protéger⁴⁷². Selon des représentants d'ILI, les avocats des personnes condamnées pour des faits de terrorisme ou d'extrémisme peuvent être harcelés par les autorités⁴⁷³. Par exemple, l'avocat Bauyrzhan Azanov, qui travaillait sur des dossiers sensibles notamment liés à l'extrémisme religieux, a été visé par des accusations telles que « diffusion de fausses informations » en mai 2018⁴⁷⁴.

⁴⁵⁴ *Ibid.*

⁴⁵⁵ *Ibid.*

⁴⁵⁶ *Ibid.*

⁴⁵⁷ *Ibid.*

⁴⁵⁸ Entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty, le 18 octobre 2019 ; entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁴⁵⁹ Entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁴⁶⁰ Entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty, le 18 octobre 2019.

⁴⁶¹ *Ibid.*

⁴⁶² *Ibid.*

⁴⁶³ *Ibid.*

⁴⁶⁴ *Ibid.*

⁴⁶⁵ *Ibid.*

⁴⁶⁶ *Ibid.*

⁴⁶⁷ *Ibid.*

⁴⁶⁸ *Ibid.*

⁴⁶⁹ Entretien avec l'économiste Kassymkhan Kapparov, à Almaty, le 18 octobre 2019.

⁴⁷⁰ Entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty, le 18 octobre 2019.

⁴⁷¹ *Ibid.*

⁴⁷² *Ibid.*

⁴⁷³ *Ibid.*

⁴⁷⁴ *Ibid.*

4. Phénomènes de montée de l'extrémisme et de radicalisation islamistes

4.1. La religion musulmane au Kazakhstan



Mosquée Nur-Astana, l'une des plus grandes d'Asie centrale, à Noursoultan
(source : DIDR)

Selon la Constitution, le Kazakhstan est une république laïque. L'islam sunnite de rite hanafite⁴⁷⁵ est la religion majoritaire⁴⁷⁶, surtout auprès des Kazakhs⁴⁷⁷. La *Spiritual Administration of the Muslims in Kazakhstan* (SAMK)⁴⁷⁸, également appelée Muftiat⁴⁷⁹ (Muftiate/Muftiyat), est l'organe qui chapeaute la communauté musulmane⁴⁸⁰. Elle nomme les imams⁴⁸¹. Selon le groupe d'experts de l'université Nazarbaïev, la *Muftiyat* est très conservatrice⁴⁸².

La religion est faiblement présente au niveau politique⁴⁸³. Elle est, par exemple, rarement évoquée dans les discours⁴⁸⁴. Cependant, certains politiciens sont réputés comme étant proches des milieux

⁴⁷⁵ Le hanafisme est l'une des quatre écoles islamiques sunnites (*madhhab*).

⁴⁷⁶ Entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁴⁷⁷ SMAGULOV Kadyrzhan, « The religious situation today in Kazakhstan », *Central Asia and the Caucasus*, 01/2011, p.47, [url](#)

⁴⁷⁸ En 1990, lors de la disparition de l'URSS et avec elle celle de la Direction des affaires spirituelles des musulmans d'Asie centrale (basée à Tachkent), le SAMK a été créé au Kazakhstan.

⁴⁷⁹ Egalement écrit *Muftiyat*, ou *Muftiate*. Cet organe est également parfois appelé *Kaziat*.

⁴⁸⁰ SMAGULOV Kadyrzhan, « The religious situation today in Kazakhstan », *Central Asia and the Caucasus*, n°12, 01/2011, p.48, [url](#)

⁴⁸¹ Entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty, le 18 octobre 2019.

⁴⁸² Entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁴⁸³ *Ibid.*

⁴⁸⁴ *Ibid.*

salafistes⁴⁸⁵. Des rumeurs concernaient, par exemple, le député Bekbolat Tleukhan, perçu comme salafiste en raison de ses liens avec l'Arabie saoudite⁴⁸⁶. Selon le sociologue Serik Beysembayev, si une personne au sein de l'administration était salafiste ou soupçonnée de radicalisation, elle serait automatiquement démise de ses fonctions⁴⁸⁷. Cependant, cela n'a pas été le cas du député précité⁴⁸⁸. Selon l'un des experts de l'université Nazarbaïev, le port du *hijab* est désormais mieux toléré dans les services du ministère de l'intérieur, alors qu'il avait été interdit trois ans auparavant⁴⁸⁹. Par ailleurs, toujours selon cette source, il n'y a pas de chaîne salafiste à la télévision kazakhe⁴⁹⁰. Cette information est contredite par une source médiatique qui indique qu'un imam salafiste nommé Muhamedzhan Tazabekov prêche sur une chaîne télévisée⁴⁹¹. La source indique qu'il est proche de certaines personnalités politiques⁴⁹².

4.2. Radicalisation et extrémisme islamistes

➤ Ampleur du phénomène

Plusieurs actes terroristes ont été commis sur le territoire kazakh, notamment à Aktioubé (mai 2011 et juin 2016) et à Almaty (juillet 2016)⁴⁹³. Selon une source médiatique, les personnes impliquées dans ces actes ont été « liquidées » par les autorités⁴⁹⁴. Une expédition d'éradication a, par exemple, été menée par les autorités à Boraldy (oblast d'Almaty) en 2011⁴⁹⁵. Elle a été justifiée par les autorités par le meurtre de deux policiers par des terroristes, qui avait eu lieu un mois plus tôt à Almaty⁴⁹⁶. Selon le groupe d'experts de l'université Nazarbaïev, le nombre de personnes qui se revendiquent comme étant des membres de mouvements terroristes ou extrémistes diminue⁴⁹⁷. Ainsi, **des phénomènes isolés de radicalisation sont présents dans plusieurs régions (voir infra), sans être très développés**⁴⁹⁸. Le sociologue Serik Beysembayev constate donc l'absence de phénomène de radicalisation organisée au Kazakhstan⁴⁹⁹.

En revanche, plusieurs sources universitaires constatent, sur la base de statistiques officielles, que le **nombre de personnes condamnées pour des faits rattachés au terrorisme ou à l'extrémisme augmente**⁵⁰⁰. Selon plusieurs sources non gouvernementales, cette augmentation traduit la nouvelle tendance des autorités à incriminer des personnes pour des **actes non violents**⁵⁰¹. Ces sources prennent l'exemple de personnes condamnées pour des messages postés sur des réseaux sociaux,

⁴⁸⁵ *Ibid.*

⁴⁸⁶ Un interlocuteur indique que ce député aurait notamment travaillé pour une fondation saoudienne, qui finançait la construction de mosquées ainsi que des chaînes de télévision. Il précise que le financement de la construction de mosquées était plus facile avant les années 2012-2013 qui ont marqué un tournant au niveau du risque terroriste au Kazakhstan, ce qui a durci l'attitude des autorités à ce sujet. Il ajoute que des rumeurs existaient sur le fait qu'il avait plusieurs épouses et qu'elles étaient vêtues de noir. Entretien du 26 octobre 2019 avec Serik Beysembayev, sociologue à l'Institut de la politique et d'économie internationale, spécialiste de la radicalisation.

⁴⁸⁷ *Ibid.*

⁴⁸⁸ Entretien du 26 octobre 2019 avec Serik Beysembayev, sociologue à l'Institut de politique et d'économie internationale, spécialiste de la radicalisation.

⁴⁸⁹ Entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁴⁹⁰ *Ibid.*

⁴⁹¹ Le nom de cette chaîne n'a pas été donné par l'interlocuteur. Il pourrait néanmoins s'agir de la chaîne islamique *Asyl Arna*.

⁴⁹² Entretien avec un journaliste de Radio Azzatyk à Almaty le 22 octobre 2019.

⁴⁹³ *Ibid.*

⁴⁹⁴ *Ibid.*

⁴⁹⁵ *Ibid.*

⁴⁹⁶ Etats Unis, Bureau of Counterterrorism, « Country reports on terrorism 2011 », 07/2012, p.137, [url](#) ; STEIN Matthew, « Compendium of Central Asian Military and Security Activity », The Foreign military Studies Office (FMSO), p.72, 16/08/2019.

⁴⁹⁷ Entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁴⁹⁸ Entretien du 26 octobre 2019 avec Serik Beysembayev, sociologue à l'Institut de politique et d'économie internationale, spécialiste de la radicalisation ; entretien avec Inga Imanbay, journaliste au KIBHR, à Almaty, le 22 octobre 2019.

⁴⁹⁹ Entretien du 26 octobre 2019 avec Serik Beysembayev, sociologue à l'Institut de politique et d'économie internationale, spécialiste de la radicalisation.

⁵⁰⁰ Entretien du 26 octobre 2019 avec Serik Beysembayev, sociologue à l'Institut de politique et d'économie internationale, spécialiste de la radicalisation ; entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁵⁰¹ Entretien du 26 octobre 2019 avec Serik Beysembayev, sociologue à l'Institut de politique et d'économie internationale, spécialiste de la radicalisation ; entretien avec Inga Imanbay, journaliste au KIBHR, à Almaty, le 22 octobre 2019 ; entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty, le 18 octobre 2019.

dont le contenu est considéré par les autorités comme salafiste⁵⁰². Ces personnes ont été condamnées pour leurs croyances religieuses⁵⁰³. En outre, selon la journaliste Inga Imanbay, l'augmentation du nombre de personnes condamnées pour terrorisme ou extrémisme permet également de **justifier l'augmentation du budget gouvernemental** consacré à ces thématiques (*voir 4.3.*)⁵⁰⁴. Plusieurs sources non gouvernementales concluent que l'ampleur du phénomène de radicalisation est accentué et exagéré par les autorités⁵⁰⁵. Ainsi, officiellement, 250 personnes ont été condamnées pour extrémisme et terrorisme, notions qui recouvrent 24 chefs d'accusations regroupés au sein d'un même chapitre du code pénal⁵⁰⁶. 180 personnes ont été condamnées pour « avoir attisé la haine sociale et religieuse »⁵⁰⁷. Selon la journaliste Inga Imanbay, estimer le nombre exact de personnes détenues pour ces crimes est difficile en raison de l'absence de chiffres officiels et de la grande rotation de ces personnes au sein des prisons⁵⁰⁸.

Par ailleurs, selon les estimations officielles du KNB reprises par plusieurs sources, 800 Kazakhstanais sont partis en Syrie⁵⁰⁹. Selon le groupe d'experts de l'université Nazarbaïev, le nombre réel serait plutôt de l'ordre de 2 000 personnes, dont beaucoup sont passées par la Turquie pour se rendre en Syrie⁵¹⁰. Il s'agit plutôt de familles, avec des femmes et des enfants⁵¹¹.

Concernant le *Hizb-ut Tahrir* (Parti de la libération, HT), alors qu'il était présent dans le pays au début des années 2000, ce groupe ne se manifeste plus actuellement⁵¹². Les derniers événements dans lequel il était impliqué remontent à 2016⁵¹³.

➤ Causes socio-économiques et recrutement

Les Kazakhstanais radicalisés sont généralement de jeunes hommes, âgés pour la moitié de 18 à 25 ans⁵¹⁴. La majorité d'entre eux (95%) sont des Kazakhs⁵¹⁵. Les deux facteurs sociaux principaux sont :

- Le facteur migratoire (interne au pays) : après avoir émigré vers des grandes villes, certains se regroupent ensuite dans des sortes de ghettos⁵¹⁶. Confrontés alors à des conditions économiques précaires, ils n'ont plus de perspectives et vivent avec un sentiment d'injustice⁵¹⁷ ;
- Le facteur économique : l'écart important de niveau de vie entre riches et pauvres entraîne un sentiment de rancune et de frustration chez ceux-ci⁵¹⁸.

A la différence des Tadjiks et des Kirghizes, dont la radicalisation s'effectue généralement en émigration, le **recrutement de Kazakhstanais s'effectue plutôt sur le territoire national, notamment**

⁵⁰² *Ibid.*

⁵⁰³ Entretien du 26 octobre 2019 avec Serik Beysembayev, sociologue à l'Institut de politique et d'économie internationale, spécialiste de la radicalisation.

⁵⁰⁴ Entretien avec Inga Imanbay, journaliste au KIBHR, à Almaty, le 22 octobre 2019.

⁵⁰⁵ Entretien du 26 octobre 2019 avec Serik Beysembayev, sociologue à l'Institut de politique et d'économie internationale, spécialiste de la radicalisation ; entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019 ; entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty le 18 octobre 2019 ; entretien avec Inga Imanbay, journaliste au KIBHR, à Almaty le 22 octobre 2019

⁵⁰⁶ Entretien du 26 octobre 2019 avec Serik Beysembayev, sociologue à l'Institut de politique et d'économie internationale, spécialiste de la radicalisation.

⁵⁰⁷ *Ibid.*

⁵⁰⁸ Entretien avec Inga Imanbay, journaliste au KIBHR, à Almaty le 22 octobre 2019.

⁵⁰⁹ Entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019 ; entretien avec un journaliste de Radio Azzatyk, à Almaty, le 22 octobre 2019.

⁵¹⁰ Entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁵¹¹ *Ibid.*

⁵¹² Entretien du 26 octobre 2019 avec Serik Beysembayev, sociologue à l'Institut de politique et d'économie internationale, spécialiste de la radicalisation.

⁵¹³ *Ibid.*

⁵¹⁴ *Ibid.*

⁵¹⁵ *Ibid.*

⁵¹⁶ Entretien du 26 octobre 2019 avec Serik Beysembayev, sociologue à l'Institut de politique et d'économie internationale, spécialiste de la radicalisation.

⁵¹⁷ *Ibid.*

⁵¹⁸ *Ibid.*

par le biais leurs réseaux personnels (proches, amis, famille, etc.)⁵¹⁹. En effet, le sociologue Serik Beysembayev précise que sur les 250 personnes condamnées pour terrorisme, seules 1 à 2% d'entre elles avaient émigré⁵²⁰. Il prend l'exemple d'individus mis en relation par le biais de groupes de prière, à travers lesquels ils peuvent partager leur insatisfaction par rapport aux restrictions des libertés religieuses et discuter de la guerre en Syrie, qualifiée par certains de « sainte »⁵²¹. En juin 2016, les protagonistes de l'attaque terroriste qui a eu lieu à Aktioubé ne faisaient pas partie d'une cellule organisée⁵²². Toujours selon ce sociologue, certains participants s'étaient rencontrés lors d'une séance de prière tenue dans un appartement durant le ramadan, au cours de laquelle un dénommé Dimitri Tanatarov⁵²³ a montré des vidéos d'un cheikh syrien appelant à commettre des actes violents, idée qui a recueilli un avis favorable de la part des personnes présentes⁵²⁴.

Les régions les plus exposées sont les *oblasts* de Qaraghandy (Karaganda)⁵²⁵, Aktioubé (Aqtöbe)⁵²⁶, Mangghystaou⁵²⁷, Almaty⁵²⁸, et les villes de Sqatga⁵²⁹ et Gigkasgan⁵³⁰. Plusieurs personnes originaires de ces régions et villes se sont rendues en Syrie⁵³¹. En revanche, les mosquées ne sont pas identifiées comme des lieux majeurs de radicalisation⁵³².

Les statistiques officielles ne permettent pas d'affiner le profil (niveau d'études, etc.) des personnes radicalisées⁵³³. Cependant, à partir de ses enquêtes, le sociologue Serik Beysembayev estime que 80% des personnes radicalisées étaient sans emploi ou n'avaient pas d'emploi régulier⁵³⁴. Peu d'entre elles avaient suivi des études supérieures⁵³⁵. La plupart vivaient plutôt dans des banlieues et des zones périphériques de grandes villes, comme Jezkazgan (*oblast* de Qaraghandy), Aksai (*oblast* du Kazakhstan-occidental), Kandyagach et Chalkar (*oblast* d'Aqtöbe)⁵³⁶. Certaines minorités ethniques ont également été touchées par ce phénomène. Ainsi, selon Adam Boysayev, président du Centre culturel tchéchène et ingouche *Vaynah*, la communauté tchéchène a identifié des cas de jeunes qui semblaient s'être radicalisés, notamment en raison du contenu de leurs messages postés sur les réseaux sociaux, pouvant être assimilés à de la propagande djihadiste⁵³⁷. Toujours selon cette source, ils ont été convoqués par le KNB⁵³⁸. Certains ont été arrêtés et emprisonnés⁵³⁹. Il a ajouté que, si une personne était soupçonnée de s'être radicalisée, elle pouvait être signalée par les autres membres de sa

⁵¹⁹ *Ibid.*

⁵²⁰ Il explique cette différence notamment par le fait que le Kazakhstan est plutôt un pays de destination ou de transit que de départ. Il ajoute que les migrations internes sont moins importantes que dans les pays voisins. Entretien du 26 octobre 2019 avec Serik Beysembayev, sociologue à l'Institut de politique et d'économie internationale, spécialiste de la radicalisation.

⁵²¹ *Ibid.*

⁵²² Lors de cette attaque du 5 juin 2016, les assaillants ont attaqué deux armureries avant de tenter de pénétrer dans la caserne de la Garde nationale. Entretien du 26 octobre 2019 avec Serik Beysembayev, sociologue à l'Institut de politique et d'économie internationale, spécialiste de la radicalisation.

⁵²³ Selon le sociologue Serik Beysembayev, Dimitri Tanatarov est un Khazakstanais d'origine russe, orphelin et provenant d'un milieu défavorisé. Il a effectué son service militaire et s'est ensuite converti à l'islam. Il était au chômage. Il a été marié plusieurs fois. Il est mort au cours de l'assaut mené par les forces de l'ordre. Entretien du 26 octobre 2019 avec Serik Beysembayev, sociologue à l'Institut de politique et d'économie internationale, spécialiste de la radicalisation.

⁵²⁴ *Ibid.*

⁵²⁵ Entretien du 26 octobre 2019 avec Serik Beysembayev, sociologue à l'Institut de politique et d'économie internationale, spécialiste de la radicalisation ; entretien avec un journaliste de Radio Azzatyk, à Almaty, le 22 octobre 2019; entretien du 24 octobre 2019 avec des sources diplomatiques.

⁵²⁶ Entretien du 26 octobre 2019 avec Serik Beysembayev, sociologue à l'Institut de politique et d'économie internationale l'institut de la politique et d'économie internationale, spécialiste de la radicalisation ; entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁵²⁷ Entretien du 26 octobre 2019 avec Serik Beysembayev, sociologue à l'Institut de politique et d'économie internationale, spécialiste de la radicalisation.

⁵²⁸ *Ibid.*

⁵²⁹ Entretien avec un journaliste de Radio Azzatyk, à Almaty, le 22 octobre 2019.

⁵³⁰ Entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁵³¹ *Ibid.*

⁵³² Entretien du 26 octobre 2019 avec Serik Beysembayev, sociologue à l'Institut de politique et d'économie internationale, spécialiste de la radicalisation.

⁵³³ Entretien du 26 octobre 2019 avec Serik Beysembayev, sociologue à l'Institut de politique et d'économie internationale, spécialiste de la radicalisation.

⁵³⁴ *Ibid.*

⁵³⁵ *Ibid.*

⁵³⁶ *Ibid.*

⁵³⁷ Entretien avec Adam Boysayev, président de la Centre culturel tchéchène et ingouche *Vaynah* à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁵³⁸ *Ibid.*

⁵³⁹ *Ibid.*

communauté aux autorités, afin que ses actes ne nuisent pas à l'image de la communauté⁵⁴⁰. Selon Adam Boysayev, il n'y a pas eu de cas de signalement pour le moment⁵⁴¹.

➤ Radicalisation islamiste en milieu carcéral

Actuellement, le **milieu le plus favorable à la radicalisation islamiste et au recrutement par des organisations extrémistes est le milieu carcéral**⁵⁴². Le sociologue Serik Beysembayev donne l'exemple emblématique de Rouslan Kulekbaïev (Ruslan Kulikbayev), ancien détenu radicalisé en prison, responsable de l'attaque terroriste du 18 juillet 2016 à Almaty⁵⁴³. Des sources diplomatiques citent également la prison d'Atarau⁵⁴⁴. Ces sources lient cette situation aux violations des droits de l'homme qui s'y produisent⁵⁴⁵, ou encore à l'absence de quartiers réservés aux personnes condamnées pour extrémisme⁵⁴⁶. Cependant, selon des représentants d'ILI, les autorités kazakhes essaient actuellement de rassembler les détenus condamnés pour des faits d'extrémisme dans des quartiers spécialisés⁵⁴⁷.

4.3. Les mesures de lutte contre la radicalisation

Le gouvernement kazakh a intensifié sa lutte contre le terrorisme. Il a triplé le **budget** relatif à cette thématique et a engagé deux programmes consécutifs (2013-2017 puis 2018-2021)⁵⁴⁸. Cependant, le sociologue Serik Beysembayev estime que le budget engagé est excessif par rapport à l'ampleur du phénomène⁵⁴⁹. Il ajoute qu'une grande partie du budget de la deuxième phase (2018-2021) est allouée à l'équipement des forces spéciales qui interviennent lors d'actes terroristes, ce qui laisse peu de moyens consacrés à la mise en place de mesures préventives⁵⁵⁰. Il ajoute que peu de détails concernant les dépenses du budget de la première étape (2013-2017) sont accessibles au public⁵⁵¹.

Le gouvernement **distingue la pratique de la religion musulmane considérée comme étant traditionnelle (c'est-à-dire de rite hanafite), qu'il soutient**⁵⁵², **de la pratique jugée irrégulière**⁵⁵³. Les personnes qui sont rattachées à cette pratique sont qualifiées de « salafistes » et sont rapidement considérées comme des personnes radicalisées⁵⁵⁴. Selon le sociologue précité, les autorités considèrent également que la radicalisation religieuse constitue une plus grande menace que les autres formes de radicalisation violentes⁵⁵⁵. Les autorités ont donc **accru la surveillance** de ces personnes⁵⁵⁶. Cette surveillance est effectuée par le Comité de sécurité nationale (KNB)⁵⁵⁷. Elle concerne notamment

⁵⁴⁰ *Ibid.*

⁵⁴¹ *Ibid.*

⁵⁴² Entretien du 26 octobre 2019 avec Serik Beysembayev, sociologue à l'Institut de politique et d'économie internationale, spécialiste de la radicalisation ; entretien du 24 octobre 2019 avec des sources diplomatiques.

⁵⁴³ Entretien du 26 octobre 2019 avec Serik Beysembayev, sociologue à l'Institut de politique et d'économie internationale, spécialiste de la radicalisation.

⁵⁴⁴ Entretien du 24 octobre 2019 avec des sources diplomatiques.

⁵⁴⁵ Entretien du 26 octobre 2019 avec Serik Beysembayev, sociologue à l'Institut de politique et d'économie internationale, spécialiste de la radicalisation.

⁵⁴⁶ Entretien du 26 octobre 2019 avec Serik Beysembayev, sociologue à l'Institut de politique et d'économie internationale, spécialiste de la radicalisation ; entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty, le 18 octobre 2019.

⁵⁴⁷ Entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty, le 18 octobre 2019.

⁵⁴⁸ Entretien du 26 octobre 2019 avec Serik Beysembayev, sociologue à l'Institut de politique et d'économie internationale, spécialiste de la radicalisation.

⁵⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁵⁰ Selon le sociologue, certaines mesures préventives, telles que la construction d'infrastructures sportives, étaient initialement prévues lors de l'élaboration de la première phase, mais ont finalement été jugées comme étant inutiles. Entretien du 26 octobre 2019 avec Serik Beysembayev, sociologue à l'Institut de politique et d'économie internationale, spécialiste de la radicalisation.

⁵⁵¹ *Ibid.*

⁵⁵² Entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty, le 18 octobre 2019.

⁵⁵³ *Ibid.*

⁵⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵⁵ Entretien du 26 octobre 2019 avec Serik Beysembayev, sociologue à l'Institut de politique et d'économie internationale, spécialiste de la radicalisation.

⁵⁵⁶ Entretien du 26 octobre 2019 avec Serik Beysembayev, sociologue à l'Institut de politique et d'économie internationale, spécialiste de la radicalisation ; entretien avec Adam Boysayev, président de la Centre culturel tchéchène et ingouche *Vaynah* à Almaty, le 21 octobre 2019 ; entretien avec un journaliste de Radio Azzatyk à Almaty le 22 octobre 2019.

⁵⁵⁷ Entretien avec Adam Boysayev, président de la Centre culturel tchéchène et ingouche *Vaynah* à Almaty, le 21 octobre 2019.

les télécommunications et les réseaux sociaux (Whatsapp, etc.)⁵⁵⁸. Elle s'attache également au repérage de certains signes extérieurs comme le port de la barbe et les vêtements, ou encore la fréquentation de mosquées et la pratique religieuse⁵⁵⁹. Ces signes participent à l'élaboration de bases de données des personnes à surveiller, mises en place dans chaque ville⁵⁶⁰. Ainsi, une part importante du budget des municipalités, comparable à celle allouée à la construction d'écoles, est consacrée à la mise en place de systèmes de surveillance (vidéosurveillance notamment)⁵⁶¹. Selon une source médiatique, le nombre de pratiquants religieux actifs qui se disent victimes de surveillance s'accroît. Leurs cas montrent qu'elle a été mise en place sur l'ensemble du territoire⁵⁶². Cette source médiatique déclare que les imams locaux sont également surveillés⁵⁶³. Elle ajoute qu'une plaisanterie existe à leur sujet, qui dit qu'ils ne sont pas des imams religieux mais des collaborateurs du parti Nur-Otan⁵⁶⁴. L'entourage des personnes qui sont revenues de Syrie est également placé sous surveillance. Un journaliste de Radio Azzatyk donne l'exemple d'un couple, revenu au Kazakhstan après être parti en Syrie, dont le mari a été condamné en vertu de la loi sur la participation à des combats à l'étranger (voir *infra*), ce qui n'a pas été le cas de son épouse⁵⁶⁵. Cependant, leurs proches ont tous été placés sous une étroite surveillance⁵⁶⁶. L'entourage des personnes détenues pour des faits de terrorisme ou d'extrémisme est également placé sous surveillance et peut être soumis à des visites ou des perquisitions⁵⁶⁷. Les personnes soupçonnées de radicalisation peuvent également être convoquées par la police et leur domicile perquisitionné⁵⁶⁸. Leurs proches peuvent perdre leur emploi, surtout s'ils sont employés dans des structures gouvernementales⁵⁶⁹. Cette situation génère un sentiment d'oppression⁵⁷⁰.

En outre, **deux opérations (*Jusan I* et *Jusan II*)** ont été mises en place pour organiser le **retour de plus de 500 Kazakhstanais** (essentiellement des femmes et des enfants) **qui se trouvaient en Syrie**⁵⁷¹. Peu d'informations ont pu être obtenues sur le profil des personnes rapatriées, notamment sur le nombre d'hommes concernés et leur situation actuelle⁵⁷², en raison de l'absence de statistiques officielles⁵⁷³. Selon le sociologue Serik Beysembayev, il s'agit plutôt de familles et de jeunes, qui ne proviennent pas forcément de milieux pauvres et défavorisés, et qui sont partis pour vivre dans un espace régi par la charia⁵⁷⁴. Selon une source médiatique, 400 enfants ont été concernés par ces rapatriements⁵⁷⁵. Selon plusieurs sources non gouvernementales et diplomatiques, certains rapatriés ont été placés dans des centres de réhabilitation⁵⁷⁶. Le sociologue Serik Beysembayev donne l'exemple d'un centre à Aktaou (*oblast* de Mangghystaou), qui proposait un accompagnement psychologique et théologique d'une durée d'un mois à l'issue duquel les enfants sont retournés auprès de leurs familles et ont été suivis par une structure régionale, composée de psychologues, de dirigeants religieux et d'agents des forces de sécurité⁵⁷⁷. Depuis 2014, l'article 172 du code pénal prévoit que la participation à des combats menés à l'étranger peut être sanctionnée de trois à sept ans d'emprisonnement⁵⁷⁸.

⁵⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁵⁹ Entretien du 26 octobre 2019 avec Serik Beysembayev, sociologue à l'Institut de politique et d'économie internationale, spécialiste de la radicalisation.

⁵⁶⁰ *Ibid.*

⁵⁶¹ *Ibid.*

⁵⁶² Entretien avec un journaliste de Radio Azzatyk, à Almaty, le 22 octobre 2019.

⁵⁶³ *Ibid.*

⁵⁶⁴ *Ibid.*

⁵⁶⁵ Entretien avec un journaliste de Radio Azzatyk, à Almaty, le 22 octobre 2019.

⁵⁶⁶ *Ibid.*

⁵⁶⁷ Entretien avec Inga Imanbay, journaliste au KIBHR, à Almaty, le 22 octobre 2019.

⁵⁶⁸ Entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty, le 18 octobre 2019.

⁵⁶⁹ Entretien avec Inga Imanbay, journaliste au KIBHR, à Almaty, le 22 octobre 2019.

⁵⁷⁰ Entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty, le 18 octobre 2019.

⁵⁷¹ Selon un journaliste de Radio Azzatyk rencontré à Almaty, 595 personnes sont revenues de Syrie. Entretien du 26 octobre 2019 avec Serik Beysembayev, sociologue à l'Institut de politique et d'économie internationale, spécialiste de la radicalisation ; entretien avec un journaliste de Radio Azzatyk à Almaty le 22 octobre 2019.

⁵⁷² Entretien du 26 octobre 2019 avec Serik Beysembayev, sociologue à l'Institut de politique et d'économie internationale, spécialiste de la radicalisation.

⁵⁷³ *Ibid.*

⁵⁷⁴ *Ibid.*

⁵⁷⁵ Entretien avec un journaliste de Radio Azzatyk, à Almaty, le 22 octobre 2019.

⁵⁷⁶ Entretien avec un journaliste de Radio Azzatyk à Almaty le 22 octobre 2019; entretien du 26 octobre 2019 avec Serik Beysembayev, sociologue à l'Institut de politique et d'économie internationale, spécialiste de la radicalisation ; entretien du 24 octobre 2019 avec des sources diplomatiques.

⁵⁷⁷ Entretien du 26 octobre 2019 avec Serik Beysembayev, sociologue à l'Institut de politique et d'économie internationale, spécialiste de la radicalisation.

⁵⁷⁸ *Ibid.*

Certaines personnes ont été jugées et condamnées en application de cet article⁵⁷⁹. Une loi concernant la déchéance de nationalité a été promulguée en 2017⁵⁸⁰. Cependant, le sociologue note qu'il n'y a pas eu de cas concerné pour le moment⁵⁸¹. Il considère que cette loi est un instrument de dissuasion⁵⁸².

Des représentants d'ILI ajoutent que le **phénomène de radicalisation est un prétexte** utilisé par les autorités afin de **réprimer certaines pratiques religieuses** dans le pays, notamment les branches salafistes présentes dans la partie occidentale du territoire⁵⁸³, ou **certaines opposants politiques**⁵⁸⁴ et **concurrents économiques**⁵⁸⁵ (voir 1.2.). Par exemple, certains membres d'entreprises auparavant soutenus par la famille du président ont été finalement accusés d'extrémisme, puis arrêtés et placés en détention⁵⁸⁶.

5. La criminalité économique

5.1. Un système mafieux

Plusieurs sources expliquent que **l'Etat est perçu comme un « système mafieux »**⁵⁸⁷. En effet, selon l'économiste Kassymkhan Kapparov, la moitié de l'économie du pays est informelle⁵⁸⁸. Cette part se traduit notamment par le commerce informel effectué au sein des bazars ou des marchés « semi-organisés »⁵⁸⁹, dans lesquels sont parfois revendus des objets, souvent volés ou contrefaits, et issus de trafics, tels que des téléphones portables ou des accessoires automobiles⁵⁹⁰. Au sein des bazars, la plupart des transactions sont réglées en liquide⁵⁹¹ ce qui facilite le maintien des réseaux criminels⁵⁹² et le versement de pots-de-vin (en sus des frais officiels) notamment par les commerçants pour obtenir un stand⁵⁹³. Généralement, le gérant du bazar est proche des autorités municipales, telles que l'*Akim*, ainsi que des forces de l'ordre⁵⁹⁴. Cette proximité s'incarne souvent par l'existence de liens commerciaux, voire de parenté⁵⁹⁵.

L'économiste Kassymkhan Kapparov déclare : « Nous sommes passés du *Chicago style* à l'*Italian style* »⁵⁹⁶. Il caractérise ainsi **une collusion entre les appareils étatiques et les groupes criminels par l'intermédiaire de ces bazars**⁵⁹⁷. Il ajoute néanmoins que la situation s'améliore et que les bazars d'Almaty et de Nour-Soultan sont mieux contrôlés par les autorités⁵⁹⁸. Il donne également l'exemple des « marchés semi-organisés », tel que le « marché de voitures » de la ville d'Almaty, dans lequel sont vendus des accessoires provenant de véhicules volés⁵⁹⁹. La police n'intervient pas pour mettre un terme

⁵⁷⁹ Entretien avec un journaliste de Radio Azzatyk, à Almaty, le 22 octobre 2019) ; entretien du 24 octobre 2019 avec des sources diplomatiques.

⁵⁸⁰ Entretien du 26 octobre 2019 avec Serik Beysembayev, sociologue à l'Institut de politique et d'économie internationale, spécialiste de la radicalisation.

⁵⁸¹ *Ibid.*

⁵⁸² *Ibid.*

⁵⁸³ Entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty, le 18 octobre 2019.

⁵⁸⁴ *Ibid.*

⁵⁸⁵ *Ibid.*

⁵⁸⁶ *Ibid.*

⁵⁸⁷ Entretien avec l'économiste Kassymkhan Kapparov, à Almaty, le 18 octobre 2019; entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁵⁸⁸ Entretien avec l'économiste Kassymkhan Kapparov, à Almaty, le 18 octobre 2019.

⁵⁸⁹ *Ibid.*

⁵⁹⁰ *Ibid.*

⁵⁹¹ *Ibid.*

⁵⁹² *Ibid.*

⁵⁹³ *Ibid.*

⁵⁹⁴ *Ibid.*

⁵⁹⁵ *Ibid.*

⁵⁹⁶ *Ibid.*

⁵⁹⁷ *Ibid.*

⁵⁹⁸ *Ibid.*

⁵⁹⁹ *Ibid.*

à son fonctionnement⁶⁰⁰. Les médias et les journalistes indépendants, dont le nombre est très restreint, ne peuvent pas prendre le risque de dénoncer ce système⁶⁰¹.

Par ailleurs, le nombre des petites entreprises est beaucoup plus important que celui des grandes et moyennes entreprises⁶⁰². L'économiste Kassymkhan Kapparov explique que beaucoup de commerçants enregistrent leurs diverses entreprises séparément dans le but de payer moins de taxes⁶⁰³ et de ne pas attirer l'attention et la convoitise des personnes qui contrôlent l'économie du pays⁶⁰⁴.

5.2. Le cas particulier de la ville de Chymkent

L'économiste Kassymkhan Kapparov qualifie la ville de Chymkent (*oblast* de Turkestan) d'« **Etat distinct** », qu'il compare à la Sicile ou à Naples, en raison de la plus grande interconnexion de ses habitants. Ces derniers entretiennent plutôt des liens informels (mariages par exemple), surtout au sein de l'élite⁶⁰⁵. **Plusieurs scandales ont révélé l'impunité qui prévaut dans cette partie du pays**⁶⁰⁶. L'économiste cite l'exemple d'une affaire de viol à Abaï (district de Saryaghash, *oblast* de Turkestan) qui a montré que la plupart des autorités municipales (police locale, mairie, bureau de protection de l'enfance, etc.) se sont couvertes mutuellement⁶⁰⁷. Le dossier a été clos, sans condamnation⁶⁰⁸. En 2018, les autorités de la ville de Chymkent ont également donné divers statuts (de réfugié⁶⁰⁹, de résident⁶¹⁰, voire même la nationalité⁶¹¹) à des personnes qui n'étaient pourtant pas éligibles, ce qui suggère le versement de pots-de-vin⁶¹². Selon Denis Jivaga (KIBHR), certains ont versé entre 15 000 et 30 000 dollars (entre 13 983 et 27 967 euros) pour obtenir la nationalité⁶¹³. Selon une organisation internationale à Nour-Soultan, les sommes versées pour l'obtention de statuts peuvent atteindre entre 200 000 et 600 000 dollars (entre 186 429 et 559 286 euros)⁶¹⁴. A la suite de ce scandale, Touleguenuuly Nurdaoulet⁶¹⁵ (Nourdaouliet)⁶¹⁶, le chef du département de l'immigration de la police de la ville de Chymkent⁶¹⁷ a d'ailleurs été arrêté⁶¹⁸. Il a été condamné à cinq ans d'emprisonnement⁶¹⁹. Selon Denis Jivaga, il sera probablement mis en liberté conditionnelle bien avant le terme de sa peine⁶²⁰.

Bien que réfutant le manque de contrôle gouvernemental sur la ville de Chymkent, des représentants de l'organisme gouvernemental « Centre scientifique de recherches contre la corruption » (*Scientific centre on research of anti-corruption*) ont déclaré qu'un projet pilote anti-corruption a été lancé en 2018 dans cette ville (voir 5.4.)⁶²¹. En outre, cette même année, afin de garder le contrôle sur cette ville, le

⁶⁰⁰ *Ibid.*

⁶⁰¹ *Ibid.*

⁶⁰² Kassymkhan Kapparov précise qu'il y a environ 2 000 grandes entreprises et 4 000 entreprises de taille moyenne au Kazakhstan. Entretien avec l'économiste Kassymkhan Kapparov, à Almaty, le 18 octobre 2019.

⁶⁰³ Kassymkhan Kapparov explique notamment que les taxes versées par les petites entreprises sont de l'ordre de 3% tandis que celles versées par les moyennes entreprises peuvent atteindre 20%, ce qui est un frein au développement de ces dernières. Il ajoute qu'à partir du mois de janvier 2020, un moratoire sur les taxes payées par les micro- et petites entreprises est prévu, ce qui va inciter leurs propriétaires à séparer leurs activités dans des entités différentes afin d'en profiter. Cette mesure va accroître l'économie informelle. Entretien avec l'économiste Kassymkhan Kapparov, à Almaty, le 18 octobre 2019.

⁶⁰⁴ Entretien avec l'économiste Kassymkhan Kapparov, à Almaty, le 18 octobre 2019.

⁶⁰⁵ *Ibid.*

⁶⁰⁶ *Ibid.*

⁶⁰⁷ *Ibid.*

⁶⁰⁸ *Ibid.*

⁶⁰⁹ Selon Denis Jivaga, 45 citoyens tadjiks, non-éligibles, ont ainsi obtenu le statut de réfugié. Entretien avec une organisation internationale à Nour-Soultan le 23 octobre 2019 ; entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁶¹⁰ Entretien avec une organisation internationale, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁶¹¹ *Ibid.*

⁶¹² *Ibid.*

⁶¹³ Entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁶¹⁴ Entretien avec une organisation internationale, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁶¹⁵ Entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁶¹⁶ Entretien avec une organisation internationale, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁶¹⁷ *Ibid.*

⁶¹⁸ Entretien avec une organisation internationale, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019 ; entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁶¹⁹ Entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁶²⁰ *Ibid.*

⁶²¹ Entretien avec Yerzhan Zharov, directeur adjoint du *Scientific centre on research of anti-corruption*, et Aibek Kabyldin, chercheur, à Nour-Soultan, le 24 octobre 2019.

centre administratif régional, qui était à Chymkent⁶²², a été déplacé dans la ville de Turkistan par le gouvernement central⁶²³.

5.3. La corruption

Le **niveau de corruption est extrêmement élevé**⁶²⁴. Selon des représentants du Centre scientifique de recherches contre la corruption qui s'appuient sur des données statistiques ainsi que sur les affaires en cours devant la justice, les secteurs principalement touchés par la corruption sont les forces de police, le secteur foncier ainsi que celui du bâtiment et travaux publics (BTP)⁶²⁵.

Les agents du gouvernement et les structures gouvernementales sont perçus comme étant des acteurs de premier ordre de la corruption du système. En effet, plusieurs sources décrivent l'absence de séparation des pouvoirs dans les faits⁶²⁶. La journaliste Inga Imanbay déclare à ce sujet : « Le pouvoir exécutif impose au pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire exécute. »⁶²⁷. Des représentants d'ILI estiment que la corruption du système judiciaire, et des tribunaux notamment, est extrêmement importante⁶²⁸. A propos des conflits d'intérêt, ils citent l'exemple de juges qui statuent sur des affaires impliquant des banques dont ils sont actionnaires⁶²⁹. En outre, selon plusieurs sources non gouvernementales, environ 70% de l'économie du pays est contrôlée par le gouvernement⁶³⁰. Des représentants d'ILI signalent également l'existence de GONGO (voir *supra*)⁶³¹ qui alimentent et participent à la corruption du système⁶³². Selon Denis Jivaga (KIBHR) : « Au Kazakhstan, on travaille dans les structures étatiques non pas pour le service public, mais pour se faire de l'argent. Ici, on ne s'enrichit pas à travers le business, mais à travers ses fonctions politiques »⁶³³. L'économiste Kassymkhan Kapparov donne à ce sujet l'exemple des appels d'offre pour des contrats gouvernementaux généralement remportés par ce qu'il nomme des « *one day companies* », qui disparaissent peu après l'obtention du marché⁶³⁴. Il explique que ces appels d'offre sont également obtenus sur la base d'accords préalables, qui incluent le versement de pots-de vin aux agents gouvernementaux⁶³⁵.

Une collusion entre certaines autorités gouvernementales, notamment les forces de l'ordre, et les réseaux criminels est décrite par plusieurs sources (voir 5.1.)⁶³⁶. L'économiste Kassymkhan Kapparov donne l'exemple d'un célèbre patineur sur glace poignardé en plein jour par deux hommes qui tentaient de voler les rétroviseurs de sa voiture, sans que la police n'intervienne⁶³⁷. Ce cas a souligné le manque de surveillance ainsi que la liberté d'agir laissée par la police à certains groupes criminels⁶³⁸. Selon plusieurs sources non gouvernementales et internationale, la **police de l'immigration est**

⁶²² Ce transfert a été expliqué par les autorités gouvernementales (décret présidentiel du 19 juin 2018) par la désignation de Chymkent comme une ville d'intérêt national (au même titre que Noursoultan et Almaty). La ville est alors devenue la 17^{ème} unité administrative régionale du pays. City population, « Kazakhstan: Administrative division », s. d., [url](#) ; Kazinform, « Turkestan region founded, Kazakh President's decree », 19/06/2018, [url](#)

⁶²³ Entretien avec l'économiste Kassymkhan Kapparov, à Almaty, le 18 octobre 2019.

⁶²⁴ Entretien du 24 octobre 2019 avec des sources diplomatiques.

⁶²⁵ Entretien avec Yerzhan Zharov, directeur adjoint du *Scientific centre on research of anti-corruption*, et Aibek Kabyldin, chercheur du centre, à Nour-Soultan, le 24 octobre 2019.

⁶²⁶ Entretien avec Inga Imanbay, journaliste au KIBHR, à Almaty, le 22 octobre 2019 ; entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty, le 18 octobre 2019.

⁶²⁷ Entretien avec Inga Imanbay, journaliste au KIBHR, à Almaty, le 22 octobre 2019.

⁶²⁸ Entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty, le 18 octobre 2019.

⁶²⁹ *Ibid.*

⁶³⁰ Entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty, le 18 octobre 2019; entretien avec l'économiste Kassymkhan Kapparov à Almaty le 18 octobre 2019

⁶³¹ *Government-organized non-governmental organization* (GONGO), ces organisations sont fondées à l'initiative du gouvernement et subventionnées par celui-ci.

⁶³² Entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty, le 18 octobre 2019.

⁶³³ Entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁶³⁴ Entretien avec l'économiste Kassymkhan Kapparov, à Almaty, le 18 octobre 2019.

⁶³⁵ *Ibid.*

⁶³⁶ *Ibid.*; entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁶³⁷ Entretien avec l'économiste Kassymkhan Kapparov, à Almaty, le 18 octobre 2019.

⁶³⁸ *Ibid.*

particulièrement corrompue⁶³⁹. Les migrants, et notamment les Tadjiks, versent généralement des pots-de-vin aux autorités afin de pouvoir traverser les frontières terrestres⁶⁴⁰, ce qui est plus rare dans le cadre d'arrivées dans le pays par les aéroports⁶⁴¹. Selon plusieurs sources, non gouvernementale et internationale, les personnes qui ne détiennent pas de papiers peuvent être victimes de trafic d'êtres humains et d'esclavage, dont les femmes et les jeunes filles sont les premières victimes⁶⁴². Selon Denis Jivaga (KIBHR), en 2018, 17 cas d'esclavage ont été officiellement identifiés par les autorités, tandis que les organismes internationaux en ont relevé 170⁶⁴³. Or plusieurs sources attestent de cas de collusion entre les forces de police et certains trafiquants ou clients⁶⁴⁴, qui génèrent un sentiment de peur chez les victimes de ces trafics. Elles craignent, en cas de dépôt de plainte, d'être restituées aux réseaux auxquels elles tentent d'échapper⁶⁴⁵. Cette situation s'est déjà produite selon la directrice de la fondation sociale *Rodnik*⁶⁴⁶. Elle donne l'exemple de personnalités locales, telles que le policier de quartier ou le procureur⁶⁴⁷, qui ferment les yeux sur les trafics qui ont lieu dans leur circonscription en échange de pots-de-vin⁶⁴⁸. Sa fondation assure désormais des cours et des formations auprès des policiers qui travaillent dans des structures dédiées à la lutte contre les trafics⁶⁴⁹. La directrice déplore cependant la grande rotation des agents de ces corps, qui induit une formation continue des nouveaux arrivants, et engendre souvent l'impunité des personnes impliquées⁶⁵⁰. La corruption de la police a entraîné la création du mouvement d'activistes en ligne intitulé « *For the reform of police* », qui a été rejoint par plusieurs milliers de personnes⁶⁵¹. Cependant, cela n'a mené à aucune sanction⁶⁵².

Par ailleurs, plusieurs sources non gouvernementales et internationale décrivent un système de versement de pots-de-vin permettant d'obtenir des documents officiels (visas, titres de séjour, permis de résidence, nationalité, etc.)⁶⁵³. Denis Jivaga (KIBHR) donne l'exemple de frais officiels versés pour obtenir des visas de court séjour qui peuvent être compris entre 3 000 et 5 000 dollars (entre 2 797 et 4 661 euros)⁶⁵⁴. Ces frais officiels peuvent s'élever à 15 000 voire 20 000 dollars (entre 13 983 et 18 644 euros) lorsqu'il s'agit d'obtenir la nationalité⁶⁵⁵. Certaines personnes victimes de cette pratique ont, d'ailleurs, déclaré au KIBHR que malgré le versement de ces sommes, elles n'ont pas obtenu le statut qu'elles réclamaient⁶⁵⁶. Un scandale similaire a éclaté dans la ville de Chymkent (voir 5.2.).

⁶³⁹ Entretien avec une organisation internationale, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019; entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019; entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁶⁴⁰ Entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁶⁴¹ *Ibid.*

⁶⁴² Entretien avec une organisation internationale, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019; entretien avec la directrice de la fondation sociale *Rodnik*, à Almaty, le 22 octobre 2019.

⁶⁴³ Entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁶⁴⁴ Entretien avec une organisation internationale, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019; entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019; entretien avec la directrice de la fondation sociale *Rodnik*, à Almaty, le 22 octobre 2019.

⁶⁴⁵ Entretien avec une organisation internationale, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019; entretien avec la directrice de la fondation sociale *Rodnik*, à Almaty, le 22 octobre 2019.

⁶⁴⁶ Entretien avec la directrice de la fondation sociale *Rodnik*, à Almaty, le 22 octobre 2019.

⁶⁴⁷ La directrice de la fondation faisait alors référence à un cas précis mais a refusé de donner des détails supplémentaires, au nom de la présomption d'innocence. Elle explique cependant que dans ce cas, la fondation a souhaité organiser une conférence de presse, mais que le parquet s'y est opposé en disant que l'enquête serait menée par leurs services. Entretien avec la directrice de la fondation sociale *Rodnik*, à Almaty, le 22 octobre 2019.

⁶⁴⁸ Entretien avec la directrice de la fondation sociale *Rodnik*, à Almaty, le 22 octobre 2019.

⁶⁴⁹ *Ibid.*

⁶⁵⁰ *Ibid.*

⁶⁵¹ *Ibid.*

⁶⁵² *Ibid.*

⁶⁵³ Entretien avec une organisation internationale, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019; entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019; entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁶⁵⁴ Entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁶⁵⁵ *Ibid.*

⁶⁵⁶ *Ibid.*

5.4. Réactions des autorités

Malgré le système précédemment décrit, les autorités kazakhstanaïses affichent publiquement leur volonté de combattre la corruption⁶⁵⁷. Ainsi, le lancement d'une **nouvelle stratégie de lutte contre la corruption (2014-2025)** a coïncidé avec la création de l'Agence de la République du Kazakhstan pour les affaires de la fonction publique et la lutte contre la corruption (*Agency of the Republic of Kazakhstan for Civil Service Affairs and Anti-Corruption*)⁶⁵⁸, qui a été scindée en 2019 et a donné naissance à l'Agence anti-corruption (*Anti-Corruption Agency*)⁶⁵⁹. Le directeur de cette dernière est nommé par le président et est en contact direct avec celui-ci⁶⁶⁰. Selon la directrice du Centre scientifique de recherches contre la corruption⁶⁶¹, la stratégie menée par les autorités sur cette thématique repose sur trois piliers : éducation, prévention, sanctions⁶⁶². Une attention particulière est portée à la **dimension préventive**⁶⁶³. Des cours d'éthique, des heures « de bonne conduite » et d'« honnêteté et d'intégrité » ont, par exemple, été insérés dans les programmes scolaires⁶⁶⁴. Des matières optionnelles (obligatoires dans les facultés de droit) qui abordent la corruption sont désormais enseignées à l'université⁶⁶⁵. Des **instruments de lutte** contre ce phénomène ont également été mis en place :

- Ligne téléphonique (1424) permettant de passer des appels anonymes ;
- Mesures d'encouragement ;
- Modifications des pratiques à travers, par exemple, la mise en place de guichets⁶⁶⁶, la création d'une application pour recevoir ses documents à domicile ou encore la possibilité d'effectuer des démarches en ligne pour obtenir une place dans des écoles (crèches, maternelles, secondaires)⁶⁶⁷ ;
- Application mobile « agent numérique » (*digital agent*) créée en 2018 sur laquelle il est possible de poster un film ou un enregistrement. Elle ne concerne pour le moment que la capitale (Nour-Soultan), mais la directrice du centre indique que son utilisation sur le reste du territoire devrait être généralisée ;
- Carte interactive sur laquelle des informations peuvent être obtenues. Elle permet, par exemple dans le cadre d'un chantier pour la construction d'une route, de connaître l'identité du maître d'œuvre en cliquant sur un lieu. A l'aide de cette carte, les utilisateurs peuvent également signaler un cas de corruption aux organes compétents, ou se plaindre de la qualité du travail effectué ;
- Blog et page *Facebook* du directeur de l'Agence anti-corruption⁶⁶⁸.

⁶⁵⁷ Entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty, le 18 octobre 2019; entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁶⁵⁸ La directrice du centre précise que celui-ci a participé à l'élaboration de cette stratégie, avec des organisations internationales telles que *Transparency International*.

⁶⁵⁹ Kazinform, « Anti-corruption agency established in Kazakhstan », 13/06/2019, [url](#) ; The Astana Times, « Kazakh Anti-Corruption Agency presents new logo, emblem », 06/09/2019, [url](#)

⁶⁶⁰ Entretien avec l'économiste Kassymkhan Kapparov, à Almaty, le 18 octobre 2019.

⁶⁶¹ Selon la directrice du centre de recherche contre la corruption, ce dernier mène des travaux de recherche ainsi que des études sur la corruption au niveau international et au sein du pays. Il sensibilise également la population à cette thématique, notamment par le biais de conférences. Entretien avec Zhanar Rysbekova, directrice du *Scientific centre on research of anti-corruption*, à Nour-Soultan, le 24 octobre 2019.

⁶⁶² Entretien avec Zhanar Rysbekova, directrice du *Scientific centre on research of anti-corruption*, à Nour-Soultan, le 24 octobre 2019.

⁶⁶³ *Ibid.*

⁶⁶⁴ Entretien avec Yerzhan Zharov, directeur adjoint du *Scientific centre on research of anti-corruption*, et Aibek Kabyldin, chercheur du centre, à Nour-Soultan, le 24 octobre 2019.

⁶⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶⁶ Les guichets permettent de rendre les démarches plus transparentes que la prise de rendez-vous pendant lesquels l'échange est confiné dans un espace clos. Entretien avec Zhanar Rysbekova, directrice du *Scientific centre on research of anti-corruption*, à Nour-Soultan, le 24 octobre 2019.

⁶⁶⁷ Entretien avec Zhanar Rysbekova, directrice du *Scientific centre on research of anti-corruption*, à Nour-Soultan, le 24 octobre 2019.

⁶⁶⁸ Entretien avec Yerzhan Zharov, directeur adjoint du *Scientific centre on research of anti-corruption*, et Aibek Kabyldin, chercheur du centre, à Nour-Soultan, le 24 octobre 2019.

En outre, une campagne d'information⁶⁶⁹ est actuellement menée pour généraliser l'utilisation de ces divers instruments par la population⁶⁷⁰. Selon Yerzhan Zharov, directeur adjoint du Centre scientifique de recherches contre la corruption, la nouvelle stratégie gouvernementale (2014-2025) a permis de réduire de 30% la corruption dans la vie quotidienne⁶⁷¹. Des rapports annuels sur l'état de la corruption sont produits par les autorités⁶⁷². Peu de temps avant la mission, le ministre des affaires intérieures avait déclaré sa volonté de prendre de nouvelles mesures contre la corruption, mais n'avait pas décrit lesquelles⁶⁷³.

Dans la ville de **Chymkent**, un **projet pilote** a été mis en place par les autorités. Ce dernier a notamment consisté à rassembler différents départements de l'*Akimat* auparavant disséminés dans différentes parties de la ville au sein d'un même bâtiment arborant des murs transparents et abritant des *open spaces*⁶⁷⁴. Yerzhan Zharov, directeur adjoint du Centre scientifique de recherches contre la corruption, déclare à ce sujet : « La corruption n'aime pas la transparence »⁶⁷⁵.

Selon l'économiste Kassymkhan Kapparov, les services gouvernementaux impliqués dans la lutte contre la corruption mènent plutôt une stratégie à court terme qui vise à obtenir des progrès rapides⁶⁷⁶. En outre, selon un groupe d'experts de l'université Nazarbaïev, de nombreux conflits d'intérêt, qui limitent le champ d'action de ces services, existent⁶⁷⁷. Kassymkhan Kapparov ajoute à ce propos : « **Lorsque le gouvernement combat la corruption, il se bat contre lui-même.** »⁶⁷⁸

5.5. Accusations de criminalité économique et de corruption

Le **nombre de délits qualifiés de crimes économiques et de corruption est élevé**⁶⁷⁹. Ces accusations constituent également des **instruments utilisés contre les opposants politiques ou les concurrents économiques**⁶⁸⁰. Par exemple, l'ancien ministre de l'économie Kuandyk Bishimbayev a été arrêté en 2017 et condamné à dix ans d'emprisonnement pour des faits de corruption et de criminalité économique (détournement de fonds) en 2018⁶⁸¹. Selon l'économiste Kassymkhan Kapparov, il s'agissait plutôt d'une sanction pour des désaccords politiques⁶⁸².

Selon des représentants d'ILI, une liste des personnes accusées de corruption ou de crimes économiques est disponible sur le site web du ministère des finances⁶⁸³. Toujours selon cette source, lorsque le nom d'une personne figure sur cette liste, il lui est possible de faire appel⁶⁸⁴. Il existe des tribunaux spécialisés dans le traitement des crimes économiques⁶⁸⁵.

⁶⁶⁹ Des affiches sont placardées dans les villes, des SMS sont envoyés à la population et des messages sont inscrits sur le verso des factures reçues par les citoyens afin qu'ils soient informés de l'existence de ces instruments.

⁶⁷⁰ Entretien avec Yerzhan Zharov, directeur adjoint du *Scientific centre on research of anti-corruption*, et Aibek Kabyldin, chercheur du centre, à Nour-Soultan, le 24 octobre 2019.

⁶⁷¹ *Ibid.*

⁶⁷² Entretien avec Zhanar Rysbekova, directrice du *Scientific centre on research of anti-corruption*, à Nour-Soultan, le 24 octobre 2019.

⁶⁷³ Entretien avec une organisation internationale, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁶⁷⁴ Entretien avec Yerzhan Zharov, directeur adjoint du *Scientific centre on research of anti-corruption*, et Aibek Kabyldin, chercheur du centre, à Nour-Soultan, le 24 octobre 2019.

⁶⁷⁵ *Ibid.*

⁶⁷⁶ Entretien avec l'économiste Kassymkhan Kapparov, à Almaty, le 18 octobre 2019.

⁶⁷⁷ Entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁶⁷⁸ Entretien avec l'économiste Kassymkhan Kapparov, à Almaty, le 18 octobre 2019.

⁶⁷⁹ Entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty, le 18 octobre 2019; entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁶⁸⁰ Entretien du 18 octobre 2019 avec des représentants de ILI ; entretien avec l'économiste Kassymkhan Kapparov à Almaty le 18 octobre 2019; entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁶⁸¹ Entretien avec l'économiste Kassymkhan Kapparov, à Almaty, le 18 octobre 2019.

⁶⁸² *Ibid.*

⁶⁸³ Entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty, le 18 octobre 2019.

⁶⁸⁴ *Ibid.*

⁶⁸⁵ *Ibid.*

6. La situation des groupes ethniques

Dans le cadre de cette partie, l'expression « groupe ethnique »⁶⁸⁶ est majoritairement employée puisque la majorité des interlocuteurs de la délégation a rejeté celle de « minorité ethnique ». Notons également qu'au Kazakhstan, le concept de nationalité est distinct de celui de « citoyenneté ». Ainsi, par exemple, un Russe kazakhstanaise se présentera comme étant de « nationalité » russe et de « citoyenneté » kazakhstanaise. Le terme « Kazakhstanaise » désigne tous les ressortissants du pays, tandis que le terme « Kazakhs » concerne seulement les membres du groupe ethnique kazakh.

130 groupes ethniques sont reconnus par le gouvernement du Kazakhstan⁶⁸⁷. Seule la situation et les modalités de représentation des principaux groupes (Russes, Tchétchènes, Ouïghours), dont les représentants ont pu être rencontrés par la délégation, est évoquée dans le présent rapport. Celui-ci aborde également la situation des Kazakhs de Chine.

La **double nationalité n'est pas admise au Kazakhstan**, depuis l'adoption de la Constitution de 1995⁶⁸⁸. Selon Denis Jivaga (KIBHR), cette situation s'explique notamment par la part importante de Russes dans le pays au moment de l'indépendance, ce qui aurait pu mener à de vives tensions⁶⁸⁹. Aussi, une personne qui a la nationalité russe doit y renoncer pour obtenir la nationalité kazakhstanaise⁶⁹⁰. Si une personne a une autre nationalité et qu'elle est identifiée par les autorités, elle sera déchue de sa nationalité kazakhstanaise automatiquement⁶⁹¹. Dans le cas où elle renonce à son autre nationalité, elle devra ensuite engager une procédure de réintégration dans la nationalité kazakhstanaise⁶⁹².

6.1. Représentation des différents groupes ethniques

Selon plusieurs sources gouvernementales et non-gouvernementales, **l'Etat kazakh est relativement tolérant vis-à-vis des différents groupes ethniques présents sur son territoire⁶⁹³**. A ce sujet, le député tchétchène Ahmet Muradov prenait l'exemple d'une réunion organisée le 25 octobre 2019, intitulée « Défis à l'unité nationale au Kazakhstan », pendant laquelle les participants ont estimé que les menaces provenaient plutôt de certains partis d'opposition que de la cohabitation de différentes communautés ethniques sur un même territoire⁶⁹⁴. Plusieurs sources gouvernementales et non gouvernementales déclarent qu'il n'y a pas de xénophobie, de discriminations ou de velléités nationalistes de la part des autorités et de la population locale⁶⁹⁵. Le seul domaine identifié comme étant

⁶⁸⁶ Au Kirghizstan, le mot employé pour désigner les autres communautés ethniques que le groupe kirghize est celui de minorités nationales. Interrogé sur la différence de vocabulaire employé par les deux pays, le député tchétchène Ahmet Murad explique que parler de minorités ethniques sous-entend l'existence d'une majorité dominante. Pour lui, cette conception remonte à la période soviétique et pourrait être source de tensions. Le représentant du Centre d'études des minorités confirme que la notion d'ethnie minoritaire n'existe plus au Kazakhstan. Entretien avec Ahmet Muradov, député tchétchène du Parlement et membre du comité relatif à l'écologie et la gestion des ressources naturelles, à la Maison de l'Amitié de Nour-Soultan, le 25 octobre 2019.

⁶⁸⁷ Entretien avec le président du Centre ethnoculturel Ouïghour de la ville d'Almaty, Ouboulov Osman Tursunovitch, le 21 octobre 2019.

⁶⁸⁸ Entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019; entretien avec une organisation internationale, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁶⁸⁹ Entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁶⁹⁰ Entretien avec une organisation internationale, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁶⁹¹ Ibid.

⁶⁹² Ibid.

⁶⁹³ Entretien avec Inga Imanbay, journaliste au KIBHR, à Almaty, le 22 octobre 2019 ; entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019 ; entretien avec Ahmet Muradov, député tchétchène du Parlement et membre du comité relatif à l'écologie et la gestion des ressources naturelles, à la Maison de l'Amitié de Nour-Soultan, le 25 octobre 2019.

⁶⁹⁴ Entretien du 25 octobre 2019, avec Ahmet Muradov, député tchétchène du Parlement et membre du comité relatif à l'écologie et la gestion des ressources naturelles, à la maison de l'Amitié de Nour-Soultan.

⁶⁹⁵ Entretien avec Inga Imanbay, journaliste au KIBHR, à Almaty le 22 octobre 2019 ; entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019 ; entretien avec Ahmet Muradov, député tchétchène du Parlement et

potentiellement problématique est celui de la **langue**⁶⁹⁶. En effet, certains groupes ethniques (ouzbek, ouïghour, tadjik) sont confrontés à un manque d'offres de formations dispensées dans leur langue maternelle, notamment dans les écoles primaires et secondaires (*voir infra*)⁶⁹⁷. Ce n'est pas le cas du groupe ethnique russe⁶⁹⁸ (*voir* 6.2.). Par ailleurs, la maîtrise de certaines langues (généralement le russe et le kazakh) est exigée pour occuper certaines fonctions, notamment gouvernementales⁶⁹⁹. En conséquence, **certains groupes ethniques sont peu représentés au sein des structures étatiques**⁷⁰⁰. Cependant, le groupe d'experts de l'université Nazarbaïev précise que cela peut également être le cas pour certains Kazakhs qui ne peuvent pas accéder à des postes en raison de leur méconnaissance de la langue russe⁷⁰¹.

L'**Assemblée des peuples du Kazakhstan** est l'organe public en charge de la gouvernance interethnique⁷⁰². Créée au moment de l'indépendance du pays au début des années 1990 afin d'harmoniser les relations entre les différentes communautés ethniques⁷⁰³ et d'éviter les tensions⁷⁰⁴, elle a pour vocation d'être un organe représentatif⁷⁰⁵. A cet égard, **28 groupes ethniques**, qui sont également représentés par des bureaux régionaux (*voir infra*), **siègent au sein de cette assemblée**⁷⁰⁶ à Nour-Soultan. Officiellement, celle-ci soutient les langues des différentes communautés, leur identité culturelle et leurs traditions⁷⁰⁷. Selon Larissa Kotelnikova, présidente adjointe du Centre régional russe d'Almaty, le rôle de l'Assemblée des peuples est passé de la préservation de la culture des différentes communautés à l'élaboration d'une identité citoyenne kazakhstanaise, notamment à travers la mise en œuvre du programme « Renouveau spirituel » (*Rukhani Zhangyru*⁷⁰⁸) impulsé en 2017 par le président de la République de l'époque Noursoultan Nazarbaïev⁷⁰⁹.

Selon Ahmet Muradov, député tchéchène, les membres de cette assemblée doivent examiner les lois et voir si elles respectent les critères d'harmonie et d'entente entre les peuples⁷¹⁰. Il ajoute que les représentants des différentes communautés sont également un pont entre leur pays actuel et leur patrie originelle⁷¹¹. Selon des représentants du Centre d'études des minorités, cette Assemblée n'est pas régie par des règles précises, notamment en ce qui concerne les groupes ethniques (*voir infra*), qui y sont représentés sur un principe de rotation⁷¹². Neuf députés de l'Assemblée des peuples siègent au *Majlis*

membre du comité relatif à l'écologie et la gestion des ressources naturelles, à la Maison de l'Amitié de Nour-Soultan, le 25 octobre 2019 ; entretien avec Adam Boysayev, président de la Centre culturel tchéchène et ingouche *Vaynah* à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁶⁹⁶ Entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019; entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁶⁹⁷ *Ibid.*

⁶⁹⁸ Entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁶⁹⁹ Entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019 ; entretien avec Adam Boysayev, président de la Centre culturel tchéchène et ingouche *Vaynah* à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁷⁰⁰ Entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019; entretien du 24 octobre 2019 avec des sources diplomatiques.

⁷⁰¹ Entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁷⁰² Entretien avec des représentants du Centre d'études des minorités, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019; entretien avec Ahmet Muradov, député tchéchène du Parlement et membre du comité relatif à l'écologie et la gestion des ressources naturelles, à la Maison de l'Amitié de Nour-Soultan, le 25 octobre 2019.

⁷⁰³ Selon des représentants du Centre d'études des minorités, les membres de la communauté kazakhe représentaient alors 47% de la population du pays. Le Kazakhstan était donc le territoire le plus interethnique de la région après la Russie. Entretien avec des représentants du Centre d'études des minorités, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁷⁰⁴ Entretien du 24 octobre 2019 avec des sources diplomatiques ; entretien avec le centre d'études des minorités, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁷⁰⁵ Entretien avec des représentants du Centre d'études des minorités, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019; entretien avec Ahmet Muradov, député tchéchène du Parlement et membre du comité relatif à l'écologie et la gestion des ressources naturelles, à la Maison de l'Amitié de Nour-Soultan, le 25 octobre 2019.

⁷⁰⁶ Entretien avec des représentants du Centre d'études des minorités, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁷⁰⁷ *Ibid.*

⁷⁰⁸ Ce programme recouvre plusieurs projets ayant pour objectifs de valoriser la culture kazakhe au niveau national et international, d'améliorer l'accès à l'éducation, ou encore d'abandonner l'alphabet cyrillique au profit de l'alphabet latin.

⁷⁰⁹ Entretien avec Larissa Kotelnikova, présidente adjointe du Centre régional russe d'Almaty, à Nour-Soultan, le 24 octobre 2019 ; entretien avec des représentants du Centre d'études des minorités, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁷¹⁰ Entretien avec Ahmet Muradov, député tchéchène du Parlement et membre du comité relatif à l'écologie et la gestion des ressources naturelles, à la Maison de l'Amitié de Nour-Soultan, le 25 octobre 2019.

⁷¹¹ *Ibid.*

⁷¹² Entretien avec des représentants du Centre d'études des minorités, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019; entretien avec Larissa Kotelnikova, présidente adjointe du Centre régional russe d'Almaty, à Nour-Soultan le 24 octobre 2019.

(chambre basse du parlement)⁷¹³. Chaque député représente une communauté ethnique⁷¹⁴. Ils sont sélectionnés sur un principe de rotation par périodes de cinq ans⁷¹⁵. Par exemple, le député Ahmet Muradov, représentant de la communauté tchéchène et ingouche, effectue son second mandat au *Majlis*⁷¹⁶.

Les députés de l'Assemblée des peuples ont, par exemple, présenté au *Majlis* un projet de loi sur les noms de famille dans le cas des mariages mixtes⁷¹⁷. Ils sont également rattachés à des commissions du parlement⁷¹⁸. A cet égard, le député Ahmet Muradov fait partie de la commission écologie et ressources⁷¹⁹. Selon plusieurs sources diplomatiques et non gouvernementales, **l'Assemblée des peuples a un rôle symbolique**⁷²⁰. Selon des sources non gouvernementales, la véritable raison d'être de cette assemblée et des centres ethnoculturels précités est de **soutenir le président et le pouvoir en place**⁷²¹. Le président de l'Assemblée des peuples est, depuis sa création et à vie, Noursoultan Nazarbaïev⁷²². Les représentants des communautés ne sont pas réellement actifs dans la protection des droits des minorités et dans les sujets politiques qui les concernent⁷²³. Denis Jivaga (KIBHR) prend l'exemple des médias créés par ces groupes ethniques, qui se cantonnent aux sujets qui ne sont pas considérés comme étant problématiques, comme la culture ou l'écologie par exemple⁷²⁴. Il ajoute que s'ils abordent des sujets politiques, ils risquent d'être supprimés⁷²⁵.

L'Assemblée des peuples est notamment constituée d'un **Conseil des sages**⁷²⁶, qui peut être sollicité et intervenir en parallèle des structures gouvernementales⁷²⁷, afin de régler des conflits impliquant des membres de deux communautés⁷²⁸. Par exemple, en 2019, à Qaraghandy (capitale de la région éponyme), une rixe qui a opposé des Arméniens et des Kazakhs a eu lieu dans un restaurant le jour de l'An⁷²⁹. Au cours de cet incident, un Kazakh a été tué⁷³⁰. Pour apaiser la situation, une assemblée a alors été organisée, qui rassemblait des membres du Conseil des sages, un représentant de la communauté arménienne, un représentant de la municipalité, un représentant des forces de l'ordre, ainsi que le chef du centre d'études des minorités⁷³¹. Une vidéo d'excuses publiques a été transmise par les Anciens de la communauté arménienne à la famille de la victime⁷³². L'affaire s'est ensuite poursuivie par la voie légale⁷³³. Les structures traditionnelles et parallèles, très présentes, telles que les conseils des sages (présents au niveau de l'Assemblée des peuples mais aussi des communautés, voir *infra*) et les bureaux de médiation, sont sollicitées par la population avant d'autres structures officielles, afin de trouver un consensus à l'amiable⁷³⁴. Des représentants du Centre d'études des minorités

⁷¹³ Entretien avec Larissa Kotelnikova, présidente adjointe du Centre régional russe d'Almaty, à Nour-Soultan, le 24 octobre 2019 ; entretien avec Ahmet Muradov, député tchéchène du Parlement et membre du comité relatif à l'écologie et la gestion des ressources naturelles, à la Maison de l'Amitié de Nour-Soultan, le 25 octobre 2019.

⁷¹⁴ Entretien avec Ahmet Muradov, député tchéchène du Parlement et membre du comité relatif à l'écologie et la gestion des ressources naturelles, à la Maison de l'Amitié de Nour-Soultan, le 25 octobre 2019.

⁷¹⁵ *Ibid.*

⁷¹⁶ *Ibid.*

⁷¹⁷ Entretien avec Larissa Kotelnikova, présidente adjointe du Centre régional russe d'Almaty, à Nour-Soultan, le 24 octobre 2019.

⁷¹⁸ Entretien avec Ahmet Muradov, député tchéchène du Parlement et membre du comité relatif à l'écologie et la gestion des ressources naturelles, à la Maison de l'Amitié de Nour-Soultan, le 25 octobre 2019.

⁷¹⁹ *Ibid.*

⁷²⁰ Entretien du 24 octobre 2019 avec des sources diplomatiques ; entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁷²¹ Entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty le 18 octobre 2019; entretien avec Denis Jivaga (KIBHR) à Almaty le 21 octobre 2019.

⁷²² Entretien avec Ahmet Muradov, député tchéchène du Parlement et membre du comité relatif à l'écologie et la gestion des ressources naturelles, à la Maison de l'Amitié de Nour-Soultan, le 25 octobre 2019.

⁷²³ Entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty, le 18 octobre 2019; entretien avec Denis Jivaga KIBHR du 21 octobre 2019.

⁷²⁴ Entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁷²⁵ *Ibid.*

⁷²⁶ Entretien avec des représentants du Centre d'études des minorités, à Nour-Soultan le 23 octobre 2019; entretien avec Larissa Kotelnikova, présidente adjointe du Centre régional russe d'Almaty, à Nour-Soultan, le 24 octobre 2019.

⁷²⁷ Entretien avec des représentants du Centre d'études des minorités, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁷²⁸ *Ibid.*

⁷²⁹ *Ibid.*

⁷³⁰ *Ibid.*

⁷³¹ Entretien avec des représentants du Centre d'études des minorités, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁷³² *Ibid.*

⁷³³ *Ibid.*

⁷³⁴ Entretien avec des représentants du Centre d'études des minorités, à Nour-Soultan le 23 octobre 2019 ; entretien avec Larissa Kotelnikova, présidente adjointe du Centre régional russe d'Almaty, à Nour-Soultan le 24 octobre 2019.

expliquent qu'ils ont recours à ces structures parallèles par manque de confiance en la justice (voir 5.3.) et afin d'éviter la longueur des délais de traitement⁷³⁵.

La représentation des différents groupes ethniques s'effectue à plusieurs échelles territoriales : nationale, régionale, municipale, locale⁷³⁶. En vertu de la loi sur les associations, les groupes ethniques **peuvent créer des associations ethnoculturelles** qui ont le statut juridique d'associations publiques, à travers lesquelles, par le biais d'une procédure interne, elles désignent un membre comme étant le président de l'association⁷³⁷. Ce dernier représente alors sa communauté au sein de l'Assemblée des peuples (voir *supra*)⁷³⁸. Selon Larissa Kotelnikova, présidente adjointe du Centre régional russe d'Almaty, une personne peut représenter plusieurs communautés⁷³⁹. Elle cite l'exemple des Russes, des Cosaques et des Slaves, qui disposent d'un même représentant⁷⁴⁰. Les communautés les plus actives peuvent avoir deux représentants⁷⁴¹. Les associations ethnoculturelles peuvent **organiser des événements culturels ou encore des cours de langue**, qu'elles financent en faisant appel à des sponsors ou aux cotisations de leurs membres⁷⁴². Elles sont parfois hébergées dans les locaux des **Maisons de l'Amitié**⁷⁴³.



*Maison de l'Amitié, Almaty
(source : DIDR)*

44 Maisons de l'Amitié, au sein desquelles les 28 groupes ethniques présents à l'Assemblée des peuples sont représentés, sont réparties sur le territoire⁷⁴⁴. Leurs locaux sont financés par l'Assemblée

⁷³⁵ Entretien avec des représentants du Centre d'études des minorités, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁷³⁶ *Ibid.*; entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty, le 18 octobre 2019; entretien avec Ahmet Muradov, député tchéchène du Parlement et membre du comité relatif à l'écologie et la gestion des ressources naturelles, à la Maison de l'Amitié de Nour-Soultan, le 25 octobre 2019.

⁷³⁷ *Ibid.*

⁷³⁸ *Ibid.*

⁷³⁹ Entretien avec Larissa Kotelnikova, présidente adjointe du Centre régional russe d'Almaty, à Nour-Soultan, le 24 octobre 2019.

⁷⁴⁰ *Ibid.*

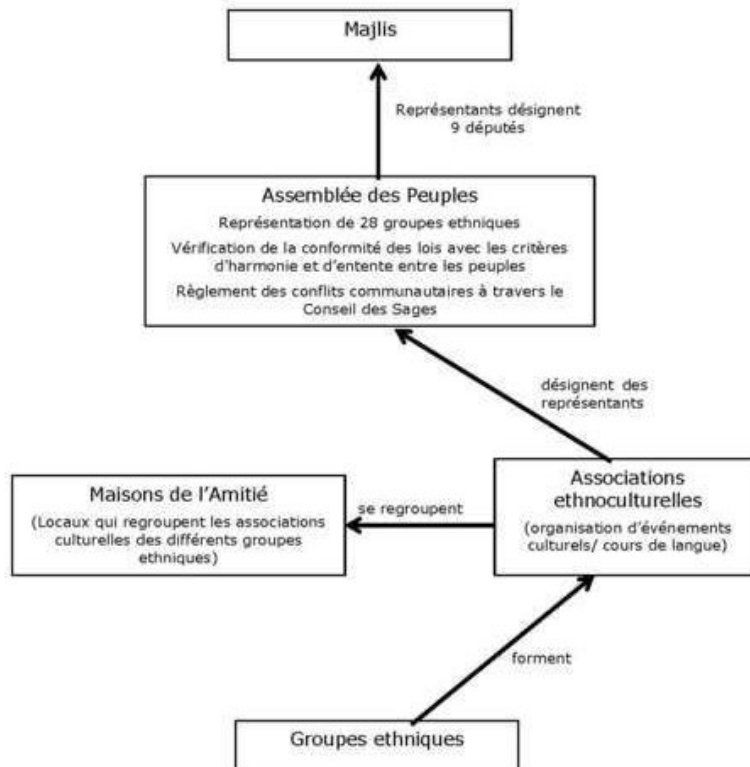
⁷⁴¹ *Ibid.*

⁷⁴² Les associations ethnoculturelles organisent des événements tels que des concerts ou des fêtes traditionnelles. Se reporter aux parties consacrées à des nationalités spécifiques pour avoir des exemples plus précis. Entretien avec Ahmet Muradov, député tchéchène du Parlement et membre du comité relatif à l'écologie et la gestion des ressources naturelles, à la Maison de l'Amitié de Nour-Soultan, le 25 octobre 2019; entretien avec Adam Boysayev, président de la Centre culturel tchéchène et ingouche *Vaynah* à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁷⁴³ C'est par exemple le cas de l'association ethnoculturelle tchéchène et ingouche *Vaynah* à Almaty.

⁷⁴⁴ Entretien avec des représentants du Centre d'études des minorités, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

des peuples⁷⁴⁵. Selon des représentants du Centre d'études des minorités, leur principale mission est l'organisation d'activités culturelles⁷⁴⁶. Elles abritent également des **bureaux de médiation**, auxquels les citoyens peuvent s'adresser en cas de tensions entre deux communautés ou lors de difficultés personnelles⁷⁴⁷.



*Schéma de la représentation des différents groupes ethniques, selon les éléments donnés par les interlocuteurs de la délégation
(source : DIDR)*

6.2. La communauté russe

Les Russes constituent la **deuxième communauté la plus importante du pays**⁷⁴⁸. Ils sont présents sur l'ensemble du territoire⁷⁴⁹, notamment dans la partie septentrionale du pays, et également à Kapchagaï et Almaty (*oblast* éponyme)⁷⁵⁰. Selon Larissa Kotelnikova, présidente adjointe du centre régional russe d'Almaty, sur les deux millions d'habitants d'Almaty, 16% sont Russes⁷⁵¹. L'âge moyen au sein de cette communauté (45 ans) est supérieur à celui de la population kazakhe (25 ans)⁷⁵². Toujours selon la source précitée, le départ des jeunes Russes vers la Russie, afin de poursuivre une formation de meilleure qualité, est une des raisons de ce décalage⁷⁵³. Seuls 20% d'entre eux reviendraient au Kazakhstan à la fin de leurs études⁷⁵⁴.

⁷⁴⁵ Entretien avec Adam Boysayev, président de la Centre culturel tchéchène et ingouche *Vaynah* à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁷⁴⁶ Entretien avec des représentants du Centre d'études des minorités, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁷⁴⁷ *Ibid.*

⁷⁴⁸ Entretien avec des représentants du Centre d'études des minorités, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁷⁴⁹ *Ibid.*

⁷⁵⁰ Entretien avec Larissa Kotelnikova, présidente adjointe du Centre régional russe d'Almaty, à Nour-Soultan, le 24 octobre 2019.

⁷⁵¹ *Ibid.*

⁷⁵² *Ibid.*

⁷⁵³ *Ibid.*

⁷⁵⁴ *Ibid.*



*Cathédrale de l'Ascension (Zenkov), église orthodoxe russe, à Almaty
(source : DIDR)*

Selon la présidente adjointe du centre régional russe d'Almaty, les **Russes ne sont pas confrontés à des difficultés spécifiques**⁷⁵⁵. Elle précise que les membres de cette communauté ne rencontrent pas de difficultés dans la pratique de leur religion⁷⁵⁶, lorsqu'ils respectent la règle, qui prévaut au sein du pays, de ne pas porter de signes religieux ostentatoires⁷⁵⁷. Dans le domaine de l'éducation, la formation scolaire en langue russe est accessible dans les écoles primaires et secondaires⁷⁵⁸. Cette communauté dispose également de son propre réseau d'écoles⁷⁵⁹, qui délivrent le même diplôme national⁷⁶⁰. Selon la présidente adjointe du centre régional russe d'Almaty, les cas de fermeture d'écoles russophones coïncident avec une diminution de la population russophone de la zone concernée⁷⁶¹. Elle ajoute que cela ne résulte pas d'une volonté des autorités⁷⁶². Concernant la langue russe, elle est présente sur l'ensemble du territoire, mais son usage est plus répandu dans les villes⁷⁶³. Selon plusieurs sources universitaires et spécialisées, l'utilisation de la langue russe n'a pas diminué, surtout dans les régions où elle est de longue date généralisée, comme Almaty⁷⁶⁴. Elle est également très présente au sein de certains secteurs, tels que la fonction publique ou le commerce⁷⁶⁵, et peut être exigée afin d'accéder à certains postes (*voir 6.1.*)⁷⁶⁶. Malgré cela, des sources diplomatiques relèvent que les Russes sont peu représentés dans les hautes fonctions des structures étatiques⁷⁶⁷. Cependant, le groupe d'experts de

⁷⁵⁵ Entretien avec un journaliste de Radio Azzatyk, à Almaty, le 22 octobre 2019; entretien avec Larissa Kotelnikova, présidente adjointe du Centre régional russe d'Almaty, à Nour-Soultan, le 24 octobre 2019.

⁷⁵⁶ Entretien avec Larissa Kotelnikova, présidente adjointe du Centre régional russe d'Almaty, à Nour-Soultan, le 24 octobre 2019

⁷⁵⁷ *Ibid.*

⁷⁵⁸ Entretien avec Denis Jivaga (KIBHR) à Almaty le 21 octobre 2019; entretien avec Larissa Kotelnikova, présidente adjointe du Centre régional russe d'Almaty, à Nour-Soultan le 24 octobre 2019.

⁷⁵⁹ Entretien avec Larissa Kotelnikova, présidente adjointe du Centre régional russe d'Almaty, à Nour-Soultan, le 24 octobre 2019.

⁷⁶⁰ Entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019 ; entretien avec Larissa Kotelnikova, présidente adjointe du Centre régional russe d'Almaty, à Nour-Soultan, le 24 octobre 2019.

⁷⁶¹ Entretien avec Larissa Kotelnikova, présidente adjointe du Centre régional russe d'Almaty, à Nour-Soultan, le 24 octobre 2019.

⁷⁶² *Ibid.*

⁷⁶³ *Ibid.*

⁷⁶⁴ Entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019 ; entretien avec Larissa Kotelnikova, présidente adjointe du Centre régional russe d'Almaty, à Nour-Soultan, le 24 octobre 2019.

⁷⁶⁵ Entretien avec Larissa Kotelnikova, présidente adjointe du Centre régional russe d'Almaty, à Nour-Soultan, le 24 octobre 2019.

⁷⁶⁶ Entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁷⁶⁷ Entretien du 24 octobre 2019, avec des sources diplomatiques.

l'université Nazarbaïev ajoute que le nombre de Kazakhs qui apprennent le russe augmente⁷⁶⁸. La langue russe est également une **langue de communication interethnique**⁷⁶⁹.

La **communauté russe dispose de centres ethnoculturels** (voir 6.1.)⁷⁷⁰. Le Centre ethnoculturel régional russe d'Almaty a le statut d'association publique⁷⁷¹. Il organise des projets culturels, des festivités (Nouvel An russe, Mardi gras) ou encore des concerts⁷⁷². Ses activités sont financées par des sponsors⁷⁷³. Il dispose d'un conseil des sages, composé de bénévoles⁷⁷⁴. Ses membres conseillent les membres de la communauté qui s'adressent à eux⁷⁷⁵, mais ils ne sont encore jamais intervenus dans le cadre du règlement d'un conflit⁷⁷⁶.

Interrogée sur la réinstallation de Kazakhs dans la partie septentrionale du pays dans le cadre du programme destiné aux *Oralmans* (voir 7.5.), la présidente adjointe du centre régional russe d'Almaty affirme que les tensions occasionnelles avec la population locale, parfois majoritairement russe, ne sont pas dues à l'appartenance à un groupe ethnique, mais aux différences de mentalités ou de langues⁷⁷⁷. Un sentiment d'animosité est également apparu en raison des privilèges accordés aux *Oralmans* par les autorités, comme, par exemple, un crédit bancaire ou un logement⁷⁷⁸.

6.3. La communauté tchétchène

Selon les statistiques officielles de 2008, citées par plusieurs interlocuteurs, le Kazakhstan compte 34 600 Tchétchènes et 17 500 Ingouches⁷⁷⁹. Ils sont **majoritairement répartis sur une bande de territoire située au centre du pays**, qui relie la partie septentrionale à la partie méridionale et qui correspond à l'ancienne route de la déportation de 1944 des onze peuples punis par le régime stalinien allant de la RSS de Russie à Tachkent⁷⁸⁰. Les membres de ces communautés sont plus particulièrement présents dans les *oblasts* d'Almaty (Sud) et d'Akmola (Nord)⁷⁸¹. Par exemple, plus de 3 000 Tchétchènes résident dans la ville d'Almaty⁷⁸².

Selon des représentants de cette communauté, ses **membres ne rencontrent pas de difficultés particulières**⁷⁸³. Ils sont, par exemple, présents dans tous les secteurs d'activité⁷⁸⁴. Selon des sources non gouvernementales et interne à cette communauté, leur situation s'est améliorée⁷⁸⁵. En effet, selon un membre du groupe d'experts de l'université Nazarbaïev, qui cite les travaux effectués par l'un de ses

⁷⁶⁸ Entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁷⁶⁹ *Ibid.*; entretien avec Larissa Kotelnikova, présidente adjointe du Centre régional russe d'Almaty, à Nour-Soultan, le 24 octobre 2019.

⁷⁷⁰ Entretien avec Larissa Kotelnikova, présidente adjointe du Centre régional russe d'Almaty, à Nour-Soultan, le 24 octobre 2019.

⁷⁷¹ *Ibid.*

⁷⁷² *Ibid.*

⁷⁷³ *Ibid.*

⁷⁷⁴ *Ibid.*

⁷⁷⁵ *Ibid.*

⁷⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷⁷ Elle donne l'exemple de l'élevage, en disant que les *Oralman* vont par exemple ajouter des OGM, ce qui va générer des tensions dans leurs rapports avec les autres éleveurs. Entretien avec Larissa Kotelnikova, présidente adjointe du Centre régional russe d'Almaty, à Nour-Soultan, le 24 octobre 2019.

⁷⁷⁸ *Ibid.*

⁷⁷⁹ Entretien avec Ahmet Muradov, député tchétchène du Parlement et membre du comité relatif à l'écologie et la gestion des ressources naturelles, à la Maison de l'Amitié de Nour-Soultan, le 25 octobre 2019 ; entretien avec des représentants du Centre d'études des minorités, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019; entretien avec Adam Boysayev, président de la Centre culturel tchétchène et ingouche *Vaynah*, à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁷⁸⁰ Entretien avec Ahmet Muradov, député tchétchène du Parlement et membre du comité relatif à l'écologie et la gestion des ressources naturelles, à la Maison de l'Amitié de Nour-Soultan, le 25 octobre 2019.

⁷⁸¹ Entretien avec Adam Boysayev, président de la Centre culturel tchétchène et ingouche *Vaynah* à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁷⁸² *Ibid.*

⁷⁸³ Entretien avec un journaliste de Radio Azzatyk, à Almaty, le 22 octobre 2019; entretien avec Adam Boysayev, président de la Centre culturel tchétchène et ingouche *Vaynah*, à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁷⁸⁴ Entretien avec Ahmet Muradov, député tchétchène du Parlement et membre du comité relatif à l'écologie et la gestion des ressources naturelles, à la Maison de l'Amitié de Nour-Soultan, le 25 octobre 2019.

⁷⁸⁵ Entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019 ; entretien avec un journaliste de Radio Azzatyk, à Almaty, le 22 octobre 2019 ; entretien avec Adam Boysayev, président de la Centre culturel tchétchène et ingouche *Vaynah*, à Almaty, le 21 octobre 2019.

élèves, ils avaient peu accès à de hautes fonctions il y a encore une dizaine d'années⁷⁸⁶. Contrairement à d'autres groupes ethniques, la communauté tchéchène ne possède pas son propre réseau éducatif⁷⁸⁷, notamment en raison du manque de professeurs⁷⁸⁸. Selon Adam Boysayev, président du Centre culturel tchéchène et ingouche *Vaynah* à Almaty, une école primaire dans laquelle l'enseignement est dispensé en langue tchéchène existe dans la région d'Akmola (Nord)⁷⁸⁹. Il ajoute que pour compenser l'absence d'écoles, une « école du dimanche », qui enseigne la langue tchéchène, a ouvert à la Maison de l'Amitié de la ville d'Almaty⁷⁹⁰. L'enseignant est rémunéré par l'Assemblée des peuples⁷⁹¹. Des « écoles du dimanche » ont également été ouvertes dans d'autres *oblasts*⁷⁹². Pour le député tchéchène Ahmet Muradov, la culture de cette communauté se transmet à travers l'existence de centres ethnoculturels et dans le cadre familial, notamment à travers les relations intergénérationnelles⁷⁹³.

Les représentants des Tchéchènes donnent l'exemple de la pratique du vol de fiancées comme étant l'une des traditions propres à cette communauté qui perdure dans certains villages⁷⁹⁴. Les traditions culturelles sont également entretenues par le biais de programmes diffusés sur des chaînes télévisées et par les informations mises en ligne sur des sites web⁷⁹⁵. La pratique de la polygamie existe au sein de cette communauté⁷⁹⁶, peu encline aux mariages mixtes⁷⁹⁷. La religion musulmane y tient une place importante⁷⁹⁸. Selon Ahmet Muradov, député tchéchène, la mentalité des membres de la communauté tchéchène a peu évolué depuis 70 ans⁷⁹⁹.

Selon Adam Boysayev, président du Centre culturel tchéchène et ingouche *Vaynah* à Almaty, environ 25 personnes ont été désignées par les communautés tchéchène et ingouche pour les représenter à l'Assemblée des peuples (*voir 6.1.*)⁸⁰⁰. En outre, **l'un des neufs députés du Majlis provenant de l'Assemblée des peuples représente les communautés tchéchène et ingouche**⁸⁰¹. Il s'agit d'Ahmet Muradov, rencontré par la délégation⁸⁰². Selon ce dernier, un sentiment de vive reconnaissance est porté par les membres de la communauté tchéchène en raison du soutien du gouvernement lors des guerres de Tchétchénie (1994-1996 puis 1999-2000⁸⁰³)⁸⁰⁴. En outre, cette communauté est représentée par **l'association ethnoculturelle *Vaynah***⁸⁰⁵, dont le siège est situé à Almaty⁸⁰⁶. Elle

⁷⁸⁶ *Ibid.*

⁷⁸⁷ Entretien avec Ahmet Muradov, député tchéchène du Parlement et membre du comité relatif à l'écologie et la gestion des ressources naturelles, à la Maison de l'Amitié de Nour-Soultan, le 25 octobre 2019 ; entretien avec Adam Boysayev, président de la Centre culturel tchéchène et ingouche *Vaynah*, à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁷⁸⁸ Entretien avec Adam Boysayev, président de la Centre culturel tchéchène et ingouche *Vaynah*, à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁷⁸⁹ *Ibid.*

⁷⁹⁰ *Ibid.*

⁷⁹¹ *Ibid.*

⁷⁹² *Ibid.*

⁷⁹³ Entretien avec Ahmet Muradov, député tchéchène du Parlement et membre du comité relatif à l'écologie et la gestion des ressources naturelles, à la Maison de l'Amitié de Nour-Soultan, le 25 octobre 2019.

⁷⁹⁴ Selon Adam Boysayev, président de la Centre culturel tchéchène et ingouche *Vaynah*, à Almaty, dans le cadre de cette tradition, une jeune femme est « enlevée » et un coup de fusil est tiré dans le village dans lequel elle est ramenée pour annoncer la noce. Les personnes qui entendent ce coup de fusil sont invitées à la célébrer. Entretien avec Adam Boysayev, président de la Centre culturel tchéchène et ingouche *Vaynah*, à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁷⁹⁵ Entretien avec Ahmet Muradov, député tchéchène du Parlement et membre du comité relatif à l'écologie et la gestion des ressources naturelles, à la Maison de l'Amitié de Nour-Soultan, le 25 octobre 2019.

⁷⁹⁶ Entretien avec Adam Boysayev, président de la Centre culturel tchéchène et ingouche *Vaynah* à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁷⁹⁷ Entretien avec Ahmet Muradov, député tchéchène du Parlement et membre du comité relatif à l'écologie et la gestion des ressources naturelles, à la Maison de l'Amitié de Nour-Soultan, le 25 octobre 2019 ; entretien avec Adam Boysayev, président de la Centre culturel tchéchène et ingouche *Vaynah* à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁷⁹⁸ Entretien avec Ahmet Muradov, député tchéchène du Parlement et membre du comité relatif à l'écologie et la gestion des ressources naturelles, à la Maison de l'Amitié de Nour-Soultan, le 25 octobre 2019.

⁷⁹⁹ *Ibid.*

⁸⁰⁰ Entretien avec Adam Boysayev, président de la Centre culturel tchéchène et ingouche *Vaynah*, à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁸⁰¹ *Ibid.* ; entretien avec Ahmet Muradov, député tchéchène du Parlement et membre du comité relatif à l'écologie et la gestion des ressources naturelles, à la Maison de l'Amitié de Nour-Soultan, le 25 octobre 2019.

⁸⁰² *Ibid.*

⁸⁰³ La deuxième guerre de Tchétchénie persiste ensuite sous la forme d'une guérilla/insurrection islamiste jusqu'au milieu des années 2010.

⁸⁰⁴ Entretien avec Ahmet Muradov, député tchéchène du Parlement et membre du comité relatif à l'écologie et la gestion des ressources naturelles, à la Maison de l'Amitié de Nour-Soultan, le 25 octobre 2019.

⁸⁰⁵ Selon Adam Boysayev, *Vaynah* signifie « Notre peuple » en tchéchène. Entretien avec Adam Boysayev, président de la Centre culturel tchéchène et ingouche *Vaynah*, à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁸⁰⁶ Entretien avec Ahmet Muradov, député tchéchène du Parlement et membre du comité relatif à l'écologie et la gestion des ressources naturelles, à la Maison de l'Amitié de Nour-Soultan, le 25 octobre 2019.

organise des événements culturels afin de promouvoir l'identité tchéchène, financés par les cotisations de membres de cette communauté ou par des sponsors⁸⁰⁷. Par exemple, 2 905 000 *tenge* (7 110 €) ont été récoltés auprès de ces donateurs afin d'organiser le festival de la culture tchéchène et ingouche du 12 septembre 2019⁸⁰⁸. Une partie de la somme recueillie a également été utilisée afin d'aider financièrement des personnes âgées de la communauté⁸⁰⁹.



Affiche de l'association des Tchétchènes et Ingouches de la République du Kazakhstan « Vaynah »
(source : DIDR)

La communauté a parfois recours, en sus des institutions légales, à des structures parallèles telles que le Conseil des sages (Anciens) en cas de tensions entre des membres de la communauté⁸¹⁰. Selon Ahmet Muradov, député tchéchène, ce Conseil a été sollicité dernièrement dans le cadre d'un meurtre qui a suivi une rixe⁸¹¹. Malgré la condamnation du coupable dans le cadre d'une procédure pénale, les Anciens sont intervenus afin d'apaiser le sentiment de rancune qui opposait les deux familles⁸¹². Ils ont notamment recouru à des arguments religieux, dont le devoir de pardonner⁸¹³, ce qui a finalement été accepté par la famille de la victime⁸¹⁴.

⁸⁰⁷ Entretien avec Adam Boysayev, président de la Centre culturel tchéchène et ingouche *Vaynah*, à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁸⁰⁸ Entretien avec Ahmet Muradov, député tchéchène du Parlement et membre du comité relatif à l'écologie et la gestion des ressources naturelles, à la Maison de l'Amitié de Nour-Soultan, le 25 octobre 2019.

⁸⁰⁹ Entretien avec Adam Boysayev, président de la Centre culturel tchéchène et ingouche *Vaynah*, à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁸¹⁰ Entretien avec Ahmet Muradov, député tchéchène du Parlement et membre du comité relatif à l'écologie et la gestion des ressources naturelles, à la Maison de l'Amitié de Nour-Soultan, le 25 octobre 2019.

⁸¹¹ *Ibid.*

⁸¹² *Ibid.*

⁸¹³ *Ibid.*

⁸¹⁴ *Ibid.*

6.4. La communauté ouïghoure

Selon le président du Centre ethnoculturel Ouïghour de la ville d'Almaty, Osman Tursunovitch Ouboulov, qui se fonde sur le dernier recensement (2008), 250 000 Ouïghours ont la nationalité kazakhstanaise⁸¹⁵. Selon des représentants du Centre d'études des minorités de Nour-Soultan, les membres de cette communauté sont plutôt présents dans la partie méridionale du pays⁸¹⁶. En effet, entre 115 000 et 120 000 Ouïghours résidaient, au moment du recensement précité, dans la région d'Almaty⁸¹⁷. Ils vivent entre eux⁸¹⁸. Selon Osman Ouboulov, des mariages interethniques, notamment entre Ouïghours et Kazakhs, sont couramment contractés⁸¹⁹. Les membres de cette communauté sont surtout présents dans le secteur agricole⁸²⁰, le commerce et la restauration⁸²¹. Ils sont peu présents dans les structures gouvernementales⁸²², même si Osman Ouboulov précise qu'il n'y a officiellement pas de limitation officielle pour occuper ce type de fonctions⁸²³. Des sources diplomatiques citent à cet égard l'exemple de l'ancien premier ministre Karim Massimov, d'origine ouïghoure⁸²⁴.



*Vêtements et instruments traditionnels ouïghours
(source : DIDR)*

Cette communauté dispose de son propre réseau éducatif au niveau des écoles primaires et secondaires en langue ouïghoure⁸²⁵. A ce sujet, selon Osman Ouboulov, la communauté dispose de 62

⁸¹⁵ Entretien avec le président du Centre ethnoculturel Ouïghour de la ville d'Almaty, Ouboulov Osman Tursunovitch, le 21 octobre 2019.

⁸¹⁶ Entretien avec des représentants du Centre d'études des minorités, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁸¹⁷ Entretien avec le président du Centre ethnoculturel Ouïghour de la ville d'Almaty, Ouboulov Osman Tursunovitch, le 21 octobre 2019.

⁸¹⁸ Entretien avec des représentants du Centre d'études des minorités, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁸¹⁹ Entretien avec le président du Centre ethnoculturel Ouïghour de la ville d'Almaty, Ouboulov Osman Tursunovitch, le 21 octobre 2019.

⁸²⁰ Entretien avec des représentants du Centre d'études des minorités, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁸²¹ Entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁸²² *Ibid.*,

⁸²³ Entretien avec le président du Centre ethnoculturel Ouïghour de la ville d'Almaty, Ouboulov Osman Tursunovitch, le 21 octobre 2019.

⁸²⁴ Entretien du 24 octobre 2019, avec des sources diplomatiques.

⁸²⁵ Entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019 ; entretien avec le président du Centre ethnoculturel Ouïghour de la ville d'Almaty, Ouboulov Osman Tursunovitch, le 21 octobre 2019 ; entretien du 24 octobre 2019, avec des sources diplomatiques.

écoles réparties sur l'ensemble du territoire. Leur répartition coïncide avec celle de la population ouïghoure⁸²⁶. Elles sont financées par les autorités gouvernementales⁸²⁷. Il y a, par exemple, quatre écoles en langue ouïghoure à Almaty⁸²⁸. Le nombre de ces écoles a diminué⁸²⁹, passant de 68 à 62⁸³⁰. Osman Ouboulov explique cette diminution par le choix effectué par un certain nombre de familles durant l'époque soviétique d'envoyer leurs enfants dans des écoles en langue russe, afin qu'ils puissent ensuite intégrer l'université également en langue russe⁸³¹. Les écoles ouïghoures délivrent le même diplôme (examen national unifié) que les écoles russes et kazakhes, qui permet d'entrer à l'université⁸³². Cependant, l'enseignement en langue ouïghoure n'est plus effectué dans les écoles secondaires et les universités⁸³³. La communauté ouïghoure dispose également d'un théâtre⁸³⁴. Selon un représentant de la communauté et des sources diplomatiques, il n'y a pas de discriminations à l'encontre des Ouïghours⁸³⁵. Par ailleurs, Osman Ouboulov déclare ne pas avoir eu connaissance de cas d'extrémisme ou de terrorisme au sein de la communauté ouïghoure au Kazakhstan⁸³⁶.

Selon Osman Ouboulov, entre 10 et 15 personnes représentent la communauté ouïghoure à l'Assemblée des peuples⁸³⁷. Il cite notamment l'exemple de sa première adjointe⁸³⁸. L'un des représentants de ce groupe à l'Assemblée des peuples a été nommé député au *Majlis*⁸³⁹. En outre, 38 centres culturels ouïghours sont répartis sur le territoire national⁸⁴⁰. Le centre ethnoculturel ouïghour d'Almaty a été créé en 1989⁸⁴¹. Son objectif principal est la sauvegarde des traditions, de la culture et de la langue ouïghoure⁸⁴². Il est financé par les cotisations mensuelles de 2 000 *tenge* (environ 5 €) de ses membres actifs, qui sont entre 52 et 70 actuellement⁸⁴³. Le centre culturel d'Almaty organise également des événements⁸⁴⁴. Ces derniers sont financés par des sponsors, qui sont parfois des hommes d'affaires ouïghours⁸⁴⁵. Le dernier événement était le trentième anniversaire de la création du centre⁸⁴⁶. Des célébrations qui promeuvent des figures culturelles ouïghoures, comme par exemple l'écrivain, poète et dramaturge Ahmed Hacheri, ont lieu⁸⁴⁷. Ces événements sont organisés en collaboration avec les autorités locales (*Akimat*) qui y participent parfois⁸⁴⁸.

Deux journaux en langue ouïghoure sont publiés. Le premier, intitulé « La voix ouïghoure » (*Uygur Avazy* en langue ouïghoure) est financé par l'Etat⁸⁴⁹. Il compte entre 11 000 et 12 000 abonnés⁸⁵⁰. Le second, intitulé « Asie aujourd'hui » (*Azya Bugun* en ouïghour), a été créé par le président d'un centre

⁸²⁶ Entretien avec le président du Centre ethnoculturel Ouïghour de la ville d'Almaty, Ouboulov Osman Tursunovitch, le 21 octobre 2019.

⁸²⁷ *Ibid.*

⁸²⁸ *Ibid.*

⁸²⁹ Entretien avec le président du Centre ethnoculturel Ouïghour de la ville d'Almaty, Ouboulov Osman Tursunovitch, le 21 octobre 2019 ; entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁸³⁰ Entretien avec le président du Centre ethnoculturel Ouïghour de la ville d'Almaty, Ouboulov Osman Tursunovitch, le 21 octobre 2019.

⁸³¹ *Ibid.*

⁸³² *Ibid.*

⁸³³ Entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁸³⁴ Entretien avec le président du Centre ethnoculturel Ouïghour de la ville d'Almaty, Ouboulov Osman Tursunovitch, le 21 octobre 2019.

⁸³⁵ *Ibid.*; entretien du 24 octobre 2019, avec des sources diplomatiques.

⁸³⁶ Entretien avec le président du Centre ethnoculturel Ouïghour de la ville d'Almaty, Ouboulov Osman Tursunovitch, le 21 octobre 2019.

⁸³⁷ *Ibid.*

⁸³⁸ *Ibid.*

⁸³⁹ *Ibid.*

⁸⁴⁰ *Ibid.*

⁸⁴¹ *Ibid.*

⁸⁴² *Ibid.*

⁸⁴³ *Ibid.*

⁸⁴⁴ *Ibid.*

⁸⁴⁵ *Ibid.*

⁸⁴⁶ *Ibid.*

⁸⁴⁷ *Ibid.*

⁸⁴⁸ *Ibid.*

⁸⁴⁹ Entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty, le 18 octobre 2019; entretien avec le président du Centre ethnoculturel Ouïghour de la ville d'Almaty, Ouboulov Osman Tursunovitch, le 21 octobre 2019.

⁸⁵⁰ Entretien avec le président du Centre ethnoculturel Ouïghour de la ville d'Almaty, Ouboulov Osman Tursunovitch, le 21 octobre 2019.

ethnoculturel⁸⁵¹. Le montant annuel de l'abonnement à ce dernier s'élève à 2 200 *tenge* (environ 5 €)⁸⁵². En 2019, ce journal comptait 3 000 abonnés⁸⁵³. L'un est bimensuel tandis que l'autre est hebdomadaire⁸⁵⁴. Des revues en langue ouïghoure existent également⁸⁵⁵. Osman Ouboulov donne l'exemple du magazine « Les nouvelles » (*Akhbarat* en ouïghour), qui paraît tous les deux mois⁸⁵⁶. Une chaîne télévisée en langue ouïghoure a été créée au milieu des années 2010, mais elle a été fermée en 2018 en raison du manque de financements⁸⁵⁷. Bien que le représentant de la communauté ouïghoure à Almaty déclare que toutes les thématiques peuvent être abordées par ces médias⁸⁵⁸, d'autres sources non gouvernementales affirment que leur ligne éditoriale est parfois dictée par l'*Akimat* (autorités locales)⁸⁵⁹ et que ces journaux, et plus généralement les membres de cette communauté, restent discrets sur les questions à teneur politique⁸⁶⁰.

Le cas des Ouïghours originaires du Xinjiang est une thématique sensible, voire inabordable, au Kazakhstan. En effet, les membres de la communauté ouïghoure restent silencieux à ce sujet. A cet égard, des représentants d'ILI ont déclaré : « Ils restent silencieux, ils ont peur. Ils ont le sentiment d'être des otages parce qu'ils ont de la famille et des proches qui sont toujours en République populaire de Chine, au Xinjiang. »⁸⁶¹. Osman Ouboulov reconnaît, d'ailleurs, que les journaux ouïghours ne peuvent pas couvrir la situation des Ouïghours de la République populaire de Chine⁸⁶². Il ajoute que les représentants de cette communauté à l'Assemblée des Peuples ne peuvent pas aborder ce sujet non plus⁸⁶³. Il justifie cette situation par la proximité entre les autorités chinoises et kazakhstanaïses⁸⁶⁴. Il ajoute que cette thématique peut être soulevée par le biais de l'organisation internationale ouïghoure intitulée « Congrès mondial des Ouïghours »⁸⁶⁵, dans laquelle la communauté ouïghoure kazakhstanaïse est représentée⁸⁶⁶.

Selon des représentants d'ILI, les ONG qui traitent de thématiques relatives aux Ouïghours subissent des pressions de la part des autorités⁸⁶⁷. Ils déclarent être exposés à ces pressions notamment en raison des visites rendues par leur ONG aux communautés ouïghoures installées dans la partie orientale du pays⁸⁶⁸. Ils ajoutent avoir déjà reçu des menaces de la part du KNB⁸⁶⁹. Par ailleurs, certaines personnes membres de la communauté ouïghoure kazakhstanaïse ou militantes des droits de la communauté ouïghoure du Xinjiang sont visées par des poursuites judiciaires⁸⁷⁰. Elles sont notamment accusées, sur le fondement de l'article 174 du code pénal, d'incitation à la haine raciale⁸⁷¹. Par exemple, Serikjan Bilach, dirigeant d'une organisation engagée dans la protection des droits des personnes originaires du Xinjiang, intitulée « Atajurt Eriktileri », a été poursuivi sur le fondement de cet article⁸⁷². Il a été arrêté à Almaty, transféré de force à Nour-Soultan par avion et assigné à résidence pendant plusieurs mois⁸⁷³. Par ailleurs, selon plusieurs sources non gouvernementales, des cas d'extradition, à la demande des autorités chinoises, de Ouïghours de la République populaire de Chine

⁸⁵¹ *Ibid.*

⁸⁵² *Ibid.*

⁸⁵³ *Ibid.*

⁸⁵⁴ *Ibid.*

⁸⁵⁵ *Ibid.*

⁸⁵⁶ *Ibid.*

⁸⁵⁷ *Ibid.*

⁸⁵⁸ Entretien avec le président du Centre ethnoculturel Ouïghour de la ville d'Almaty, Ouboulov Osman Tursunovitch, le 21 octobre 2019.

⁸⁵⁹ Entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty, le 18 octobre 2019.

⁸⁶⁰ Entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁸⁶¹ Entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty, le 18 octobre 2019.

⁸⁶² Entretien avec le président du Centre ethnoculturel Ouïghour de la ville d'Almaty, Ouboulov Osman Tursunovitch, le 21 octobre 2019.

⁸⁶³ *Ibid.*

⁸⁶⁴ *Ibid.*

⁸⁶⁵ *Ibid.*

⁸⁶⁶ *Ibid.*

⁸⁶⁷ Entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty le 18 octobre 2019.

⁸⁶⁸ *Ibid.*

⁸⁶⁹ *Ibid.*

⁸⁷⁰ *Ibid.*

⁸⁷¹ *Ibid.*

⁸⁷² Entretien du 24 octobre 2019 avec des sources diplomatiques.

⁸⁷³ *Ibid.*

vers ce pays ont eu lieu⁸⁷⁴ en 1998⁸⁷⁵. Le président du Centre ethnoculturel ouïghour de la ville d'Almaty, Osman Ouboulov déclare ne pas avoir eu connaissance de cas récents⁸⁷⁶.

6.5. Les Oralman et la situation particulière des Kazakhs de Chine

Les autorités gouvernementales ont mis en place un programme destiné aux **Oralman** (« rapatriés » en kazakh⁸⁷⁷), c'est-à-dire aux Kazakhs qui avaient la nationalité d'un autre pays au moment de l'indépendance du Kazakhstan⁸⁷⁸, mais qui souhaitent revenir s'établir au Kazakhstan. Le terme *Oralman* n'a pas de connotation péjorative ; il est utilisé officiellement pour désigner les bénéficiaires de ce programme⁸⁷⁹. Cependant, les autorités ont récemment proposé d'abandonner ce terme afin de ne pas stigmatiser les populations concernées⁸⁸⁰. Un quota annuel, qui dépend de la nationalité d'origine, a été instauré⁸⁸¹. Les bénéficiaires de ce programme proviennent essentiellement d'Ouzbékistan⁸⁸².

Des zones de réinstallation des **Oralman** ont été définies dans le pays⁸⁸³. Par exemple, certains d'entre eux ont été réinstallés dans l'oblys de Manguistaou⁸⁸⁴. Les *Oralman* sont rarement réinstallés dans des grandes villes⁸⁸⁵. En outre, des villages ont parfois été créés pour les accueillir, notamment dans la région septentrionale du pays⁸⁸⁶ ou dans l'oblys du Kazakhstan-Oriental (près de Semeï)⁸⁸⁷. Ces populations sont régulièrement confrontées au problème de la langue, liée à leur maîtrise d'une forme ancienne de la langue kazakhe, écrite en alphabet arabe⁸⁸⁸. Ils bénéficient d'aides : logement⁸⁸⁹, crédit bancaire⁸⁹⁰, programmes de formation⁸⁹¹ ou encore procédure facilitée d'obtention de la nationalité⁸⁹². Les autorités ont mis en œuvre une discrimination positive concernant les *Oralman*, en mettant par exemple en place des quotas dans les universités⁸⁹³. Cependant, le fossé linguistique et les aides gouvernementales engendrent parfois des tensions avec la population locale, majoritairement russophone dans la région septentrionale par exemple, qui se sent défavorisée en comparaison des nouveaux arrivants⁸⁹⁴.

⁸⁷⁴ Entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019 ; entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty, le 18 octobre 2019.

⁸⁷⁵ Entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty, le 18 octobre 2019.

⁸⁷⁶ Entretien avec le président du Centre ethnoculturel Ouïghour de la ville d'Almaty, Ouboulov Osman Tursunovitch, le 21 octobre 2019.

⁸⁷⁷ Entretien avec la directrice de la fondation sociale *Rodnik*, à Almaty, le 22 octobre 2019.

⁸⁷⁸ Selon le député, cette population pourrait s'élever à 5 millions de personnes. Entretien avec Ahmet Muradov, député tchétchène du Parlement et membre du comité relatif à l'écologie et la gestion des ressources naturelles, à la Maison de l'Amitié de Nour-Soultan, le 25 octobre 2019.

⁸⁷⁹ Entretien avec la directrice de la fondation sociale *Rodnik*, à Almaty, le 22 octobre 2019.

⁸⁸⁰ Entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁸⁸¹ Entretien avec Ahmet Muradov, député tchétchène du Parlement et membre du comité relatif à l'écologie et la gestion des ressources naturelles, à la Maison de l'Amitié de Nour-Soultan, le 25 octobre 2019.

⁸⁸² Entretien du 24 octobre 2019, avec des sources diplomatiques.

⁸⁸³ Entretien avec une organisation internationale, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁸⁸⁴ *Ibid.*

⁸⁸⁵ *Ibid.*

⁸⁸⁶ Entretien du 24 octobre 2019, avec des sources diplomatiques.

⁸⁸⁷ *Ibid.*

⁸⁸⁸ *Ibid.* ; entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty, le 18 octobre 2019 ; entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019 ; entretien avec une organisation internationale, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁸⁸⁹ Entretien du 24 octobre 2019 avec des sources diplomatiques ; entretien avec Ahmet Muradov, député tchétchène du Parlement et membre du comité relatif à l'écologie et la gestion des ressources naturelles, à la Maison de l'Amitié de Nour-Soultan, le 25 octobre 2019.

⁸⁹⁰ Entretien avec Ahmet Muradov, député tchétchène du Parlement et membre du comité relatif à l'écologie et la gestion des ressources naturelles, à la Maison de l'Amitié de Nour-Soultan, le 25 octobre 2019.

⁸⁹¹ *Ibid.*

⁸⁹² *Ibid.*

⁸⁹³ Entretien avec une organisation internationale, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁸⁹⁴ Entretien du 24 octobre 2019, avec des sources diplomatiques ; entretien avec une organisation internationale, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

Les **Oralmans** peuvent déposer une demande d'asile ou engager une procédure afin d'obtenir la nationalité⁸⁹⁵. Cependant, les autorités chinoises exercent une pression sur les autorités kazakhstanaïses afin que ces dernières n'octroient pas de statut de réfugiées aux personnes provenant de la République populaire de Chine, ce qui concerne également les Kazakhs originaires de ce pays⁸⁹⁶. Concernant la procédure d'obtention de la nationalité, les demandeurs doivent prouver leur ethnicité kazakhe, en présentant, par exemple, des documents ou en répondant à des questions lors d'entretiens⁸⁹⁷. Selon une organisation internationale présente à Nour-Soultan, les deux procédures (asile et nationalité) peuvent être enclenchées simultanément⁸⁹⁸. Cependant, **en 2019, toutes les demandes d'asile ont été rejetées**⁸⁹⁹.

Malgré les conditions d'accueil favorables aux Oralmans, la situation des Kazakhs de Chine est plus sensible⁹⁰⁰. Jusqu'en 2016, ils pouvaient bénéficier de ce programme⁹⁰¹. Depuis l'été de l'année 2016, les autorités chinoises leur délivrent rarement des visas, voire même des passeports, leur permettant de se rendre légalement au Kazakhstan⁹⁰². Elles ont également confisqué les passeports de certains ressortissants kazakhstanaïses, qui sont depuis contraints de rester sur le territoire chinois, ce qui a entraîné la rupture de liens familiaux et matrimoniaux⁹⁰³. Certains essayent donc de rejoindre le territoire kazakhstanaïse de manière illégale⁹⁰⁴. Ainsi, au début du mois d'octobre 2019, deux Kazakhs de nationalité chinoise ont été surpris en train de traverser la frontière entre les deux pays⁹⁰⁵. Ils ont dû indiquer aux autorités kazakhstanaïses leur lieu de passage et ont été placés en garde à vue⁹⁰⁶. Ils ont déposé une demande d'asile⁹⁰⁷. Leur cas est particulièrement suivi par les autorités kazakhstanaïses⁹⁰⁸. Selon Denis Jivaga (KIBHR), si ces deux personnes ne s'étaient pas adressées à son ONG, elles auraient probablement été renvoyées en Chine⁹⁰⁹. En 2018, un cas similaire - une femme kazakhe de nationalité chinoise⁹¹⁰ condamnée pour avoir traversé illégalement la frontière - a été révélé par les médias⁹¹¹.

En outre, bien que le Kazakhstan soit signataire de la convention de Genève sur les réfugiés, une organisation internationale présente à Nour-Soultan estime que des cas de renvois et d'interdiction d'accès au territoire à la frontière existent⁹¹². Cette source ajoute qu'en 2018, trois personnes qui souhaitaient demander l'asile dans un aéroport kazakhstanaïse ont été renvoyées dans leur pays et ont ensuite disparu⁹¹³. Deux d'entre elles étaient turques⁹¹⁴. La troisième a été renvoyée dans un pays non signataire de la convention de Genève⁹¹⁵. Cette organisation internationale ajoute que la frontière sino-kazakhstanaïse est très surveillée afin d'éviter ces passages illégaux⁹¹⁶. Cette situation s'explique par

⁸⁹⁵ Entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019; entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁸⁹⁶ Entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁸⁹⁷ Entretien avec une organisation internationale, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁸⁹⁸ *Ibid.*

⁸⁹⁹ *Ibid.*

⁹⁰⁰ Entretien du 24 octobre 2019, avec des sources diplomatiques.

⁹⁰¹ Entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty, le 18 octobre 2019.

⁹⁰² Entretien du 24 octobre 2019, avec des sources diplomatiques.

⁹⁰³ Entretien avec des représentants de l'ONG ILI, à Almaty, le 18 octobre 2019.

⁹⁰⁴ Entretien du 24 octobre 2019, avec des sources diplomatiques ; entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁹⁰⁵ *Ibid.*; entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁹⁰⁶ Entretien du 24 octobre 2019, avec des sources diplomatiques ; entretien avec un groupe de chercheurs de l'université Nazarbaïev, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019 ; entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁹⁰⁷ Les deux hommes, Kaster Musakhanuly et Murager Alimuly, ont été arrêtés le 14 octobre 2019 à Almaty et condamnés à un an d'emprisonnement. Leur demande d'asile est toujours en examen. Human Rights Watch, « Kazakhstan : Improper prosecution of Asylum seekers from China », 09/01/2020, [url](#) ; The Diplomat, « 2 Ethnic Kazakhs from China granted asylum-seeker status in Kazakhstan », 31/10/2019, [url](#) ; RFE/RL, « Two ethnic kazakhs from China's Xinjiang receive Asylum-seeker status in Kazakhstan », 29/10/2019, [url](#)

⁹⁰⁸ Entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁹⁰⁹ *Ibid.*

⁹¹⁰ Les sources ajoutent que cette femme a finalement trouvé refuge en Suède. Entretien du 24 octobre 2019, avec des sources diplomatiques.

⁹¹¹ Haaretz, « A Million People are Jailed at China's Gulags. I managed to escape. Here's what really goes on Inside », 17/10/2019, [url](#) ; The Diplomat, « 2 Ethnic Kazakhs from China granted asylum-seeker status in Kazakhstan », 31/10/2019, [url](#)

⁹¹² Entretien avec une organisation internationale, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁹¹³ *Ibid.*

⁹¹⁴ *Ibid.*

⁹¹⁵ *Ibid.*

⁹¹⁶ *Ibid.*

la proximité entre les autorités kazakhstanaïses et chinoises et par la dépendance des premières vis-à-vis des secondes (voir également 6.5.)⁹¹⁷. La source précitée ajoute que le gouvernement kazakhstanaïse a récemment affirmé l'absence d'individus d'ethnie kazakhe dans les camps de réhabilitation chinois⁹¹⁸. Toujours selon cette source, les autorités kazakhstanaïses ne font pas de déclarations publiques sur les atteintes aux droits de l'homme qui s'y produisent⁹¹⁹. Cependant, le gouvernement kazakhstanaïse a négocié parallèlement le renvoi au Kazakhstan d'environ 200 Kazakhs de Chine qui y étaient emprisonnés⁹²⁰. Selon la dernière statistique citée par une organisation internationale, 48 personnes ont actuellement le statut d'*Oralman* de Chine⁹²¹.

7. Réfugiés et apatrides

Selon Denis Jivaga (KIBHR), en 2019, le Kazakhstan hébergeait environ 600 personnes réfugiées ou engagées dans une procédure de demande d'asile⁹²². La plupart d'entre elles sont de nationalité afghane⁹²³. Leur profil est désormais considéré comme étant sensible⁹²⁴. Aucun statut de réfugié n'a été accordé en 2019⁹²⁵. Les demandeurs d'asile déboutés sont parfois renvoyés dans leur pays⁹²⁶. Cela a été notamment le cas d'Ouzbeks⁹²⁷. Les Afghans restent souvent de manière illégale dans le pays⁹²⁸.

Selon la directrice de la fondation sociale *Rodnik*⁹²⁹, le Kazakhstan est un pays de transit et de destination⁹³⁰. Elle ajoute qu'il est également un pays de départ en ce qui concerne la traite des êtres humains⁹³¹. La fondation *Rodnik* mène un travail de sensibilisation auprès des autorités sur cette thématique depuis le début des années 2000⁹³². Une commission consacrée à la traite des êtres humains (TEH), qui travaille en collaboration avec le ministère des affaires intérieures, a été créée⁹³³. Dans le code pénal, cette pratique est couverte par les articles 128 (TEH⁹³⁴) et 135 (traite des mineurs⁹³⁵)⁹³⁶. Les peines d'emprisonnement sont comprises entre 3 et 15 ans⁹³⁷. 350 affaires judiciaires, relatives à des faits de TEH, ont été ouvertes jusqu'à ce jour⁹³⁸. La majorité d'entre elles portent sur l'exploitation à des fins sexuelles⁹³⁹. La prostitution dans des maisons closes est interdite⁹⁴⁰. Lorsqu'elle a lieu ailleurs et qu'elle gêne la tranquillité des voisins par exemple, les prostituées peuvent être amenées au commissariat où leurs empreintes sont relevées⁹⁴¹. Les victimes de la TEH sont plutôt des hommes âgés de 18 à 45 ans, et également des femmes de moins de 40 ans⁹⁴². Ces personnes proviennent souvent d'Ouzbékistan, mais également de Russie, d'Ukraine, de Chine, de Géorgie ou de Biélorussie⁹⁴³. Elles sont employées illégalement dans les secteurs de la construction, dans des fermes,

⁹¹⁷ Entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁹¹⁸ Entretien avec une organisation internationale, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁹¹⁹ *Ibid.*

⁹²⁰ *Ibid.*

⁹²¹ *Ibid.*

⁹²² Entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁹²³ Entretien avec une organisation internationale, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019; entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁹²⁴ Entretien avec une organisation internationale, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁹²⁵ *Ibid.*

⁹²⁶ *Ibid.*

⁹²⁷ *Ibid.*

⁹²⁸ *Ibid.*

⁹²⁹ La fondation *Rodnik* a été créée en 2001. Elle a suivi 420 personnes depuis sa création. Elle collabore avec les autorités gouvernementales sur les sujets de l'immigration. Elle repose sur trois piliers : un pilier juridique, un pilier psychologique et un pilier social. Entretien avec la directrice de la fondation sociale *Rodnik*, à Almaty, le 22 octobre 2019.

⁹³⁰ Entretien avec la directrice de la fondation sociale *Rodnik*, à Almaty, le 22 octobre 2019.

⁹³¹ *Ibid.*

⁹³² *Ibid.*

⁹³³ *Ibid.*

⁹³⁴ Kazakhstan, Parlement, Penal Code of the Republic of Kazakhstan, 03/07/2014, [url](#)

⁹³⁵ *Ibid.*

⁹³⁶ Entretien avec la directrice de la fondation sociale *Rodnik*, à Almaty, le 22 octobre 2019.

⁹³⁷ *Ibid.*

⁹³⁸ *Ibid.*

⁹³⁹ *Ibid.*

⁹⁴⁰ *Ibid.*

⁹⁴¹ *Ibid.*

⁹⁴² *Ibid.*

⁹⁴³ *Ibid.*

ou encore dans des usines de briques dans la région d'Almaty par exemple⁹⁴⁴. La directrice de la fondation sociale *Rodnik* mentionne également un trafic de nouveaux nés et d'enfants en bas âge, qui s'effectue dans le cadre d'adoptions illégales⁹⁴⁵. Les intermédiaires sont parfois des médecins⁹⁴⁶. Certaines victimes âgées sont également prises dans des réseaux de mendicité forcée⁹⁴⁷.

Généralement, l'employeur saisit les papiers de la personne lorsqu'elle arrive sur le territoire kazakhstanaï et s'engage à l'enregistrer⁹⁴⁸ et à lui obtenir une carte d'immigration⁹⁴⁹. Souvent, cet employeur n'effectue pas ces démarches⁹⁵⁰. Dès lors, la présence de l'employé est irrégulière⁹⁵¹. Lorsqu'une personne, qui n'a pas de documents, de visa, ou qui détient un passeport contrefait, est identifiée, elle risque jusqu'à deux ans et demi d'emprisonnement (*voir* 6.6.)⁹⁵². La directrice de la fondation sociale *Rodnik* cite le cas de cinq ressortissants ouzbeks, pour lesquels la fondation a coopéré avec la police de l'immigration afin qu'ils puissent retourner dans leur pays sans être pénalisés par une amende⁹⁵³. Elle évoque également le cas d'un ressortissant tadjik qui n'avait pas été enregistré depuis son entrée sur le territoire kazakhstanaï neuf ans plus tôt⁹⁵⁴. Ce dernier fait actuellement l'objet d'une enquête pour présence illégale sur le territoire⁹⁵⁵. Le montant de l'amende pour ce fait s'élève à 38 000 *tenge* (93 €) et la personne risque d'être reconduite dans son pays d'origine⁹⁵⁶. Cependant, des circonstances atténuantes sont reconnues, par exemple lorsque la personne a été privée de sa liberté par des acteurs non étatiques.⁹⁵⁷ Certaines victimes de traite s'adressent au refuge *Rodnik*⁹⁵⁸. Cependant, lorsque ce dernier sollicite l'intervention de la police, ces dernières reviennent généralement sur leurs déclarations, en raison de la peur de potentielles représailles de l'employeur, de l'absence de confiance en la justice et de la nécessité de travailler pour assurer les besoins vitaux de leur famille⁹⁵⁹. L'impunité prévaut généralement au niveau des employeurs⁹⁶⁰.

Selon Denis Jivaga (KIBHR), 7 000 personnes en situation d'apatridie sont présentes sur le territoire du Kazakhstan⁹⁶¹. La démarche pour l'obtention du statut d'apatride est extrêmement longue⁹⁶². La délivrance du statut est suivie de l'émission d'un certificat qui leur donne accès aux mêmes droits que les citoyens kazakhstanaï, excepté le droit de vote⁹⁶³. Après une présence de cinq ans sur le territoire, les personnes reconnues apatrides peuvent obtenir la nationalité⁹⁶⁴. Une organisation internationale présente à Nour-Soultan précise que celle-ci est rarement demandée⁹⁶⁵. Plusieurs sources estiment que le nombre d'apatrides est beaucoup plus important⁹⁶⁶. Entre 20 000 et 30 000 personnes seraient concernées⁹⁶⁷.

En effet, lors de l'effondrement de l'URSS et de l'indépendance du pays (1991 et 1992), certaines personnes ne se sont pas manifestées auprès des autorités kazakhstanaïes afin de faire renouveler

⁹⁴⁴ *Ibid.*

⁹⁴⁵ *Ibid.*

⁹⁴⁶ *Ibid.*

⁹⁴⁷ *Ibid.*

⁹⁴⁸ L'enregistrement doit être effectué dans les cinq jours qui suivent l'arrivée d'un étranger sur le territoire kazakh. Entretien avec la directrice de la fondation sociale *Rodnik*, à Almaty, le 22 octobre 2019.

⁹⁴⁹ *Ibid.*

⁹⁵⁰ *Ibid.*

⁹⁵¹ *Ibid.*

⁹⁵² Entretien avec une organisation internationale, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁹⁵³ Entretien avec la directrice de la fondation sociale *Rodnik*, à Almaty, le 22 octobre 2019.

⁹⁵⁴ *Ibid.*

⁹⁵⁵ *Ibid.*

⁹⁵⁶ *Ibid.*

⁹⁵⁷ *Ibid.*

⁹⁵⁸ Entretien avec la directrice de la fondation sociale *Rodnik*, à Almaty, le 22 octobre 2019.

⁹⁵⁹ *Ibid.*

⁹⁶⁰ *Ibid.*

⁹⁶¹ Entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁹⁶² Entretien avec une organisation internationale, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁹⁶³ *Ibid.*

⁹⁶⁴ *Ibid.*

⁹⁶⁵ *Ibid.*

⁹⁶⁶ Entretien avec une organisation internationale, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁹⁶⁷ Entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019.

leurs documents d'identité datant de la période soviétique (« red document »⁹⁶⁸)⁹⁶⁹. Leurs descendants n'ont donc pas pu être enregistrés en raison de l'obsolescence des papiers d'identité de leurs parents⁹⁷⁰. Ils n'ont donc ni documents d'identité ni existence légale⁹⁷¹. Ces personnes résident essentiellement près de la frontière avec le Kirghizstan et l'Ouzbékistan, dont la traversée était aisée avant le début des années 2000, ce qui entraînait des mouvements de populations⁹⁷². Afin d'obtenir la citoyenneté kazakhstanaise, elles doivent désormais prouver qu'elles résidaient sur le territoire kazakhstanaï avant 1992⁹⁷³. Si elles n'y parviennent pas, leur situation est considérée comme étant irrégulière et elles peuvent recevoir des amendes⁹⁷⁴. Lorsqu'elles ne peuvent pas s'en acquitter, certaines s'adressent au KIBHR⁹⁷⁵. Lorsqu'une personne paye l'amende en moins de sept jours, elle ne paye que la moitié du montant⁹⁷⁶. Les personnes qui ne détiennent pas de documents, ou possèdent des documents qui datent de l'époque soviétique, n'ont pas de droits, mais ont accès à l'éducation⁹⁷⁷. En revanche, elles n'obtiennent ni certificat ni diplôme attestant de leur niveau d'éducation⁹⁷⁸. Elles n'ont pas accès aux services de santé, qui sont payants⁹⁷⁹. Le ministère de la justice a proposé d'amender la loi afin de permettre aux enfants de sans-papiers de pouvoir accéder à la nationalité⁹⁸⁰. Cet amendement a été approuvé par le *Majlis*⁹⁸¹. Un recensement est prévu en 2020, notamment pour identifier le nombre d'apatrides⁹⁸².

⁹⁶⁸ Expression employée par les interlocuteurs de la délégation.

⁹⁶⁹ Entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019 ; entretien avec une organisation internationale, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁹⁷⁰ Entretien avec une organisation internationale, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁹⁷¹ *Ibid.*

⁹⁷² *Ibid.*

⁹⁷³ Entretien avec Denis Jivaga (KIBHR), à Almaty, le 21 octobre 2019.

⁹⁷⁴ *Ibid.*

⁹⁷⁵ *Ibid.*

⁹⁷⁶ *Ibid.*

⁹⁷⁷ Entretien avec une organisation internationale, à Nour-Soultan, le 23 octobre 2019.

⁹⁷⁸ *Ibid.*

⁹⁷⁹ *Ibid.*

⁹⁸⁰ *Ibid.*

⁹⁸¹ *Ibid.*

⁹⁸² *Ibid.*

Bibliographie

(sites web consultés en janvier 2020)

Classement par type de sources et ordre chronologique inversé

Institutions nationales

Kazakhstan, Parlement, Penal Code of the Republic of Kazakhstan, 03/07/2014, https://www.unodc.org/res/cld/document/penal-code_html/New_penal_code.pdf

Kazakhstan, Parlement, Penal Code of the Republic of Kazakhstan, 03/07/2014, https://online.zakon.kz/Document/?doc_id=1008032#pos=1998;-59 (en russe)

Etats Unis, Bureau of Counterterrorism, « Country reports on terrorism 2011 », 07/2012, 270 p., <https://2009-2017.state.gov/documents/organization/195768.pdf>

Kazakhstan, Parlement, « Law on political parties », 15/07/2002, <http://adilet.zan.kz/eng/docs/Z020000344>

Kazakhstan, Mazhilis of the Parliament, « History of the Mazhilis », s.d., <http://www.parlam.kz/en/mazhilis/history?id=history>

Centres de recherches

STEIN Matthew, « Compendium of Central Asian Military and Security Activity », The Foreign military Studies Office (FMSO), p.72, 16/08/2019.

Carnegie endowment for international peace, « Background on Nur Otan Party », 05/04/2012, <https://carnegieendowment.org/2012/04/05/background-on-nur-otan-party-pub-47756>

Canergie Endowment for International Peace, « Background on the Communist People's Party of Kazakhstan », 27/03/2012, <https://carnegieendowment.org/2012/03/27/background-on-communist-people-s-party-of-kazakhstan-pub-47655>

SMAGULOV Kadyrzhan, « The religious situation today in Kazakhstan », Central Asia and the Caucasus, Vol n°12, 01/2011, p.45-64, https://www.researchgate.net/publication/290438458_THE_RELIGIOUS_SITUATION_TODAY_IN_KAZAKHSTAN

ONG

Human Rights Watch, « Kazakhstan: Improper prosecution of Asylum seekers from China », 09/01/2020, <https://www.hrw.org/news/2020/01/09/kazakhstan-improper-prosecution-asylum-seekers-china>

Médias

The Diplomat, « 2 Ethnic Kazakhs from China granted asylum-seeker status in Kazakhstan », 31/10/2019, <https://thediplomat.com/2019/10/2-ethnic-kazakhs-from-china-granted-asylum-seeker-status-in-kazakhstan/>

RFE/RL, « Two ethnic kazakhs from China's Xinjiang receive Asylum-seeker status in Kazakhstan », 29/10/2019, <https://www.rferl.org/a/two-ethnic-kazakhs-from-china-s-xinjiang-receive-asylum-seeker-status-in-kazakhstan/30241868.html>

Haaretz, « A Million People are Jailed at China's Gulags. I managed to escape. Here's what really goes on Inside », 17/10/2019, <https://www.haaretz.com/world-news/.premium.MAGAZINE-a-million-people-are-jailed-at-china-s-gulags-i-escaped-here-s-what-goes-on-inside-1.7994216>

The Astana Times, « Kazakh Anti-Corruption Agency presents new logo, emblem », 06/09/2019, <https://astanatimes.com/2019/09/kazakh-anti-corruption-agency-presents-new-logo-emblem/>

Радио АЗАТТЫК (Radio Azattyk), « «Татешки» и витающая в воздухе «политическая неопределенность» » (« « Tateshki » et « l'incertitude politique » qui plane »), 17/08/2019, <https://rus.azattyq.org/a/press-review-kazakhstan-tateshki/30114484.html>

Eurasianet, « Kazakhstan : Intimidation rules as authorities seek to control the message », 11/08/2019, <https://eurasianet.org/kazakhstan-intimidation-rules-as-authorities-seek-to-control-the-message>

Kazinform, « Anti-corruption agency established in Kazakhstan », 13/06/2019, https://www.inform.kz/en/anti-corruption-agency-established-in-kazakhstan_a3537554

Radio Azzatyq, « Активисты движения «Oyan, Qazaqstan» призывают к реформам » (« les militants d'Oyan Qazaqstan appellent à une réforme parlementaire »), 05/06/2019, <https://rus.azattyq.org/a/29982493.html>

Radio Free Europe/ Radio Liberty (RFE/RL), « Kazakh activist, jailed for unfurling banner calling for fair election, begins hunger strike », 26/04/2019, <https://www.rferl.org/a/kazakh-activist-tulesova-jailed-hunger-strike/29905766.html>

Kazinform, « Turkestan region founded, Kazakh President's decree », 19/06/2018, https://www.inform.kz/en/turkestan-region-founded-kazakh-president-s-decree_a3293834

Novastan, « Kazakhstan : Noursoultan Nazarbaïev nommé président à vie du Conseil national de sécurité », 31/05/2018, <https://www.novastan.org/fr/kazakhstan/kazakhstan-noursoultan-nazarbaiev-nomme-president-a-vie-du-conseil-national-de-securite/>

Novastan, « Présence chinoise dans les hydrocarbures en Asie centrale : réalités et perspectives », 08/11/2017, <https://www.novastan.org/fr/kirghizstan/presence-chinoise-dans-les-hydrocarbures-en-asie-centrale-realite-et-perspectives/>

The diplomat, « Understanding Kazakhstan's politics », 05/05/2015, <https://thedi diplomat.com/2015/05/understanding-kazakhstans-internal-politics/>

Novastan, « L'industrie pétrolière et gazière du Kazakhstan : in oil we trust ? », 01/02/2012, <https://www.novastan.org/fr/kazakhstan/lindustrie-petroliere-et-gaziere-du-kazakhstan-in-oil-we-trust/>

Autre

City population, « Kazakhstan : Administrative division », s. d., <https://www.citypopulation.de/php/kazakhstan-admin.php>

CHAPITRE 3 : KIRGHIZSTAN



*Place Ala-Too, Bichkek
(source DIDR)*

Avertissement

Cette partie ne prétend pas être une étude exhaustive de tous les phénomènes liés aux problématiques évoquées. Elle ne reflète pas la position de l'OFPRA, mais uniquement celle des interlocuteurs rencontrés lors de cette mission. Concernant la partie sur la minorité chrétienne, les informations récoltées n'ont pas pu être recoupées du fait de l'impossibilité de réaliser des entretiens envisagés avec d'autres sources locales (refus ou annulation de rendez-vous).

Par ailleurs, pour des raisons de sécurité, à leur demande, les noms de certains interlocuteurs de la mission et/ou de leur organisation ne sont pas mentionnés dans le rapport.

1. Opposition politique, droits humains et médias

1.1. L'opposition politique

L'opposition politique est quasiment inexistante. En effet, durant le mandat de l'ancien président Atambaïev, les forces de l'ordre et le système judiciaire ont été mis sous le contrôle du pouvoir exécutif. Plusieurs lois renforçant le pouvoir et la stabilité du président ont également été passées. Les deux principaux opposants de l'ancien président Atambaïev ont été écartés. Il s'agit d'**Omurbek Tekebaïev**⁹⁸³, qui a été emprisonné pour une **affaire de corruption en 2017**, en amont des élections présidentielles, et d'**Omurbek Babanov**⁹⁸⁴, principal concurrent de l'actuel président Jeenbekov lors des élections présidentielles de 2017, qui a été contraint de s'exiler à l'étranger lorsque les autorités kirghizes ont engagé des **procédures judiciaires à son encontre pour corruption et tentative de déstabilisation de l'Etat**. Omurbek Tekebaïev a depuis pu bénéficier d'une libération conditionnelle, mais il fait toujours l'objet de poursuites judiciaires. De son côté, Omurbek Babanov est revenu au Kirghizstan après l'arrestation de l'ancien président Atambaïev, mais il fait également l'objet de poursuites judiciaires. Ils disposent donc tous deux d'une marge de manœuvre très faible pour pouvoir s'exprimer publiquement. Omurbek Babanov a, d'ailleurs, annoncé son retrait de la vie politique, car il est cité comme témoin dans huit affaires criminelles actuellement pendantes devant la justice⁹⁸⁵.

Après l'arrivée au pouvoir de l'actuel président Jeenbekov, des affrontements ont eu lieu en août 2019 entre les partisans de l'ancien président Atambaïev et ceux de ce nouveau président. L'ancien président Atambaïev a été placé en détention provisoire. Ses partisans ont fait l'objet de poursuites judiciaires et ont été placés en garde à vue et en détention provisoire. Une vingtaine de personnes ont été mises en examen pour corruption dans des affaires de construction de bâtiments publics, d'une centrale de chauffage, et pour tentative de coup d'Etat et prise d'otages. Paradoxalement, l'ancien président Atambaïev est donc devenu un opposant politique, isolé des autres opposants auxquels il s'était confronté durant son mandat présidentiel. Ainsi, **l'opposition politique, sous une forme organisée et structurée, n'existe pas**⁹⁸⁶.

En revanche, il existe des figures d'opposition telles qu'Adakhan Madumarov⁹⁸⁷, Temir Sariev⁹⁸⁸, qui ont fait partie du gouvernement transitoire de 2010. Leurs positions actuelles sont plus ou moins neutres, mais après les émeutes d'août 2019, l'opposition a tenté de se mobiliser. Les représentants de l'opposition ont commencé à se réunir et à s'organiser en amont des prochaines élections législatives⁹⁸⁹. Ils sont confrontés à deux difficultés. D'une part, **l'augmentation**, décidée sous le mandat de l'ancien président Atambaïev, du **seuil électoral permettant d'accéder au parlement**, dans le but de prendre le contrôle des partis et de mettre un terme à une réelle pluralité politique. Les partis doivent désormais obtenir 9% des suffrages au niveau national, et 0,7% dans chaque région, ce qui est difficilement atteignable. Conscient de cette difficulté, et sous la pression, le nouveau président pourra décider de lancer quelques partis officiellement concurrents au parti présidentiel qui, en réalité, lui seront fidèles, ou il pourra décider de baisser le seuil⁹⁹⁰. Sa décision montrera s'il souhaite rétablir une pluralité politique ou s'il veut maintenir le contrôle sur les partis et le parlement⁹⁹¹. D'autre part, les **citoyens kirghizes résidant à l'étranger rencontrent des difficultés pour voter**, pour des raisons logistiques

⁹⁸³ Vice-premier ministre du gouvernement intérimaire, Omurbek Tekebaïev était le candidat du parti Ata-Meken malgré son incarcération lors des élections présidentielles de 2017. Diploweb, « Elections présidentielles au Kirghizistan : l'expérience démocratique mise à l'épreuve en Asie centrale », 06/10/2017, [url](#)

⁹⁸⁴ Fondateur du parti Respublika, Omurbek Babanov a également été vice Premier ministre (2009 puis décembre 2010-décembre 2011) puis Premier ministre (décembre 2011 – septembre 2012). Diploweb, « Elections présidentielles au Kirghizistan : l'expérience démocratique mise à l'épreuve en Asie centrale », 06/10/2017, [url](#)

⁹⁸⁵ Entretien avec une organisation de défense des droits humains basée à Bichkek.

⁹⁸⁶ *Ibid.* ; entretien avec un spécialiste kirghize sur les questions de sécurité.

⁹⁸⁷ Adakhan Madumarov est un politicien (député, chef du *National Security Council*, vice-Premier ministre notamment) kirghize. RFE/RL, « Profiles : Kyrgyzstan's presidential Hopefuls », 11/10/2017, [url](#)

⁹⁸⁸ Temir Sariev a été député (2000-2007), ministre adjoint au ministère des Finances (avril-juin 2010), ministre de l'Economie (2011-2015) et enfin Premier ministre (2015-2016). Il était candidat aux élections de 2017. Il dirige le parti Akchoumkar. Novastan, « Kirghizstan : l'ex-Premier ministre candidat aux prochaines élections présidentielles », 05/02/2017, [url](#)

⁹⁸⁹ Entretien avec une organisation de défense des droits humains basée à Bichkek.

⁹⁹⁰ *Ibid.* ; entretien avec des sources diplomatiques.

⁹⁹¹ Entretien avec des sources diplomatiques.

mais également politiques. Par exemple, l'opposant politique Adakhan Madumarov est très populaire à l'étranger, notamment parmi les travailleurs migrants en Russie. Consciente de cette popularité, l'ambassade du Kirghizstan dans ce pays a délibérément restreint l'accès aux bureaux de vote lors des élections⁹⁹².



*Parlement (en kirghize : Jogorku Kenesh), Bichkek
(source : DIDR)*

Depuis l'accession au pouvoir du président Jeenbekov, **la situation de l'opposition ne s'est donc ni améliorée, ni dégradée**. Son pouvoir n'est pas suffisamment fort pour contrôler l'opposition politique dans son intégralité, et il doit se concentrer sur les cas emblématiques d'Atambaïev, de Tekebaïev et de Babanov⁹⁹³. Face à l'absence de réelle option politique, les citoyens kirghizes se tournent vers les réseaux sociaux pour faire vivre la démocratie, et organisent eux-mêmes des actions politiques collectives via Internet⁹⁹⁴.

1.2. La situation des droits humains

Selon les interlocuteurs rencontrés au sein de la société civile, la **situation des droits humains s'est améliorée depuis la dernière élection présidentielle**. L'actuel président Jeenbekov a réuni les activistes afin d'évoquer la situation des droits humains, ainsi que les principaux axes d'amélioration tels que la lutte contre la corruption ou encore la lutte contre la torture. Les acteurs de la société civile interprètent cette initiative comme étant une avancée par rapport à la situation prévalant sous Atambaïev⁹⁹⁵. En effet, durant le mandat de l'ancien président, de nombreux défenseurs des droits humains ont été attaqués et critiqués publiquement. Certains ont fait l'objet d'amendes importantes, et leurs propriétés ont été confisquées par l'Etat. Au contraire, lors de la réunion précitée, le président Jeenbekov a insisté sur la nécessité de mobiliser les différentes structures étatiques et les forces de

⁹⁹² Entretien avec une organisation de défense des droits humains basée à Bichkek.

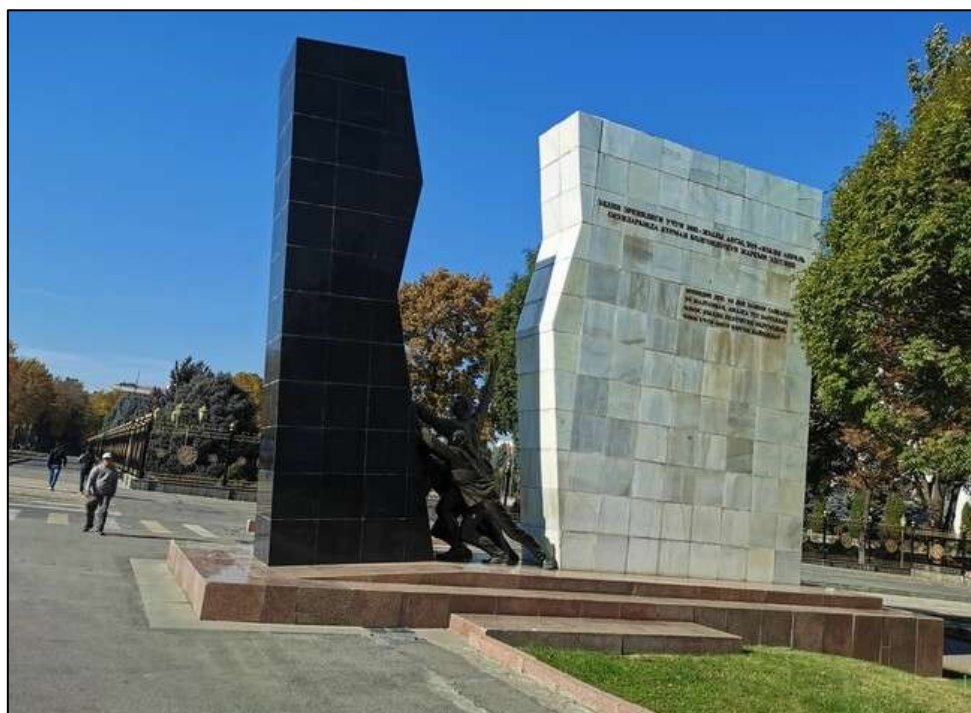
⁹⁹³ *Ibid.*

⁹⁹⁴ Entretien avec un spécialiste kirghize sur les questions de sécurité.

⁹⁹⁵ Entretien avec une représentante de *Bir Duino*, ONG de défense des droits humains.

l'ordre dans la protection des droits humains⁹⁹⁶. Les acteurs de la société civile rencontrés ajoutent qu'il est désormais plus facile pour les organisations de la société civile d'opérer⁹⁹⁷.

Cependant, le rapport de l'ONG *Bir Duino* remis au Comité de l'ONU pour la protection des droits des travailleurs migrants a été qualifié d'extrémiste par les autorités kirghizes, en raison de la partie consacrée aux minorités ethniques, et en particulier à la situation des Ouzbeks du Kirghizstan qui ont émigré en Russie. La qualification de ce rapport par les autorités a été contestée par l'ONG devant les tribunaux, et le rapport a ensuite été renvoyé devant le bureau du procureur général. Selon la représentante de *Bir Duino*, la situation aurait été pire sous le mandat de l'ancien président Atambaïev⁹⁹⁸.



Monument « A ceux qui sont morts pour la liberté », Bichkek
(source : DIDR)

Malgré certaines avancées, dont la volonté affichée de l'actuel président Jeenbekov d'améliorer la situation des droits humains, celle-ci n'a pas fondamentalement évolué. La torture continue par exemple d'être pratiquée (voir 3.). Les membres de la société civile reçoivent toujours des pressions de la part des autorités, dans le cadre professionnel et personnel. La représentante de *Bir Duino* a évoqué la forte surveillance dont les membres de son organisation font l'objet, ainsi que les convocations reçues du Comité pour la sécurité nationale. Les autorités reprochent notamment aux membres d'organisations de protection des droits humains de défendre des individus extrémistes, tels que le journaliste et défenseur des droits humains⁹⁹⁹ Azimjon Askarov¹⁰⁰⁰.

⁹⁹⁶ *Ibid.*

⁹⁹⁷ *Ibid.*

⁹⁹⁸ Entretien avec une représentante de *Bir Duino*, ONG de défense des droits humains.

⁹⁹⁹ Membre de la minorité ethnique ouzbèke, Azimjon Askarov a été accusé d'incitation à la haine sociale et de complicité dans le meurtre d'un policier. Il a été condamné à une peine d'emprisonnement à perpétuité. Human Rights Watch, « Kirghizistan : Libérer le défenseur des droits humains Azimon Askarov », 20/02/2020, [url](#)

¹⁰⁰⁰ Entretien avec une représentante de *Bir Duino*, ONG de défense des droits humains ; entretien avec une organisation de défense des droits humains basée à Bichkek.

1.3. La situation des journalistes et des médias

Selon les représentants de la société civile interrogés¹⁰⁰¹, quatre catégories de médias existent au Kirghizstan :

- Médias publics détenus par l'Etat et donc très contrôlés par le président ;
- Médias appartenant à des personnes d'influence proches du pouvoir, comme Raïmbek Matraïmov¹⁰⁰² qui posséderait, selon les rumeurs, la chaîne *Piatyi Kanal* ainsi que d'autres chaînes télévisées et le journal de presse écrite *Super Info* ;
- Médias indépendants : très peu nombreux, les deux principaux étant *Azattyk*, branche kirghize de *Radio Free Europe/Radio Liberty* (RFE/RL), et *Kloop* ;
- Médias russes ou prorusses critiquant les ONG financées par l'Occident ou encore les thématiques liées aux LGBTI.

La **situation des médias s'est fortement dégradée à partir de 2015**. L'ancien président Atambaïev a déposé plusieurs plaintes contre des médias critiques du pouvoir. Par exemple, huit procédures judiciaires ont été ouvertes à l'encontre de médias qui avaient diffusé des interviews de membres de l'opposition. Les médias *Kaktus media* (qui s'appelait à l'époque *Zanoza*), *Radio Azzatyk* et le site web *24.kg* ont été accusés d'atteinte à la dignité et à l'honneur du président. Les comptes bancaires et les propriétés de certains journalistes et activistes accusés de « propager des informations négatives sur le président » ont été bloqués et confisqués et ces derniers ont reçu des amendes élevées, dont le montant de certaines pouvait aller jusqu'à 500 000 euros¹⁰⁰³. Certains ont également été visés par une interdiction de quitter le territoire¹⁰⁰⁴. La plupart de ces amendes ont ensuite été annulées lorsque l'ancien président Atambaïev a réalisé qu'il était isolé, notamment en raison de l'absence de soutien des médias et du faible nombre de ses partisans. Cependant, ces poursuites ont créé un précédent au sein des médias. Ils sont désormais très **prudents**, n'osent plus s'opposer frontalement au pouvoir et **pratiquent l'autocensure**. De même, certains **sujets ne peuvent pas être abordés, comme l'extrémisme religieux ou la situation de la minorité ouzbèke**. De façon régulière, l'administration étatique et certaines figures politiques portent également **plainte pour diffamation contre des médias**¹⁰⁰⁵. Des sites web peuvent également être bloqués par le gouvernement. C'est le cas du site *April.kg* et de la chaîne de télévision *Sentyabr*, qui appartiennent à l'opposant politique Omurbek Tekebaïev¹⁰⁰⁶. Les sites web de médias indépendants subissent régulièrement des attaques, notamment lors de la publication d'articles et d'enquêtes mettant en cause le pouvoir en place¹⁰⁰⁷.

La **gestion des médias** et des journalistes par l'ancien président Atambaïev diffère de celle de l'actuel président Jeenbekov¹⁰⁰⁸. Elle a **désormais tendance à s'améliorer**¹⁰⁰⁹. Sous le mandat de l'ancien président Atambaïev, les journalistes, les activistes et les défenseurs des droits humains étaient persécutés. Le Comité de sécurité nationale surveillait les réseaux sociaux et les personnes critiques du gouvernement étaient convoquées par les autorités. Le président Jeenbekov a diminué la pression exercée sur les médias¹⁰¹⁰. La loi sur la liberté de la presse a récemment été améliorée¹⁰¹¹. Cette attitude plus conciliante s'explique également par la situation économique du pays et la faiblesse de son pouvoir qui ne lui permettent pas d'être aussi agressif que son prédécesseur. En revanche, le président Jeenbekov utilise certaines personnalités et figures politiques qui détiennent des médias pour créer et diffuser un contre-discours, par exemple, à travers des campagnes de diffamation agressives dont le

¹⁰⁰¹ Entretien avec une organisation de défense des droits humains basée à Bichkek ; entretien avec un spécialiste kirghize sur les questions de sécurité ; entretien avec Jildiz Nicharapova, maître de conférence à l'Université américaine en Asie centrale.

¹⁰⁰² Raïmbek Matraïmov est l'ancien vice-directeur des douanes kirghizes.

¹⁰⁰³ Entretien avec un représentant d'un média indépendant kirghize ; entretien avec une organisation de défense des droits humains basée à Bichkek.

¹⁰⁰⁴ *Ibid.*

¹⁰⁰⁵ Entretien avec un représentant d'un média indépendant kirghize.

¹⁰⁰⁶ Entretien avec une organisation de défense des droits humains basée à Bichkek ; entretien avec Asel Doolotkeldieva, professeur adjointe à l'Université américaine en Asie centrale.

¹⁰⁰⁷ Entretien avec un représentant d'un média indépendant kirghize.

¹⁰⁰⁸ Entretien avec des sources diplomatiques.

¹⁰⁰⁹ *Ibid.* ; entretien avec un représentant d'un média indépendant kirghize.

¹⁰¹⁰ Entretien avec une organisation de défense des droits humains basée à Bichkek.

¹⁰¹¹ *Ibid.*

but est de discréditer les journalistes de médias indépendants¹⁰¹². Ces derniers sont régulièrement accusés d'être des espions et des agents occidentaux¹⁰¹³. Le régime a également recours aux *trolls*¹⁰¹⁴ sur les réseaux sociaux afin d'orienter l'opinion publique sur certaines thématiques. Ces *trolls* critiquent, par exemple, les opposants au gouvernement et propagent des informations erronées¹⁰¹⁵.

En outre, **les journalistes de médias indépendants subissent également des pressions, des menaces et des intimidations**¹⁰¹⁶. Par exemple, le journaliste d'origine ouzbèke Ulugbek Babakulov, qui travaillait pour le média en ligne *Fergana news*, a été contraint de se réfugier en France en raison des menaces reçues et des poursuites judiciaires engagées contre lui par les autorités. Dans le cadre de son travail, il avait publié plusieurs articles sur les relations interethniques dans le sud du Kirghizstan et a mis en valeur les discriminations à l'encontre des citoyens kirghizes d'ethnie ouzbèke¹⁰¹⁷. Un autre exemple est celui d'un journaliste de *Radio Azattyk* qui a été agressé et dont le matériel a été confisqué, alors qu'il enquêtait sur des affaires de corruption liées à l'homme d'influence Raïmbek Matraïmov. Il filmait à l'aide d'un drone la résidence de ce dernier à Och dans le sud du pays lorsqu'il a été attaqué. Il a été accusé d'avoir blessé un jardinier à la tête lorsque le drone est tombé au sol. Par ailleurs, face aux menaces formulées contre eux sur les réseaux sociaux, les membres de *Radio Azattyk* ont cherché à obtenir la protection des autorités locales et nationales, mais la police n'a pas réagi¹⁰¹⁸. Bolot Temirov, journaliste indépendant et rédacteur en chef du site web *Factcheck*, a également mené des investigations sur l'ancien président Atambaïev et sur Raïmbek Matraïmov. Selon une organisation de défense des droits humains basée à Bichkek, les autorités tentent aujourd'hui de faire pression en engageant des poursuites judiciaires controuvées à l'encontre de celui-ci et de ses proches¹⁰¹⁹. Le représentant d'un média indépendant a remarqué que, si dans le passé les menaces à l'encontre des journalistes émanaient principalement du gouvernement, ces menaces émanent désormais de groupes criminels gravitant autour de celui-ci¹⁰²⁰.

2. Corruption et criminalité économique

2.1. La corruption dans le champ politique

Les interlocuteurs rencontrés ont expliqué que la corruption est omniprésente, de l'achat de places en crèche à l'achat de postes de ministres ou de députés. La dernière élection présidentielle de 2017 s'est déroulée de façon compétitive, mais certains problèmes ont été mis en avant, telle que l'utilisation frauduleuse des dépenses publiques ou encore l'achat de votes. Malgré l'existence d'une loi sur la lutte contre la corruption, celle-ci est acceptée au quotidien et reste dans les mentalités. **La culture politique est fortement imprégnée par la corruption et est connectée aux milieux économiques.** Le parlement est, par exemple, composé presque exclusivement d'oligarques et d'hommes d'affaires. Les personnalités politiques possèdent toutes des entreprises privées, qui sont régulièrement ciblées pour crimes économiques, et ils font eux-mêmes l'objet d'accusations de corruption¹⁰²¹.

Depuis le début du mandat de l'actuel président Jeenbekov, la corruption atteint des niveaux extrêmement élevés¹⁰²². Le média indépendant *Kloop* a été à l'origine de la découverte de plusieurs affaires de corruption impliquant des personnalités politiques, tels que des détournements de fonds

¹⁰¹² *Ibid.* ; entretien avec un représentant d'un média indépendant kirghize.

¹⁰¹³ Entretien avec Jildiz Nicharapova, maître de conférence à l'Université américaine en Asie centrale ; entretien avec une organisation de défense des droits humains basée à Bichkek.

¹⁰¹⁴ Internauts aux remarques provocantes qui s'immiscent dans les débats.

¹⁰¹⁵ Entretien avec une organisation de défense des droits humains basée à Bichkek.

¹⁰¹⁶ Entretien avec un représentant d'un média indépendant kirghize ; entretien avec une organisation de défense des droits humains basée à Bichkek.

¹⁰¹⁷ *Ibid.* ; entretien avec un spécialiste kirghize sur les questions de sécurité.

¹⁰¹⁸ Entretien avec un représentant d'un média indépendant kirghize.

¹⁰¹⁹ Entretien avec une organisation de défense des droits humains basée à Bichkek.

¹⁰²⁰ Entretien avec un représentant d'un média indépendant kirghize.

¹⁰²¹ Entretien avec des sources diplomatiques ; entretien avec Asel Doolotkeldieva, professeur adjointe à l'Université américaine en Asie centrale.

¹⁰²² Entretien avec une organisation de défense des droits humains basée à Bichkek.

publics et du blanchissement d'argent. Le média a, par exemple, enquêté sur la privatisation illégale de parcelles du parc public Atatürk à Bichkek, au profit de nombreuses personnalités publiques et politiques (140 au total), y compris de l'actuel président Jeenbekov¹⁰²³. Certains députés contrôlent également des zones entières dans le sud, notamment par le contrôle des douanes¹⁰²⁴. A cet égard, une affaire a éclaté à la fin de l'année 2019 autour de Raïmbek Matraïmov, ancien chef-adjoint du service national des douanes. Selon les estimations, il s'est personnellement enrichi illégalement à hauteur de 750 millions de dollars (environ 700,5 millions d'euros) en détournant des fonds publics¹⁰²⁵. Raïmbek Matraïmov représente également, pour ses alliés politiques, un moyen privilégié d'acheter la loyauté de l'électorat lors d'élections, en particulier dans le sud du pays grâce à son influence¹⁰²⁶.

L'achat de votes est un problème récurrent. La lutte contre ce phénomène est, d'ailleurs, devenu un argument de campagne. Le mouvement politique *Umut* (« espoir ») en a, par exemple, fait l'une de ses revendications principales en vue des prochaines élections législatives¹⁰²⁷. Par ailleurs, de nombreux opposants politiques ont été emprisonnés sur la base d'accusations de corruption, en particulier le groupe de l'ancien président. Le 26 janvier 2018, une polémique a éclaté autour d'une panne de chauffage et de dysfonctionnements de la centrale thermique de Bichkek, ce qui a entraîné des suspicions sur la véritable utilisation d'importants investissements chinois qui devaient financer des travaux de rénovation et qui ont probablement été détournés¹⁰²⁸. En outre, la compétition fait rage entre différents ministères et services étatiques (en particulier le ministère de l'intérieur, le comité de sécurité nationale, la police financière et le bureau du procureur général) afin de faire pression sur les entrepreneurs pour qu'ils remplissent les caisses de **comptes spéciaux**. Ces derniers sont alimentés par des amendes payées pour des réductions de peines dans des cas d'infraction à la loi. Ils sont prévus pour financer la construction d'écoles ou le financement de services publics. Mais dans les faits, les sommes récoltées sont détournées et utilisées par des employés de l'Etat et des personnalités politiques pour s'enrichir personnellement. Des affaires controuvées (*voir 3.1.*) sont ainsi fabriquées¹⁰²⁹.

2.2. Le service de lutte contre la corruption et les crimes économiques (police financière)

Face à cette situation, la lutte contre la corruption n'est pas efficace, du fait d'une perte d'espoir de la part des citoyens, d'une méfiance généralisée à l'égard de la sphère politique et de l'absence de leçons tirées des précédentes révolutions (*voir 4.1.*)¹⁰³⁰.

Cependant, le gouvernement affiche sa volonté de lutter contre le phénomène. Ainsi, le service d'Etat de lutte contre la corruption et les crimes économiques a été créé en 1993 et emploie 360 personnes, dont 120 travaillent exclusivement sur les cas de corruption. Les interlocuteurs rencontrés au sein des autorités¹⁰³¹ estiment que les détournements de fonds publics représentent entre cinq et six milliards de dollars (entre 4,7 et 5,6 milliards d'euros). Sur la totalité de ce montant, le service d'Etat de lutte contre la corruption et les crimes économiques a permis de recouvrer environ 3,5 milliards de dollars (environ 3,3 milliards d'euros). La lutte contre l'évasion fiscale a été identifiée comme étant un domaine d'action prioritaire. La première démarche de ce service est d'identifier les entreprises qui fraudent les impôts et pratiquent l'évasion fiscale. En 2019, le gouvernement a pris des mesures pour le paiement des impôts. Une base de données dans laquelle les entreprises sont enregistrées a été créée afin de mieux lutter contre l'évasion fiscale. Le service tente ensuite de récupérer les sommes détournées au moyen de procédures pénales. Les cas de détournements de fonds au sein même de l'administration, notamment dans les ministères, sont également identifiés et présentés au président ainsi qu'au premier ministre.

¹⁰²³ Entretien avec un représentant d'un média indépendant kirghize ; entretien avec des sources diplomatiques.

¹⁰²⁴ Entretien avec un spécialiste en sciences politiques basé à Bichkek.

¹⁰²⁵ Entretien avec un représentant d'un média indépendant kirghize ; entretien avec des sources diplomatiques.

¹⁰²⁶ Entretien avec des sources diplomatiques.

¹⁰²⁷ Entretien avec un spécialiste en sciences politiques basé à Bichkek.

¹⁰²⁸ *Ibid.* ; entretien avec une organisation de défense des droits humains basée à Bichkek.

¹⁰²⁹ Entretien avec une organisation de défense des droits humains basée à Bichkek.

¹⁰³⁰ Entretien avec Asel Doolotkeldieva, professeure adjointe à l'Université américaine en Asie centrale.

¹⁰³¹ Entretien avec des membres du service de lutte contre la corruption et les crimes économiques.

3. Les minorités ethniques et religieuses

Selon le Comité national de statistiques, **23 groupes ethniques¹⁰³² sont reconnus au Kirghizstan.**

3.1. La minorité ouzbèke

La minorité ouzbèke **représente en 2019 près de 15% de la population¹⁰³³**, ce qui en fait la **minorité ethnique la plus importante du pays**. La majorité de celle-ci se concentre dans le **sud du pays**, en particulier dans les régions d'Och et de Jalal-Abad. Selon Asel Doolotkeldieva, de nombreux membres de cette communauté ont émigré en Fédération de Russie après les événements interethniques de juin 2010¹⁰³⁴.

Les conflits interethniques qui ont eu lieu entre le 10 et le 14 juin 2010 prennent notamment leurs racines dans la sédentarisation de Kirghizes dans la partie méridionale du Kirghizstan, historiquement plutôt peuplée par des Ouzbeks, lors de la collectivisation des terres dans les années 1930, qui a engendré des tensions interethniques. Ces dernières se sont accentuées dans les années 1980. Un premier épisode de tensions a eu lieu en 1990. En effet, le remplacement de la langue russe par la langue kirghize comme langue officielle décidé par la Cour suprême en novembre 1989 a été l'une des raisons de la création de l'organisation *Adolat* à Och, qui promouvait l'idée d'une région autonome d'Och et dénonçait la sous-représentation de la communauté ouzbèke, notamment dans les administrations locales et nationale. A cette organisation faisait face *Osh Aymaghi*, son équivalent kirghize, qui se plaignait, quant à elle, du manque de terres détenues par les membres de cette communauté. Après un conflit foncier en défaveur de membres de la communauté ouzbèke dans la région, des rassemblements meurtriers ont lieu le 4 mai 1990.

En 2010, ces tensions ont été ranimées avec la démission du président Bakiyev le 8 avril et sa fuite à Jalal-Abad, sa région d'origine. Malgré le départ de Bakiyev en Biélorussie, le gouvernement intérimaire s'est alors appuyé sur la communauté ouzbèke pour contrecarrer l'influence de la famille de celui-ci dans la région. Des membres de la communauté ouzbèke ont transmis au gouvernement de nouvelles revendications qui n'ont pas été reprises au sein du projet de Constitution publié le 21 mai 2010. Le 10 juin, les conflits interethniques, déclenchés par une rixe entre des membres des deux communautés dans un casino de la ville d'Och, ont débuté et se sont propagés dans la région jusqu'au 14 juin. Le bilan officiel est de 356 morts. Des exactions à l'encontre de la communauté ouzbèke ont également été commises lors des opérations menées par les forces de sécurité afin de reprendre le contrôle de la région à la suite de ces événements¹⁰³⁵.

Depuis la fin des événements de 2010, les relations entre les communautés kirghize et ouzbèke se sont apaisées¹⁰³⁶. Selon les statistiques officielles, le nombre de procédures pénales engagées sur le fondement de l'article 299 du code pénal, portant sur l'incitation à l'hostilité nationale, interethnique, raciale, religieuse ou interrégionale, est passé de 49 en 2013 et 2014 à seulement sept en 2019¹⁰³⁷. En revanche, il existe encore de **nombreux conflits dans la vie quotidienne entre ces deux communautés** et la communauté ouzbèke continue d'être victime d'attitudes négatives de la part de la population kirghize majoritaire¹⁰³⁸. N'ayant pas la possibilité de participer activement à la vie publique,

¹⁰³² Dans les documents publiés par ce comité, 23 groupes ethniques sont nommés, et une case « autres » englobe ceux qui ne le sont pas.

¹⁰³³ 940 628 individus sur un total de 6 389 500 selon [url](#)

¹⁰³⁴ Entretien avec Asel Doolotkeldieva, professeure adjointe à l'Université américaine en Asie centrale.

¹⁰³⁵ Human Rights Watch, « « Where is the justice? » - Interethnic violence in Southern Kyrgyzstan and its Aftermath », 16/08/2010, [url](#) ; REZVANI Babak, « Understanding and explaining the Kyrgyz-Uzbek interethnic conflict in Southern Kyrgyzstan », 12/2013, [url](#) ; Al Jazeera, « Kyrgyzstan violence : Four years on », 01/07/2014, [url](#)

¹⁰³⁶ Entretien avec une représentante de Bir Duino, ONG de défense des droits humains.

¹⁰³⁷ Entretien avec l'Agence étatique pour la gouvernance locale et les relations interethniques de la République kirghize.

¹⁰³⁸ Entretien avec Jildiz Nucharapova, maître de conférence à l'Université américaine en Asie centrale; entretien avec l'Agence étatique pour la gouvernance locale et les relations interethniques de la République kirghize.

la communauté ouzbèke s'est donc renfermée sur elle-même et est devenue plus religieuse (*voir infra*)¹⁰³⁹.

➤ Les atteintes aux droits économiques, sociaux et culturels

Selon les interlocuteurs rencontrés, **la situation de la communauté ouzbèke s'est globalement améliorée depuis les événements de juin 2010**. Les autorités affichent leur volonté d'assurer un accès aux infrastructures socio-économiques et aux services publics à tous les citoyens, sans prendre en compte l'appartenance ethnique, ainsi que d'assurer la paix et la stabilité entre les ethnies¹⁰⁴⁰.

Cependant, le sentiment nationaliste kirghize augmente et se cristallise notamment autour de la langue. De nouvelles règles ont été mises en place dans le secteur public, selon lesquelles les fonctionnaires doivent maîtriser la langue kirghize. La langue kirghize prend donc de plus en plus de place, au détriment des langues minoritaires¹⁰⁴¹. En parallèle, le nombre d'écoles ouzbèkes diminue et l'offre de formation en langue ouzbèke se réduit¹⁰⁴². Les membres de la communauté ouzbèke rencontrent donc plus de difficultés à trouver un emploi¹⁰⁴³. En outre, de nombreux commerces ouzbeks ont été contraints de fermer à la suite des événements de juin 2010 par craintes de représailles¹⁰⁴⁴.

➤ Les atteintes aux droits civiques et politiques

Sous-représentation dans la vie publique

Malgré l'absence d'obstacles juridiques, les **membres de la communauté ouzbèke sont peu représentés au sein du secteur public et les administrations locales, même dans la partie méridionale du pays, sont davantage contrôlées par les membres de l'ethnie majoritaire kirghize**¹⁰⁴⁵. Dans le Sud, peu de postes à responsabilité sont occupés par des membres de la communauté ouzbèke. Un plus faible nombre encore d'Ouzbeks font partie des forces de l'ordre¹⁰⁴⁶. Les quotas fixés au parlement en faveur des minorités ne sont pas respectés et seulement deux députés ouzbeks siègent actuellement au parlement (le *Jogorku kenesh*)¹⁰⁴⁷. Les membres de la communauté ouzbèke font également l'objet d'intimidations de la part des partis politiques afin d'obtenir leurs votes. La population ouzbèke a donc généralement peur de voter et préfère attribuer ses votes aux partis de la majorité ou à ceux qui contiennent dans leur liste des candidats ouzbeks¹⁰⁴⁸.

Injustice, discriminations et torture

Depuis les événements interethniques de juin 2010 (*voir supra*), un **problème systémique d'injustices, de discriminations et d'inégalités à l'encontre des membres de la communauté ouzbèke perdure**. Aucune politique de réconciliation interethnique n'a été mise en place à la suite des événements. Dans les faits, les membres de la minorité ouzbèke n'ont pas accès aux mêmes droits que les membres de l'ethnie majoritaire kirghize¹⁰⁴⁹. Plus de 250 cas de torture ont été recensés pour l'année 2018. Ils sont essentiellement concentrés dans la ville et dans la région d'Och et 80% des victimes sont d'appartenance ethnique ouzbèke. **La torture permet d'obtenir des aveux, même controuvés, qui**

¹⁰³⁹ Entretien avec une représentante de *Bir Duino*, ONG de défense des droits humains.

¹⁰⁴⁰ Entretien avec des sources diplomatiques.

¹⁰⁴¹ Entretien avec Asel Doolotkeldieva, professeur adjointe à l'Université américaine en Asie centrale.

¹⁰⁴² *Ibid.* ; entretien avec une représentante de *Bir Duino*, ONG de défense des droits humains.

¹⁰⁴³ Entretien avec un spécialiste kirghize sur les questions de sécurité.

¹⁰⁴⁴ *Ibid.*

¹⁰⁴⁵ Entretien avec des sources diplomatiques.

¹⁰⁴⁶ Entretien avec une représentante de *Bir Duino*, ONG de défense des droits humains.

¹⁰⁴⁷ Entretien avec Asel Doolotkeldieva, professeur adjointe à l'Université américaine en Asie centrale ; entretien avec Jildiz Nicharapova, maître de conférence à l'Université américaine en Asie centrale.

¹⁰⁴⁸ Entretien avec Asel Doolotkeldieva, professeur adjointe à l'Université américaine en Asie centrale.

¹⁰⁴⁹ Entretien avec des sources diplomatiques.

permettent aux forces de l'ordre d'augmenter leurs statistiques et de remplir leurs objectifs. La torture alimente également la corruption et l'extorsion de fonds¹⁰⁵⁰. En effet, les interlocuteurs rencontrés expliquent que les membres de la communauté ouzbèke sont devenus des « sources de revenus » pour certains agents de police et membres des autorités¹⁰⁵¹. Les discriminations à l'encontre des citoyens d'appartenance ethnique ouzbèke revêtent désormais un aspect commercial, les autorités exigeant le versement d'une somme d'argent afin de libérer les personnes appréhendées arbitrairement. De son côté, la communauté ouzbèke est trop faible pour trouver des moyens de recours¹⁰⁵².

Les membres de la minorité ouzbèke sont particulièrement visés par de fausses accusations d'incitation à la haine raciale, mais également d'extrémisme violent et de terrorisme de la part des autorités¹⁰⁵³. Les agents de la police locale peuvent, par exemple, prétendre qu'un individu possède des matériaux littéraires extrémistes à son domicile et peuvent user de menaces ou procéder à une arrestation arbitraire pour obtenir de l'argent¹⁰⁵⁴. La torture est pratiquée dans les commissariats durant la garde à vue ou dans des centres de détention provisoire. Cependant, afin de lutter contre ces pratiques, des caméras ont parfois été installées dans des postes de police. Aussi, les forces de l'ordre essayent désormais d'en user en dehors des structures officielles pour préserver leur impunité : cette pratique a désormais majoritairement lieu pendant les transferts, les déplacements en véhicule ou dans des lieux privés¹⁰⁵⁵. Lors de visites dans des centres pénitentiaires, des membres de la société civile ont été alertés par l'attitude de certains gardes, qualifiée de négative envers les détenus ouzbèkes, ce qui en retour, renforce davantage la radicalisation islamique au sein de cette communauté¹⁰⁵⁶.

Dans une moindre mesure, des membres de la communauté ouzbèke ont pu faire l'objet de tentatives d'expropriation de la part d'agents de la police locale¹⁰⁵⁷. C'est le cas de la famille d'Azimjon Askarov, journaliste indépendant et défenseur des droits humains, d'appartenance ethnique ouzbèke, qui a été arrêté en 2010 et condamné à un emprisonnement à perpétuité pour le meurtre d'un représentant des forces de l'ordre lors des événements de juin 2010. La famille de la victime demande aujourd'hui une compensation et tente d'obtenir la maison dont avait hérité Azimjon Askarov, habitée par son épouse. Cette propriété a été temporairement confisquée par les autorités¹⁰⁵⁸.

3.2. La minorité russe

La minorité russe représente un peu plus de 5% de la population totale et est donc la deuxième minorité après la minorité ouzbèke¹⁰⁵⁹.

Selon les interlocuteurs rencontrés, **les membres de la minorité russe ne rencontrent pas de problème particulier vis-à-vis des autorités** ou de la population majoritaire. La langue russe est très pratiquée au Kirghizstan et les bonnes relations stratégiques et diplomatiques entre le Kirghizstan et la Fédération de Russie participent à la protection de la minorité russe dans le pays¹⁰⁶⁰.

¹⁰⁵⁰ Entretien avec une représentante de *Bir Duino*, ONG de défense des droits humains.

¹⁰⁵¹ Entretien avec Asel Doolotkeldieva, professeur adjointe à l'Université américaine en Asie centrale.

¹⁰⁵² *Ibid.*

¹⁰⁵³ Entretien avec une représentante de *Bir Duino*, ONG de défense des droits humains ; entretien avec une organisation de défense des droits humains basée à Bichkek.

¹⁰⁵⁴ Entretien avec Asel Doolotkeldieva, professeur adjointe à l'Université américaine en Asie centrale.

¹⁰⁵⁵ Entretien avec une représentante de *Bir Duino*, ONG de défense des droits humains.

¹⁰⁵⁶ *Ibid.*

¹⁰⁵⁷ *Ibid.*

¹⁰⁵⁸ *Ibid.*

¹⁰⁵⁹ 348 935 individus sur un total de 6 389 500 selon [url](#)

¹⁰⁶⁰ Entretien avec Asel Doolotkeldieva, professeur adjointe à l'Université américaine en Asie centrale ; entretien avec des sources diplomatiques.

3.3. Les minorités ouïghoure et doungane

Les minorités ouïghoure et doungane représentent chacune environ 1% de la population totale¹⁰⁶¹.

Selon les interlocuteurs rencontrés¹⁰⁶², **les membres des communautés ouïghoure et doungane ne font pas l'objet de discriminations particulières de la part des autorités ou de la population majoritaire**. Cependant, un expert kirghize spécialiste des questions sécuritaires souligne la possibilité que dans des régions plus reculées et conservatrices, loin des centres urbains, les membres de la communauté ouïghoure fassent l'objet de discriminations, en particulier dans leurs relations avec la police locale, et subissent un harcèlement policier¹⁰⁶³.

Par ailleurs, les membres de ces communautés **ne sont pas intégrés à la population kirghize et cultivent l'entre-soi**. Ils résident dans leurs propres quartiers et villages, ont leurs propres niches d'activités économiques et fréquentent leurs propres mosquées. Les mariages interethniques sont très rares. Ils ne maîtrisent pas la langue kirghize et peu la langue russe, ce qui peut engendrer des problèmes dans la vie quotidienne vis-à-vis des autres groupes ethniques et contribue à leur isolement. Ils sont largement dépolitisés. Ils sont également devenus plus religieux. La religion musulmane est vécue comme un biais pour échapper à la politique¹⁰⁶⁴.

3.4. La minorité chrétienne

Les religions minoritaires ont toujours été perçues comme étant suspectes par le gouvernement¹⁰⁶⁵. Les églises chrétiennes orthodoxes sont cependant nombreuses dans le nord du pays, plus particulièrement dans la capitale, Bichkek, dans laquelle le sentiment d'intolérance est rare¹⁰⁶⁶. Selon les interlocuteurs rencontrés, les membres de la minorité chrétienne d'ethnie kirghize peuvent faire l'objet d'intimidations de la part des autorités et de la population majoritaire, en particulier dans les régions les plus reculées ou de la part de communautés musulmanes plus religieuses¹⁰⁶⁷. L'existence de quelques cas de harcèlement à l'encontre de personnes n'étant pas de confession musulmane, dont les circonstances n'ont pas été précisées, a été évoquée¹⁰⁶⁸. Les autorités rencontrées¹⁰⁶⁹ ont déclaré ne pas avoir eu connaissance de cas de conversions forcées du christianisme vers l'islam. Il existe des cas de vandalisme à l'encontre de cimetières chrétiens. Cependant, selon les autorités rencontrées, l'enquête menée en 2017 sur un de ces cas a révélé que les détériorations n'étaient pas motivées par l'intolérance religieuse, puisque les auteurs étaient eux-mêmes chrétiens¹⁰⁷⁰. Par ailleurs, certaines dépouilles de personnes chrétiennes ont été exhumées parce qu'elles empiétaient sur un territoire perçu comme un sol musulman¹⁰⁷¹. A ce sujet, les autorités rencontrées répondent que ces corps avaient simplement été déplacés afin d'être enterrés séparément¹⁰⁷². En effet, l'Agence étatique pour la gouvernance locale et les relations interethniques a travaillé en partenariat avec le Comité des affaires religieuses afin de permettre que les personnes de confessions différentes soient enterrées dans des cimetières séparés¹⁰⁷³. Face à ces actes, le gouvernement organise des tables-rondes et des réunions avec les autorités locales autour des thèmes de la tolérance et de la liberté de religion. Le gouvernement

¹⁰⁶¹ 58 168 ouïghours et 72 240 dounganes sur un total de 6 389 500 selon [url](#)

¹⁰⁶² Entretien avec Asel Doolotkeldieva, professeur adjointe à l'Université américaine en Asie centrale ; entretien avec Jildiz Nicharapova, maître de conférence à l'Université américaine en Asie centrale.

¹⁰⁶³ Entretien avec un spécialiste kirghize sur les questions de sécurité.

¹⁰⁶⁴ *Ibid.*

¹⁰⁶⁵ Entretien avec des sources diplomatiques.

¹⁰⁶⁶ *Ibid.*

¹⁰⁶⁷ *Ibid.*

¹⁰⁶⁸ *Ibid.*

¹⁰⁶⁹ Entretien avec l'Agence étatique pour la gouvernance locale et les relations interethniques de la République kirghize.

¹⁰⁷⁰ Entretien avec des sources diplomatiques ; entretien avec l'Agence étatique pour la gouvernance locale et les relations interethniques de la République kirghize.

¹⁰⁷¹ *Ibid.*

¹⁰⁷² Entretien avec l'Agence étatique pour la gouvernance locale et les relations interethniques de la République kirghize.

¹⁰⁷³ Entretien avec des sources diplomatiques ; entretien avec l'Agence étatique pour la gouvernance locale et les relations interethniques de la République kirghize.

souhaite également améliorer l'encadrement et le contrôle des religions. Il prévoit par exemple d'interdire l'Eglise de la scientologie¹⁰⁷⁴.

3.5. La communauté luyli

Dans le sud du pays et en particulier dans la région d'Och, plusieurs villages sont exclusivement peuplés par des membres de la communauté lyuli (branche orientale de la communauté rom). Ceux-ci ne possèdent pas de documents d'identité et subissent des discriminations sociales fortes dans l'accès aux services publics ou encore à l'éducation¹⁰⁷⁵.

3.6. Les mécanismes de prévention des conflits et la protection des autorités

Chaque organe de gouvernance locale dispose de ses propres comités : la Cour des anciens ou *Aksakal*, le comité des femmes, le comité des jeunes. Les membres de la Cour des anciens sont des anciens représentants des forces de l'ordre, des activistes et des représentants de la société civile. Les citoyens ont la possibilité de soumettre un problème à la Cour des anciens, qui procède à une évaluation impartiale afin de trouver une résolution du conflit à l'amiable, avant d'envisager une procédure judiciaire auprès des autorités officielles. Si ce problème relève du domaine criminel, l'affaire est transmise aux autorités judiciaires officielles¹⁰⁷⁶.

Il existe également des centres de conseil public qui accueillent les citoyens en demande de conseils administratifs ou juridiques. Ces centres effectuent une surveillance de la situation interethnique et religieuse dans leur région et participent à la consolidation des relations interethniques en transmettant les informations recueillies aux dirigeants locaux et aux ministères concernés. Ils participent donc à la mise en place de mesures préventives afin de limiter le risque de conflits et contribuent à éviter la transformation d'accrochages de la vie quotidienne en conflits interethniques. Ces centres de conseil au public sont composés de personnalités respectées au niveau local, au niveau de la ville ou de la région, de représentants des anciens, de femmes, de représentants des jeunes, ainsi que de représentants des religions¹⁰⁷⁷.

4. Phénomènes de montée de l'extrémisme et de radicalisation islamistes

Selon les experts rencontrés, spécialisés dans les questions de sécurité, deux types d'opinions prévalent actuellement au Kirghizstan s'agissant de la montée de la religiosité. Les autorités et certains chercheurs craignent que des mouvements religieux s'immiscent dans la construction d'une identité nationale kirghize, la religion musulmane apparaissant alors comme un instrument de rassemblement national. D'autres chercheurs pensent que la montée actuelle de la religiosité est une mode passagère. Des recherches ont montré notamment que le port du voile relève davantage de critères matérialistes ou pragmatiques, tels que trouver un époux, accéder à un emploi, à une éducation gratuite, à un certain statut social¹⁰⁷⁸.

4.1. Montée de l'extrémisme et phénomène de radicalisation islamiste au sein de la minorité ouzbèke

Les différents acteurs rencontrés s'accordent à dire que l'absence d'aide et d'intervention de la part de l'Etat à la suite des affrontements interethniques susmentionnés de 2010 (*voir* 3.1), en particulier

¹⁰⁷⁴ Entretien avec des sources diplomatiques.

¹⁰⁷⁵ Entretien avec une représentante de *Bir Duino*, ONG de défense des droits humains.

¹⁰⁷⁶ Entretien avec l'Agence étatique pour la gouvernance locale et les relations interethniques de la République kirghize.

¹⁰⁷⁷ *Ibid.*

¹⁰⁷⁸ Entretien avec Asel Doolotkeldieva, professeur adjointe à l'Université américaine en Asie centrale.

l'absence d'enquête objective et impartiale sur le déroulement des événements, les injustices ultérieures, ainsi que les difficultés actuelles d'accès à la vie publique ont poussé la **population ouzbèke à se renfermer sur elle-même et à devenir plus religieuse**¹⁰⁷⁹. Une représentante de la société civile a mentionné une étude menée auprès de la communauté ouzbèke d'Aravan, un district de la région d'Och. Cette étude a montré que les membres de cette communauté se sont radicalisés pour des raisons politiques davantage que pour des raisons religieuses, en conséquence des traumatismes laissés par les événements de juin 2010 et du déni de justice¹⁰⁸⁰. L'évocation des violences subies en juin 2010 par la population ouzbèke est encore taboue. Un sentiment de rancœur existe au sein de la communauté ouzbèke, qui a ensuite alimenté une volonté de revanche de certains membres contre le gouvernement¹⁰⁸¹. Ce sentiment a été le terreau du recrutement par l'organisation Etat islamique (EI) au sein de la communauté ouzbèke¹⁰⁸². Les membres de la minorité ouzbèke sont particulièrement visés par les accusations d'extrémisme religieux et terrorisme de la part des autorités¹⁰⁸³.

Certaines communautés, à l'image de celle d'Aravan, se sont retranchées et mettent en œuvre des pratiques de l'islam rigoriste, telle que le port du voile obligatoire et l'interdiction de conduire pour les femmes, ou l'interdiction de la mixité sexuelle dans certaines écoles¹⁰⁸⁴. La plupart des membres de la communauté ouzbèke se radicalisent à l'étranger, notamment en Turquie ou en Fédération de Russie, d'où ils rejoignent les territoires contrôlés par l'EI en passant par le Caucase. D'autres se sont radicalisés directement à l'intérieur du Kirghizstan, dans les mosquées à Och, à Aravan ou dans d'autres communautés du sud du pays, pour ensuite rejoindre la Syrie¹⁰⁸⁵. Le gouvernement a donc instauré une surveillance dans le sud du pays, notamment au sein des mosquées considérées comme salafistes. Les imams ouzbeks ont été remplacés par des imams kirghizes. Les imams ouzbeks évincés se sont déplacés dans des mosquées qui ne sont pas surveillées. L'Etat contrôle, et dicte parfois, le prêche des imams. Cependant, certains tiennent parfois un double discours en privé¹⁰⁸⁶.

4.2. Montée de l'extrémisme et phénomène de radicalisation islamiste au sein de la population majoritaire

➤ Les principaux mouvements religieux

Les trois principaux mouvements religieux au Kirghizstan sont la *Tablighi Jamaat* (Association de la prédication), les salafistes (plutôt dans le sud du pays) et les réseaux affiliés au mouvement Gülen¹⁰⁸⁷.

La *Tablighi Jamaat*, organisation transnationale fondamentaliste islamique d'origine indienne d'inspiration déobandite et soufie, qui n'est pas interdite, est très répandue dans le pays, en particulier dans les régions septentrionales et au sein des classes modestes et populaires. Elle s'est beaucoup enrichie au fil des années et possède aujourd'hui les écoles religieuses les plus importantes¹⁰⁸⁸. Faire le *dawat*, un programme de prédication itinérante allant de quelques jours à plusieurs mois, est devenu très populaire¹⁰⁸⁹.

¹⁰⁷⁹ Entretien avec une représentante de Bir Duino, ONG de défense des droits humains ; entretien avec Asel Doolotkeldieva, professeur adjointe à l'Université américaine en Asie centrale ; entretien avec des sources diplomatiques.

¹⁰⁸⁰ Entretien avec Asel Doolotkeldieva, professeur adjointe à l'Université américaine en Asie centrale.

¹⁰⁸¹ *Ibid.*

¹⁰⁸² Entretien avec un spécialiste kirghize sur les questions de sécurité.

¹⁰⁸³ Entretien avec une représentante de *Bir Duino*, ONG de défense des droits humains ; entretien avec une organisation de défense des droits humains basée à Bichkek.

¹⁰⁸⁴ Entretien avec un spécialiste kirghize sur les questions de sécurité.

¹⁰⁸⁵ Entretien avec Asel Doolotkeldieva, professeur adjointe à l'Université américaine en Asie centrale ; entretien avec Jildiz Nucharapova, maître de conférence à l'Université américaine en Asie centrale.

¹⁰⁸⁶ Entretien avec Asel Doolotkeldieva, professeur adjointe à l'Université américaine en Asie centrale

¹⁰⁸⁷ *Ibid.*

¹⁰⁸⁸ Entretien avec Asel Doolotkeldieva, professeur adjointe à l'Université américaine en Asie centrale.

¹⁰⁸⁹ Entretien avec Jildiz Nucharapova, maître de conférence à l'Université américaine en Asie centrale.

De son côté, le mouvement Gülen maintient son influence au Kirghizstan par le biais des écoles gulénistes du réseau Sebat, que le gouvernement kirghize a refusé de fermer¹⁰⁹⁰.

➤ Profil et géographie de la radicalisation

L'apparition de l'EI a modifié le profil des personnes radicalisées : les **djihadistes ne sont plus recrutés en fonction de leur appartenance ethnique ou de leur niveau économique et social**¹⁰⁹¹. En effet, alors que la radicalisation touchait davantage les régions du sud du pays, plus conservatrices et d'ethnie ouzbèke, la radicalisation concerne actuellement également les populations du Nord, majoritairement d'ethnie kirghize et considérées comme plus ouvertes¹⁰⁹². Alors qu'en 2010 et 2011, on considérait que les personnes radicalisées venaient de milieux pauvres et désavantagés, l'EI recrute également parmi les classes moyennes, les commerçants et les personnes ayant reçu une éducation supérieure¹⁰⁹³. Les experts ont considéré que l'absence de connaissances poussées de l'islam de la part de la population kirghize et ses pratiques de l'islam traditionnellement modérées ont facilité le recrutement et la radicalisation de certains¹⁰⁹⁴. Ainsi, depuis l'indépendance du pays, les régions de Naryn et d'Issyk-Kul ont vu certaines parties de leur population se radicaliser fortement¹⁰⁹⁵. Par exemple, dans la région d'Issyk-Kul (nord du pays), le mouvement « Yakin Inkar », rassemblant des musulmans fondamentalistes qui souhaitent revenir aux traditions et aux conditions de vie du temps du Prophète, est apparu. Ses membres refusent la technologie moderne et la scolarisation de leurs enfants à l'école publique. Ce mouvement est très restreint, mais des familles entières de la région d'Issyk-Kul sont parties en Syrie. Le mouvement Yakin Inkar a été interdit par les autorités.

➤ Lieux et méthodes de recrutement

La radicalisation islamiste a généralement lieu à l'étranger, principalement en Fédération de Russie et en Turquie¹⁰⁹⁶, où les travailleurs migrants illégaux sont souvent confrontés à une grande précarité. Ils évoluent alors dans des cercles fermés auxquels les autorités n'ont pas accès¹⁰⁹⁷. La radicalisation se produit également sur le territoire kirghize, dans les mosquées, sur Internet et via les réseaux sociaux¹⁰⁹⁸, ou encore en milieu carcéral¹⁰⁹⁹. Environ 200 personnes sont aujourd'hui emprisonnées pour extrémisme ou terrorisme. Avant 2016, elles étaient incarcérées avec les autres détenus. Afin d'endiguer le recrutement en milieu carcéral, elles sont désormais placées dans un complexe spécifique, la colonie pénitentiaire n°47, situé à Moldovanovka. Il n'existe pas de prise en charge institutionnalisée des prisonniers radicalisés. Des psychologues sont mis à leur disposition. Ils reçoivent également la visite d'un représentant de la *muftiyat* qui leur enseigne la religion. Le gouvernement a annoncé son intention de travailler sur la rédaction de lignes directrices relatives à la prise en charge des personnes radicalisées et envisage notamment d'engager des experts de l'islam et des théologiens¹¹⁰⁰. Le gouvernement étudie également la question du rapatriement des personnes parties en Irak et demande un soutien financier et technique à l'UNICEF. L'intégration à la société de ces personnes rapatriées est centrale, mais le gouvernement n'est pas en mesure de régler seul correctement ce problème¹¹⁰¹.

¹⁰⁹⁰ Le gouvernement de Recep Erdogan a demandé en 2016 au Kirghizstan de fermer les établissements du réseau Sebat. Les autorités kirghizes ont refusé et les ont à nouveau enregistrées sous le nom de Sapat. Entretien avec Asel Doolotkeldieva, professeure adjointe à l'Université américaine en Asie centrale ; 24.kg, « Sapat schools scandal. Education ministry to check statements of graduates », 26/02/2019, [url](#)

¹⁰⁹¹ Entretien avec un spécialiste kirghize sur les questions de sécurité.

¹⁰⁹² Entretien avec Jildiz Nicharapova, maître de conférence à l'Université américaine en Asie centrale.

¹⁰⁹³ *Ibid.*

¹⁰⁹⁴ Entretien avec un spécialiste kirghize sur les questions de sécurité.

¹⁰⁹⁵ *Ibid.*

¹⁰⁹⁶ Entretien avec Jildiz Nicharapova, maître de conférence à l'Université américaine en Asie centrale.

¹⁰⁹⁷ Entretien avec un spécialiste kirghize sur les questions de sécurité.

¹⁰⁹⁸ *Ibid.*

¹⁰⁹⁹ Entretien avec Jildiz Nicharapova, maître de conférence à l'Université américaine en Asie centrale.

¹¹⁰⁰ Entretien avec un spécialiste kirghize sur les questions de sécurité.

¹¹⁰¹ Entretien avec des sources diplomatiques.

4.3. Instrumentalisation de la lutte contre l'extrémisme religieux violent, la radicalisation et le terrorisme islamistes

Selon le bureau de l'Ombudsman, 30% des personnes incarcérées pour extrémisme ne sont pas extrémistes en réalité. Plus de 10 000 plaintes ont été déposées dans les dix derniers mois contre le système judiciaire ou pour des arrestations opérées sur la base de chefs d'accusation frauduleux¹¹⁰². Selon le bureau de l'Ombudsman, aucune de ces plaintes n'a été déposée par une personne d'ethnie ouzbèke¹¹⁰³.

Aussi, de l'opinion de nombreux interlocuteurs rencontrés, les **autorités utilisent de façon abusive certains articles du code pénal, notamment relatif à l'extrémisme, pour accuser des citoyens en raison de leurs opinions ou des contenus qu'ils partagent sur les réseaux sociaux**¹¹⁰⁴. Par exemple, en 2018, un jeune homme a diffusé une carte de vœux pour célébrer l'Aïd, où figurait un emblème de l'EI. Il a été arrêté et condamné à sept ans d'emprisonnement pour diffusion de l'emblème de l'EI. Il était originaire du sud du pays, d'appartenance ethnique kirghize et ignorait que cet emblème était celui de l'EI¹¹⁰⁵. L'entrée en vigueur d'un article du code pénal en 2019 a quelque peu amélioré la situation puisque la seule possession de matériaux extrémistes ne suffit plus pour être sanctionné : elle doit être accompagnée d'actes de diffusion. Ainsi, selon une représentante de la société civile, avant 2019, les autorités pouvaient arrêter des individus en mettant des matériaux extrémistes chez eux et en les torturant pour obtenir leur confession selon laquelle ces matériaux étaient bien à eux. Il faut désormais prouver que la personne propage ces matériaux et qu'ils lui appartiennent¹¹⁰⁶.

Sur la base d'accusations d'extrémisme, le support peut être saisi et le contenu examiné par des spécialistes du service d'Etat de lutte contre l'extrémisme et l'immigration illégale afin de déceler des éléments extrémistes. Mais ces spécialistes n'ont qu'une connaissance limitée de la religion. L'enquêteur peut baser sa décision de placement en détention uniquement sur les résultats de spécialistes et, à défaut, cela aboutit à des décisions abusives¹¹⁰⁷. Dans le cadre de leur travail, les avocats de personnes accusées d'extrémisme et les défenseurs des droits humains consultent des vidéos sur la Syrie, l'Irak ou l'Afghanistan. Ils côtoient également des personnes accusées d'extrémisme pour pouvoir les défendre. Pour ces raisons, ils reçoivent eux-mêmes des menaces de la part des autorités et sont régulièrement convoqués pour interrogatoire en tant que témoins au bureau de la sécurité nationale¹¹⁰⁸. Selon les interlocuteurs rencontrés au sein des autorités, environ 50 personnes seraient considérées comme extrémistes ou terroristes et actuellement incarcérées. Le Comité étatique pour les affaires religieuses a la responsabilité de se prononcer sur le caractère extrémiste d'un support, d'une information ou d'un acte. Sa décision peut aboutir à des accusations à tort. L'Ombudsman a demandé à ce que cette décision relève d'un institut spécialisé et indépendant composé d'experts et théologiens¹¹⁰⁹.

4.4. Liens entre les sphères politique et religieuse

➤ Le contrôle du domaine religieux par le politique

Selon les interlocuteurs rencontrés, le Kirghizstan diffère des autres pays centre-asiatiques en matière de gestion du domaine religieux. En effet, le gouvernement kirghize est faible et n'intervient pas dans la vie privée. De même, les personnalités politiques se servent de la religion à des fins politiques et

¹¹⁰² Entretien avec le bureau de l'Ombudsman de la République kirghize.

¹¹⁰³ *Ibid.*

¹¹⁰⁴ Entretien avec une organisation de défense des droits humains basée à Bichkek.

¹¹⁰⁵ *Ibid.*

¹¹⁰⁶ Entretien avec une représentante de *Bir Duino*, ONG de défense des droits humains.

¹¹⁰⁷ Entretien avec une organisation de défense des droits humains basée à Bichkek.

¹¹⁰⁸ *Ibid.*

¹¹⁰⁹ Entretien avec le bureau de l'Ombudsman de la République kirghize.

électorales et n'ont donc pas d'intérêt à réguler ce domaine¹¹¹⁰. Par exemple, à partir de 2011, le faible poids politique de l'ancien président Atambaïev l'a poussé à se servir de la religion pour augmenter ses résultats électoraux. Il a alors développé le poids de la *muftiyat*, qui avait auparavant peu d'influence et aucun pouvoir politique. Aujourd'hui la *muftiyat* est divisée entre les principaux mouvements religieux, mais le mufti appartient à la *Tablighi Jamaat*, et il a donc tendance à favoriser son mouvement¹¹¹¹. De son côté, la Commission nationale sur les affaires religieuses ne peut pas mener de véritable travail et ne peut pas intervenir correctement alors que des experts reconnus y travaillent¹¹¹². Pour autant, le gouvernement souhaite faire adopter par le parlement une législation qui lui permettra de contrôler davantage la sphère religieuse. Il vise à instaurer un contrôle plus étroit de toutes les religions. A l'heure actuelle, toutes les organisations religieuses doivent se faire enregistrer par le gouvernement, et actuellement environ 10 à 15 groupes sont interdits, dont les Témoins de Jéhovah. Depuis 2014, le gouvernement a imposé un quota de 200 signatures afin de créer une organisation religieuse. Depuis 2015, les imams doivent passer un examen afin de pouvoir prêcher, mais 90% d'entre eux ne possèderaient pas cette attestation gouvernementale¹¹¹³. Depuis 2016, le ministère de l'Education a imposé aux *madrasas* de dispenser une éducation professionnelle aux élèves et de fournir des enseignements laïcs (langues, histoire nationale, éducation civique et religieuse) en complément de l'éducation religieuse. Ces *madrasas* sont généralement gratuites puisqu'elles sont financées par les pays du Golfe persique (notamment l'Arabie saoudite, qui participe à la construction de nombreuses mosquées), mais également la Turquie et l'Egypte¹¹¹⁴, et leur nombre est en augmentation¹¹¹⁵.

➤ Une porosité entre les sphères religieuse et politique

Pour les experts rencontrés, spécialisés dans les questions de sécurité, on assiste actuellement à un rapprochement du domaine religieux avec le politique¹¹¹⁶. Certains députés très religieux siègent aujourd'hui au sein du Parlement et ils ont pu obtenir la construction d'une salle dédiée à la prière (une « namaskana ») à l'intérieur de l'enceinte de celui-ci, alors que l'Etat est laïc¹¹¹⁷. La construction de cette salle a été permise grâce au lobbying de groupes religieux qui ont influencé certains députés¹¹¹⁸. De même, ces députés ont revendiqué un aménagement des horaires de travail afin de pouvoir assister à la prière du vendredi. En tout état de cause, le vendredi après-midi les administrations sont généralement vides, car les employés sont à la mosquée¹¹¹⁹. Il est probable que de plus en plus de figures religieuses parviennent à entrer au parlement et au gouvernement dans le futur¹¹²⁰.

Les membres de groupes religieux utilisent, en effet, les acquis démocratiques, mais également les médias et la liberté d'expression à leur avantage, pour contrôler la politique et gagner du pouvoir¹¹²¹. Les liens entre hommes politiques et groupes religieux sont bien connus, mais il est difficile d'en avoir des preuves. Il y a l'exemple d'un ancien mufti, qui possède désormais une chaîne *YouTube* et l'utilise pour diffuser un discours religieux à vocation politique. Il évoque certains sujets tels que la polygamie, l'enseignement de la religion aux enfants, et promeut une version radicale de l'islam au sein de la société kirghize. La source de ses financements n'est pas connue et le parlement ne lui pose pas de questions. Au contraire, certains députés essaient de se rapprocher de lui¹¹²². Aslambek Jeenbekov, le frère du président actuel, est membre du parlement. Il est connu pour être proche des pays arabes et permettrait aux organisations saoudiennes d'opérer plus facilement et librement au Kirghizstan¹¹²³. Le président

¹¹¹⁰ Entretien avec Asel Doolotkeldieva, professeur adjointe à l'Université américaine en Asie centrale ; entretien avec des sources diplomatiques ; entretien avec un spécialiste kirghize sur les questions de sécurité ; entretien avec un représentant d'un média indépendant kirghize.

¹¹¹¹ Entretien avec Asel Doolotkeldieva, professeur adjointe à l'Université américaine en Asie centrale

¹¹¹² Entretien avec un spécialiste kirghize sur les questions de sécurité.

¹¹¹³ Entretien avec Jildiz Nicharapova, maître de conférence à l'Université américaine en Asie centrale.

¹¹¹⁴ Ibid.

¹¹¹⁵ Entretien avec Asel Doolotkeldieva, professeur adjointe à l'Université américaine en Asie centrale.

¹¹¹⁶ Ibid.

¹¹¹⁷ Entretien avec Jildiz Nicharapova, maître de conférence à l'Université américaine en Asie centrale ; entretien avec un spécialiste kirghize sur les questions de sécurité.

¹¹¹⁸ Entretien avec un spécialiste kirghize sur les questions de sécurité.

¹¹¹⁹ Entretien avec Jildiz Nicharapova, maître de conférence à l'Université américaine en Asie centrale.

¹¹²⁰ Ibid. centrale ; entretien avec un spécialiste kirghize sur les questions de sécurité.

¹¹²¹ Entretien avec un spécialiste kirghize sur les questions de sécurité.

¹¹²² Ibid.

¹¹²³ Ibid.

actuel est lui-même très croyant, cette foi peut être sincère ou le résultat d'une tactique politique¹¹²⁴. Le mouvement salafiste reste pour le moment apolitique, même s'il porte tout de même des revendications sociales, comme la dénonciation de la corruption¹¹²⁵.

➤ Liens entre religion et criminalité

De l'avis des interlocuteurs rencontrés, la lutte contre l'extrémisme religieux violent et la radicalisation islamiste est un domaine corrompu et l'islam est devenu un instrument pour s'enrichir¹¹²⁶. Les interlocuteurs rencontrés ont pu citer l'exemple de Saïd Bayoumi, qui est originaire d'Egypte et très bien intégré dans la société kirghize. Il possède la nationalité kirghize, participe à des meetings gouvernementaux de haut niveau, et de fortes sommes d'argent en provenance des pays arabes transitent par son intermédiaire. Ses fonds servent à la construction de mosquées et de *madrasas*. Il est affilié à l'Assemblée mondiale de la jeunesse musulmane (*World Assembly of Muslim Youth*, WAMY), une ONG saoudienne. Cette ONG reverse de l'argent à des organisations islamistes locales. Au Canada, elle a été interdite, car accusée de promouvoir des activités terroristes¹¹²⁷. En outre, le Comité de la sécurité nationale reçoit de l'argent de la part de la *muftiyat*, qui elle-même rassemble des fonds grâce à l'organisation du pèlerinage à La Mecque. Les services de sécurité connaissent les activités de la *Tablighi Jamaat*, mais n'agissent pas en raison des liens de corruption qui les lient à la *muftiyat*, elle-même proche de la *Tablighi Jamaat*¹¹²⁸. De nombreux membres de la *muftiyat*, tels que le mufti actuel, sont d'anciens criminels opérant dans les mafias contrôlant bazars et commerces¹¹²⁹.

¹¹²⁴ Entretien avec des sources diplomatiques.

¹¹²⁵ Entretien avec Asel Doolotkeldieva, professeur adjointe à l'Université américaine en Asie centrale.

¹¹²⁶ Entretien avec un spécialiste kirghize sur les questions de sécurité.

¹¹²⁷ *Ibid.*

¹¹²⁸ *Ibid.*

¹¹²⁹ Entretien avec Asel Doolotkeldieva, professeur adjointe à l'Université américaine en Asie centrale.

Bibliographie

Organisations non gouvernementales

Human Rights Watch, « Kirghizistan : Libérer le défenseur des droits humains Azimon Askarov », 20/02/2020, <https://www.hrw.org/fr/news/2020/02/20/kirghizistan-liberer-le-defenseur-des-droits-humains-azimon-askarov>

Human Rights Watch, « « Where is the justice? » - Interethnic violence in Southern Kyrgyzstan and its Aftermath », 16/08/2010, <https://www.hrw.org/report/2010/08/16/where-justice/interethnic-violence-southern-kyrgyzstan-and-its-aftermath>

Centre de recherches

REZVANI Babak, « Understanding and explaining the Kyrgyz-Uzbek interethnic conflict in Southern Kyrgyzstan », Anthropology in the Middle East, 12/2013, https://www.researchgate.net/publication/264245116_Understanding_and_Explaining_the_Kyrgyz-Uzbek_Interethnic_Conflict_in_Southern_Kyrgyzstan

Médias

24.kg, « Sapat schools scandal. Education ministry to check statements of graduates », 26/02/2019, https://24.kg/english/110187_Sapat_schools_scandal_Education_Ministry_to_check_statements_of_graduates/

RFE/RL, « Profiles: Kyrgyzstan's presidential Hopefuls », 11/10/2017, <https://www.rferl.org/a/kyrgyzstan-presidential-candidates-profiles/28786966.html>

Diploweb, « Elections présidentielles au Kirghizistan : l'expérience démocratique mise à l'épreuve en Asie centrale », 06/10/2017, <https://www.diploweb.com/Elections-presidentielles-au-Kirghizistan-l-experience-democratique-mise-a-l-epreuve-en-Asie.html>

Novastan, « Kirghizistan : l'ex-Premier ministre candidat aux prochaines élections présidentielles », 05/02/2017, <https://www.novastan.org/fr/kirghizistan/kirghizistan-lex-premier-ministre-candidat-aux-prochaines-elections-presidentielles/>

Al Jazeera, « Kyrgyzstan violence: Four years on », 01/07/2014, <https://www.aljazeera.com/indepth/opinion/2014/06/kyrgyzstan-violence-2010-201463016460195835.html>

Conclusion

Les différents interlocuteurs rencontrés par la délégation au **Tadjikistan** s'accordent dans le portrait qu'ils dressent de la situation politique qui prévaut dans le pays : absence d'opposition politique structurée, scène politique dominée par le PDPT affilié au président Rahmon, corruption endémique, absence d'indépendance de l'autorité judiciaire. Le contrôle et la limitation de l'activité de l'opposition politique, dont la plupart des représentants se sont exilés à l'étranger, reste une priorité pour les autorités gouvernementales. En outre, celles-ci ciblent également les médias et les représentants de la société civile. Les médias, parfois censurés et pratiquant également l'autocensure, sont parfois menacés de se voir retirer leur accréditation et leur activité est placée sous surveillance. Par ailleurs, la diminution des peines encourues par les agents pénitentiaires responsables d'actes de torture sur des détenus ainsi que les cas d'enrôlements forcés dans l'armée lors de rafles (*oblava*) réalisées dans l'espace public ont été également soulignés par certains interlocuteurs.

Malgré les espoirs de changement portés par l'élection de Kassym-Jomart Tokaïev (juin 2019) et les évolutions positives qui avaient eu lieu depuis le mois de mars 2019 (apparition d'initiatives et de mouvements sur les réseaux sociaux notamment), la situation politique décrite par les interlocuteurs rencontrés au **Kazakhstan** ressemble à celle qui prévaut au Tadjikistan. Selon ces derniers, les partis présents au parlement poursuivent les mêmes objectifs, l'Etat est décrit comme un système mafieux, les opposants politiques et les représentants de la société civile sont ciblés par les autorités et notamment privés de leurs droits civiques, l'espace médiatique est très limité. Une partie des interlocuteurs rencontrés estiment également que l'ancien président Nazarbaïev gouverne toujours à travers son successeur. Par ailleurs, le gouvernement kazakh a été décrit comme étant tolérant vis-à-vis des différents groupes ethniques présents sur son territoire, représentés au sein de l'Assemblée des Peuples. Les interlocuteurs rencontrés n'ont pas relevé de difficultés particulières concernant les membres des communautés russe et tchéchène. En revanche, la situation des populations provenant du Xinjiang (Ouzighours et Kazakhs) est un sujet sensible.

Au **Kirghizstan**, la situation des droits humains ainsi que celle des médias tendent à s'améliorer depuis la dernière élection présidentielle. Les pressions et les intimidations se poursuivent néanmoins. Les interlocuteurs rencontrés décrivent également une corruption endémique dans le pays. Concernant la situation de la minorité ouzbèke, qui constitue 15% de la population du pays, elle s'améliore depuis les événements de juin 2010. Cependant, elle est sous-représentée dans le secteur public et les administrations locales, et subirait de manière systémique des injustices, des inégalités et des discriminations. Cette situation expliquerait en partie le phénomène de radicalisation observable au sein de cette communauté.

Il ressort des entretiens menés lors de la mission que l'ampleur des **phénomènes de radicalisation et d'extrémisme islamistes communs aux trois pays** est difficile à estimer. A la différence du Kazakhstan où le recrutement est plutôt effectué sur le territoire national, la majorité des ressortissants tadjiks et kirghizes radicalisés ont connu dans leur trajectoire de vie une période d'émigration, notamment en Russie. Le milieu carcéral est également perçu dans les trois pays comme étant un environnement propice au recrutement. En outre, depuis l'avènement de l'Etat islamique, la radicalisation au Kirghizstan concerne également la population majoritaire kirghize. Les autorités gouvernementales tadjikes, kazakhes et kirghizes ont renforcé les mesures mises en place pour lutter contre ces phénomènes : renforcement de la présence à l'échelle locale, surveillance et limitation de l'activité religieuse ou encore rapatriement des ressortissants partis combattre en Syrie ou en Irak. Plusieurs interlocuteurs estiment cependant que les autorités gouvernementales amplifient l'ampleur du phénomène et soulignent son instrumentalisation, parfois, afin de lutter contre l'opposition politique.

Le cas de plusieurs dizaines de milliers d'**apatrides** détenant des papiers datant de l'époque soviétique a également été évoqué par les interlocuteurs rencontrés à propos des trois pays concernés par ce rapport.